N-6

Au R. P. Delvaux
humble et respectueux hommage
de son très dévoué serviteur
Louis Veuillot

LE PARTI CATHOLIQUE

Angers, imp. Cosnier et Lachèse, chaussée Saint-Pierre.

LE

PARTI CATHOLIQUE

RÉPONSE

A M. LE COMTE DE FALLOUX

PAR

LOUIS VEUILLOT

Rédacteur en Chef de l'*Univers*

ÉCOLE SAINTE GENEVIÈVE

PARIS

L. VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

rue Cassette, 23

1856

AVERTISSEMENT.

La nécessité de défendre une œuvre religieuse, attaquée jusque dans son honneur, nous oblige à faire un livre de ces pages que nous eussions volontiers livrées à l'oubli.

Ecrites pour répondre à une agression injuste, elles ne sont recueillies que parce que l'agression elle-même l'a été. Nos amis nous demandent, et nous leur devons plus encore qu'à nous-mêmes cette justification d'une œuvre qu'ils ont si longtemps et si persévéramment encouragée.

« Vos adversaires, nous écrit un prêtre éminent, ont-ils bien compris la » portée de leurs accusations contre » vous? J'en doute, car elle aurait dû » les faire hésiter. S'ils ont raison, il faut » admettre que depuis huit ou dix ans, » l'*Univers* a eu le secret de fasciner une » portion considérable du clergé, à tous » les degrés de la hiérarchie, au point de » lui faire croire qu'elle soutenait un or- » gane de la publicité dévoué à l'Eglise, » intelligent autant que zélé pour la sainte

» cause qu'il avait embrassée ; tandis
» qu'en réalité, par son emportement
» et son ignorance, cet organe aurait
» été plus nuisible à la cause qu'il
» prétendait défendre que ses ennemis
» les plus acharnés, le *Siècle,* par exem-
» ple, dont il se trouvait l'auxiliaire sans
» le savoir. Les évêques et les prêtres qui
» vous lisent ne s'en doutaient pas, jus-
» qu'à ce que ces Messieurs soient venus
» leur révéler ce mystère effrayant. Ils
» avaient des yeux pour ne point voir !
» Une pareille conséquence outre-passe
» l'absurde. S'il y a des aveugles en tout
» ceci, ils ne sont certes pas dans les
» rangs de vos lecteurs. Pour eux, vous
» êtes les défenseurs sincères et dévoués
» de l'Eglise et des doctrines romaines.
» Si vous n'êtes pas infaillibles et im-
» peccables, ils ne vous en font pas un

» crime : ils sont convaincus de votre en-
» tière bonne foi et de votre désintéres-
» sement. — Faites, je vous en prie, ti-
» rer à part votre réponse à M. de Fal-
» loux. Tous vos amis vous en sauront
» gré. Ils aimeront à vous relire, et dans
» le journal c'est difficile. Il faut d'ail-
» leurs qu'on puisse vous mettre sur le
» rayon de la bibliothèque à côté de vo-
» tre adversaire. L'impartialité viendra
» avec le temps, et l'on rendra justice à
» l'*Univers.* »

Nous n'aurions qu'à publier une faible partie des lettres que nous avons reçues depuis le commencement de cette polémique, pour composer une réfutation complète et solide de tous les griefs qui nous sont imputés. Ce sont nos plus anciens lecteurs, qui viennent ainsi spontanément prendre nôtre défense devant

nous-mêmes, comme s'ils craignaient que la passion qui nous poursuit triomphât non pas de leur raison, mais de notre courage. La plupart de ces amis si honorables nous sont personnellement inconnus. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance. Nous ne saurions assez dire quelle force leurs vives sympathies nous communiquent pour soutenir une lutte dont ils devinent les amertumes, mais dont ils ne connaissent pas également les consolations. On en jugera en lisant une seule de ces lettres, aussi remarquable par le fonds que par la forme.

« Bordeaux, 16 juillet.

» Les sympathies d'un inconnu vous » importent peu, et grâce à Dieu vous

» ne les attendez pas pour remplir votre
» rude tâche; mais vous ne pouvez trou-
» ver mauvais que je soulage mon cœur.
» Merci donc. Rien ne rafraîchit et ne
» réconforte l'âme au milieu des défail-
» lances de l'époque, comme de rencon-
» trer ce que l'on rencontre parmi les
» rédacteurs de votre estimable feuille,
» des intelligences capables de porter la
» vérité, des cœurs dignes de l'aimer,
» des volontés dévouées à la défendre
» contre ceux qui l'attaquent ouverte-
» ment ou la dénaturent en la diminuant;
» ce qui est pire, sauf les intentions. Di-
» minuer, décolorer, bigarrer son dra-
» peau, c'est le rendre méconnaissable.
» Le drapeau de tout le monde n'est le
» drapeau de personne. Arborer les cou-
» leurs de toutes les nations est le fait
» d'un pirate. Je comprends à merveille

» que les méchants défigurent la vérité
» pour la rendre odieuse; mais que les
» bons la défigurent pour la rendre ai-
» mable! Il y a dans ce procédé beau-
» coup d'aveuglement. Votre adversaire
» a travaillé contre lui-même... Vos ar-
» mes sont de meilleur aloi, et la modé-
» ration est de votre côté.

» ..... Quel dommage que des esprits
» d'une certaine élévation, trop sages
» pour s'arrêter à l'erreur, trop faibles
» pour s'élever jusqu'à la vérité sans mé-
» lange, restent au milieu, vrais catholi-
» ques et royalistes à la Châteaubriand,
» qui oublient que l'impartialité, néces-
» saire entre les hommes, est impossible
» quand il s'agit de principes. *Ils se*
» *croient modérés, parce qu'ils sont mi-*
» *toyens,* disaient de Bonald et de Mais-
» tre, lesquels ont mal dit, au jugement

» de M. de Falloux. Je regrette que vous
» n'ayez pas relevé ce trait de suffisance.
» Eh quoi! ces deux grands hommes
» n'ont pas parlé pour notre temps? C'est
» ineffable! Cela méritait une mention
» honorable. Pour juger les hommes, a
» dit l'un d'eux, il faut les peser. Peser
» de Maistre et de Bonald serait une opé-
» ration un peu lourde aux doigts de nos
» académiciens.

» Je bénis le bon Dieu que vous ne
» soyez pas *fusibles;* ce serait la mort du
» journal. Et la Fusion, si elle était pos-
» sible, serait la mort des doctrines mo-
» narchiques. Si par *fusion* on entendait
» la conversion du principe révolution-
» naire incarné en 1830, à la bonne
» heure! Mais l'union de deux doctrines
» contradictoires, c'est une absurdité.
» Réconciliation des personnes, bien!

» Amalgame des principes, impossible.
» Ceux qui parlent d'amalgamer leurs
» principes veulent mettre en commun
» ce qu'ils n'ont pas.

» Laissons faire le Ciel. Gardons-nous
» d'être ingrats, mais n'enjambons pas
» sur la Providence. Attendons « que le
» premier ministre de Dieu au départe-
» ment de ce monde, le temps » ce grand
» faiseur de miracles, ait dit son dernier
» mot, qui doit être le nôtre. Est-ce que
» le torrent deviendra un fleuve régu-
» lier, et fera éprouver le sort du voya-
» geur de la fable à tous les *prudents*
» restés sur l'autre rive, attendant que
» toute l'eau soit passée? Il y a des rai-
» sons pour le désirer et même pour le
» croire; mais j'en reviens toujours là :
» le dernier mot manque. Le dernier mot
» du grand de Maistre est toujours là

» aussi : « *Quand l'impiété est libre, c'est*
» *un grand anathême.* » Imitons la sagesse
» de l'Eglise qui ne s'inféode à aucun
» homme, à aucun parti, à aucune dy-
» nastie, et qui maintient intacts les vrais
» principes dans le monde. Votre œuvre
» est une œuvre catholique *avant tout;*
» conservez-lui ce caractère, condition
» de sa durée et raison de sa force. Si
» elle ne valait pas ce qu'elle vaut, elle
» serait moins attaquée. On sent que vous
» êtes forts, et vous l'êtes, comme vous
» dites, plus encore qu'on ne le sent; car
» le sceptre ne sortira plus de Juda et la
» lumière ne s'éteindra jamais en Israël.
» On est fort quand on défend la Vérité,
» et surtout quand, en la défendant, on
» n'attend d'autre retour que le regard et
» la bénédiction du Dieu qui est mort en
» disant la Vérité. Pour des chrétiens, il

» y a même quelque douceur dans cette
» situation, et je suis persuadé que vous
» ne l'ignorez pas. »

Telles sont les lettres que nous recevons et les voix qui nous soutiennent. Les politiques ne nous aiment point; mais nous osons le dire, nous sommes avec les âmes qui ont su se désintéresser des petites combinaisons de ce monde, et qui n'y voyant rien que d'éphémère et de douteux, s'attachent à cette vérité certaine qui seule peut tout sauver et seule ne peut périr.

Aucune force, aucun entêtement ne pourrait résister aux attaques dont nous sommes l'objet de tous les côtés à la fois; mais il n'y a pas de faiblesse qui ne puisse combattre dans ce sentiment profond de la vérité, perpétuellement confirmé par le résultat même de la lutte. Les rédacteurs

de l'*Univers* ne sont que des écrivains isolés, sans position officielle, sans fortune, sans appui dans le monde. Mais l'opinion qu'ils expriment est celle de la grande majorité des catholiques, et cette opinion ne les abandonne pas, parce qu'eux-mêmes n'abandonnent pas la vérité.

Un mois s'est écoulé depuis que la dernière partie du travail que nous publions a paru dans l'*Univers*. Plusieurs journaux des départements, rédigés par les amis de notre adversaire ou recevant ses inspirations, ont exercé sur nous la critique la moins impartiale. Aucun n'a essayé de contester un seul des faits que nous avons établis.

Le complet silence de notre adversaire nous a étonnés. Il s'était sans doute promis de clore la polémique, mais nous ne

pensions pas qu'il dût se croire lié par cet engagement lorsque, contredit sur tant de points où il avait avancé sa parole, il était encore pressé de s'expliquer sur une question qui touche à l'honneur. En pareille matière, l'on affirme, ou l'on se rétracte. *Ces débats sont de ceux qui ne se justifient qu'en s'épuisant.*

Après ses allégations touchant les *alliances* de la presse religieuse, et après nos propres observations (Page 188) sur le caractère de ces attaques, M. de Falloux devait sentir que le débat n'était pas épuisé. Nous attendions ou une affirmation du gentilhomme, ou une rétractation du chrétien. Ni le chrétien, ni le gentilhomme n'a répondu.

Une dernière fois, dans l'*Univers* (2 août 1856), nous avons provoqué une contestation, s'il y avait lieu. « Il nous

» reste, disions-nous, le temps d'ajouter
» une note. Aucun intérêt, aucun sentiment
» ne nous porte à déguiser la vérité, et
» nous désirons n'imiter en rien les pro-
» cédés dont on use contre nous. Nous
» voulons donner au public un docu-
» ment, non un pamphlet. » Toujours les mêmes déclamations outrées et injurieuses des amis de M. de Falloux; quant aux faits, toujours le même silence.

Cet écrit peut paraître. L'exactitude des faits qu'il expose est vérifiée et confirmée.

Prochainement nous donnerons les pièces justificatives de l'histoire du parti catholique et du journal l'*Univers*, sommairement exposée ici. Elles formeront plusieurs volumes, composés des principaux articles que nous avons publiés depuis 1842.

Le premier volume de ces *Mélanges*, intitulé : *Questions controversées entre les catholiques*, 1848-1856, contiendra les polémiques avec le *Correspondant* et avec l'école plus libérale encore de l'*Ère Nouvelle*. On y verra : 1° Que notre ligne politique n'a pas varié dans son ensemble, et qu'à travers les modifications de langage imposées par les changements extérieurs que tout le monde a subis, nous avons toujours professé la même doctrine et formulé les mêmes vœux; 2° Qu'envers les catholiques nous avons toujours, et presque toujours seuls, donné l'exemple de l'équité et de la modération.

Il est sans doute fâcheux que des discussions s'élèvent entre catholiques; il est infiniment regrettable qu'elles prennent un ton d'aigreur et d'injustice. Mais, puisqu'il y a matière à discussion, il serait

plus fâcheux qu'une seule opinion parlât; et puisqu'il y a discussion, il serait plus regrettable que les accusés ne se justifiassent point. Du reste, les ennemis de la religion triomphent inutilement de ces inévitables discordes : elles ne vont pas jusqu'au dogme, et dans la plus grande chaleur de la dispute, les combattants « toujours unis dans la même foi, savent toujours parfaitement sur quoi ils sont d'accord. » C'est la parole d'un éminent évêque, dont nous reproduisons en appendice une lettre que les catholiques reliront avec fruit. « Conservons, dit-il, » cet accord admirable qui n'est possible » que pour nous. Passagers renfermés dans » la barque de Pierre, qu'importe que » nos pieds ne touchent pas au même » point du sol, pourvu que nos regards » se portent vers le même ciel! » Que

ce soit là le dernier mot de toutes nos querelles !

Paris, 9 août 1856.

HISTOIRE

DU

PARTI CATHOLIQUE[1].

I.

M. de Falloux prétend avoir écrit en témoin l'histoire du parti catholique. Témoin, il manque de mémoire; historien,

(1) *Le parti catholique, ce qu'il a été, ce qu'il est devenu*, par M. le comte de Falloux, in-8°, chez Bray.

il manque de documents; écrivain, il n'est maître ni de sa matière ni de son esprit. Au lieu d'une histoire du parti catholique, il a fait un pamphlet contre les rédacteurs de l'*Univers*. Des griefs ramassés et disposés avec un art fragile, des inexactitudes surprenantes, un emportement qui refuse à ses adversaires toute espèce de titre à toute espèce d'égards, et qui ne leur concède pas même le mérite léger des bonnes intentions, tel est le caractère de cet écrit, où l'auteur prend une position que l'opinion faisait meilleure. Ce n'est pas un dissentiment qui s'explique, c'est un ressentiment qui se déclare. On y sent l'animosité qui veut blesser, et qui perd de vue tout le reste.

Le désintéressement même devient un crime. Là où paraît le dévoûment, M. de Falloux ne veut voir que le *naturel conseil de l'orgueil*. « En *apparence,* dit-il, *on sem-* » *ble* dégagé de toute convoitise; en *réa-*

» *lité*, on dédaigne ce qui annule et ce
» qui ennuie, on préfère ce qui fait l'a-
» musement et la renommée. » L'amuse-
ment de rédiger l'*Univers!* la renommée
que tant d'adversaires y attachent! Il ajoute
ingénument : « *Soyons juste;* il n'y a pas
» de proportion entre les modestes satis-
» factions d'une profession quelque ho-
» norable qu'elle soit, et les âpres jouis-
» sances d'un écrivain qui a su rallier et
» dompter un public. » Si M. de Falloux
les avait goûtées, ces *âpres jouissances*, la
paix des académies lui semblerait moins
fade! Après le désintéressement, il expli-
que avec la même sagacité l'indépendance.
Les rédacteurs de l'*Univers* sont désinté-
ressés, soit; mais ils sont serviles. Pour-
quoi serviles? Parce que l'*Univers* n'a point
reçu d'avertissement. Jusqu'à présent plu-
sieurs journaux ont le même privilége.
N'importe! Les autres ont évité l'avertis-
sement par une prudence légitime; l'*Uni-*

vers n'y a pu échapper que par servilité. Ainsi la prévention tourne tout, l'inimitié blâme tout. Il s'agit moins de contester les doctrines que de rabaisser les caractères. La déférence s'interprète en lâcheté, la fermeté en rébellion. L'*Univers* fait des personnalités lorsqu'il nomme ses adversaires; il les trahit lorsqu'il ne les nomme pas. Son style, comme ses pensées, est toujours répréhensible : « Tantôt *mystique*, » tantôt *voltairien,* ce style un jour épuise » la moquerie, le lendemain *s'égare en* » *contemplations extatiques*, s'efforçant de » ravir *par le fanatisme* les esprits que » fatiguerait une constante et monotone » ironie. »

On déploie un art étonnant pour gâter ce qui vient le plus directement du cœur chrétien, *de bono thesauro,* dans les meilleurs désirs de faire goûter la vérité. L'*Univers* décrit l'action sociale de la *sainteté;* il montre la sublime obstination des saints

aux œuvres que Dieu leur impose et contre lesquelles le monde se conjure. Quelques lignes de ce travail, adroitement mêlées à d'autres phrases tirées d'articles écrits sur d'autres sujets, deviennent la preuve que l'auteur de l'article sur la sainteté se veut donner pour un saint! Ailleurs, énumérant les forces du bien, l'*Univers* les indique comme des moyens fournis de Dieu pour tirer la société de ses périls : au service de l'ordre matériel, une armée florissante; au service de l'ordre moral, l'armée de la charité, forte de quarante mille prêtres et de cinquante mille religieuses, instrument divin contre toutes les misères; capable, si l'on sait seulement n'y pas mettre obstacle, de résoudre, à force de bienfaits, les plus redoutables problèmes de ce temps. La pensée est claire, et qui peut s'y méprendre? M. de Falloux s'y méprend; il veut croire que l'*Univers* offre l'armée de la

charité au despotisme, et il prend là-dessus des élans oratoires : « Vous avez écrit ce » qu'aucune bouche gallicane n'aurait osé » *proférer*. Vous avez dit à un souverain » qu'il avait pour *sa cause* deux armées, » l'une de quatre cent mille soldats, l'au- » tre de quarante mille prêtres!... » Eh oui, pour sa cause, si sa cause est, comme elle doit l'être, celle de la société chrétienne.

Cette soif de dénigrement va s'abreuver dans la polémique révolutionnaire. Le *Siècle*, à propos de quelques vérités sur Buffon, crie que l'*Univers* insulte *toutes* les gloires nationales. M. de Falloux ramasse cela. Il atteste que les rédacteurs de l'*Univers* « persiffient et bafouent, *sans* » *distinction et à peu près sans exception*, » *tout* ce qui avait fait jusqu'ici l'honneur » ou l'ornement de l'esprit humain. » Point de preuves! Le *Siècle* n'avait vengé que Buffon; M. de Falloux étend sa main

protectrice sur l'*Encyclopédie,* sur Mirabeau. Quand on est catholique, gentilhomme et royaliste, il faut avoir envie d'incriminer les gens pour les reprendre de ne pas épargner le dix-huitième siècle, de ne pas ménager l'*Encyclopédie,* de ne pas honorer Mirabeau! Ne disons plus qu'il n'est resté de Mirabeau ni une belle page ni un bel exemple; respectons Mirabeau; 89 le protège; c'est « l'orateur formidable de la révolution française (1). »

(1) On nous communique un portrait de Mirabeau, tracé par M. de Falloux dans son histoire de Louis XVI:

« Exclu par la noblesse, il provoque la confusion des classes; impatient du joug domestique, il brise dans la loi les liens de la famille; étranger à toute notion religieuse, il mutile et dépouille l'Église.

» Le mouvement qui prenait cet homme pour chef cessait d'être la révision équitable, la combinaison nécessaire de vieilles lois et de nouvelles mœurs. Ce mouvement devenait une révolution, et cette révolution, modelée sur un pareil type, devait recéler, comme cet homme, un ressentiment derrière chaque idée, une

Bien formidable, puisqu'il vous fait encore trembler!

Enfin M. de Falloux prenant au sérieux les plus criants mensonges de la presse révolutionnaire, assure que l'*Univers* fournit à l'impiété de légitimes occasions de calomnier l'Église, donne à la religion un air despotique, etc. L'auteur de la *Vie de saint Pie V* devrait plus qu'un autre dédaigner les arguments de cette nature, lui qui vient de passer par les mains du *Siècle*, et qui a vu ce qu'elles savent tirer des livres les plus innocents.

Ses écrits sont en petit nombre. Dans ce peu fait à loisir, le *Siècle* a trouvé de

passion derrière chaque parole. Ennemi de toutes les faiblesses de la cour, mais *ami de tous les vices de l'humanité*, Mirabeau devait remplacer d'incontestables abus par d'incalculables désordres. »

L'*Univers* a été moins éloquent, mais non pas plus sévère. M. de Falloux bat son *meâ culpâ* sur la poitrine du prochain.

quoi indigner tous les estaminets de France. Si nous accusions M. de Falloux d'avoir nui à la religion en écrivant la vie d'un Pape inquisiteur, et en donnant prétexte au *Siècle* de hurler contre les saints et contre la papauté, que dirait-il? Il dirait qu'au lieu de certifier les falsifications et d'appuyer les clameurs du *Siècle*, l'*Univers* devrait en démontrer l'absurdité et l'injustice, défendre un catholique odieusement diffamé, le venger, venger en même temps la vérité que ce catholique a voulu servir. C'est en effet ce qu'il faudrait faire; et là-dessus M. de Falloux peut juger ce qu'il a fait.

Nous avons dû signaler ces misères, à cause de l'importance qui leur est donnée. Relevons le débat; allons au fond de la querelle et de la situation.

Nous disons la querelle et la situation. Il faut distinguer ces deux choses.

On accuse l'*Univers* d'avoir divisé le

parti catholique dans le but d'y exercer la dictature; — d'avoir exercé cette dictature dans le but de transformer le parti catholique en parti politique; — d'avoir réalisé tous ces mauvais desseins, et d'être ainsi devenu l'un des plus grands périls de la religion. Voilà la querelle. Outre les satisfactions personnelles que M. de Falloux peut s'y procurer, elle a pour objet de déguiser la situation.

La situation est tout simplement le refus de l'*Univers* de s'engager dans la Fusion, parti actuel de M. de Falloux et de quelques-uns de nos anciens amis.

Nous démontrerons que M. de Falloux s'est déjà donné la plupart des torts qu'il nous reproche, et marche précisément au but où il prétend que nous avons visé et que nous sommes parvenus. Autant qu'il l'a pu, aidant les circonstances, les mettant à profit, il a été le dissolvant du parti catholique. Aujourd'hui, il voudrait

en ramasser les débris, et s'il n'y réussit pas, avoir du moins l'honneur souvent rêvé de ruiner le journal où vit et parle encore l'esprit qui l'animait.

Nous sommes plus forts qu'il ne croit, et le secret de cette force lui sera révélé par l'histoire même qu'il s'est flatté d'écrire.

Nous ferons donc aussi l'histoire du parti catholique, qui est la nôtre. Nous la ferons sans abuser du droit de représailles, et sans déguiser ce qui doit être connu. Un journal est une personne : il a sa vie, son action, son caractère, son honneur; il a droit aux mêmes égards qu'un autre individu. Le personnage que l'on nomme l'*Univers,* laissant la gloire aux grands talents et aux grands services, réclame pour lui la considération que méritent la bonne volonté persévérante et le désintéressement. On lui refuse cette part légitime; il la prendra.

Les chrétiens, à l'exemple de l'Église

dit avec raison M. de Falloux, doivent s'interdire ces paroles que la passion pousse souvent sur les lèvres humaines : *Il est trop tard. Tout ou rien.* Ici pourtant cette alternative est légitime et nécessaire. Réveiller après six ans les vieux griefs d'une querelle finie, c'est *trop tard;* mais puisque enfin on le fait, alors, *tout ou rien.* Il fallait tout dire. N'ayant pas tout dit, il faut se résigner à tout entendre.

Après avoir parlé trop tard, M. de Falloux a pris trop tôt la résolution de se taire. Il annonce l'intention de clore la polémique; c'est-à-dire, de ne tenir aucun compte de nos réponses et de ne retirer aucune de ses assertions. Cela le regarde. Si son calcul est de ne répondre à rien, le nôtre est de répondre à tout, et de mettre sous les yeux du public des éclaircissements complets.

II.

Le parti catholique est né de la nécessité d'obtenir la liberté d'enseignement. La lutte, interrompue durant quelques années, recommença vers 1843. Les forces, de notre côté, n'étaient pas considérables. Nous avions dans les Chambres M. de Montalembert ; c'était beaucoup, mais c'était tout; dans la presse, l'*Univers*, avec quinze cents ou deux mille abonnés. Fort peu d'amis dans le monde religieux,

point du tout dans le monde politique. Voilà l'origine.

Ce n'était pas M. de Montalembert qui avait appelé à la rédaction de l'*Univers* les écrivains qui s'y trouvaient alors. Ces écrivains ne lui devaient rien, qu'un tribut d'admiration très amplement payé. Déjà son éloquence, sa foi, son ardeur catholique le plaçaient bien haut, mais nulle part plus haut que dans nos cœurs.

Il ne dirigeait pas le journal, et n'y exerçait pas une action nécessairement prépondérante. On se divisait parfois sur les questions de détail, mais on avait, même en politique, une conduite générale bien arrêtée : l'absence de toute hostilité systématique contre le pouvoir. On admettait 1830 avec sa Charte, son roi, sa dynastie, et l'on se bornait à tâcher d'en tirer parti pour la liberté de l'Église. La résolution était formelle de n'aller ni à droite ni à gauche, de ne faire aucun pacte avec

le parti légitimiste, aucune alliance avec aucune nuance du parti révolutionnaire. On ne tendait pas plus à la réforme électorale qu'au rétablissement de la branche aînée; on ne persiflait pas la cour : on ne demandait que la suppression du monopole universitaire, et la liberté de l'Église.

Sur les questions religieuses, accord parfait : l'amour de l'Église sans aucune espèce de réserve; les doctrines romaines sans aucune espèce de mystère; la conviction absolue que le successeur de saint Pierre est le vicaire de Jésus-Christ, que sa parole est infaillible, que ses décrets sont irréformables, et qu'il a dans l'Eglise et dans le monde tous les droits qu'il s'attribue.

De là, contre nous, dès ces commencements, diverses hostilités qu'il faut constater à leur source. Hostilité des légitimistes, plus ou moins gallicans, plus alors

qu'aujourd'hui ; hostilité des gallicans, plus ou moins légitimistes ; hostilité des révolutionnaires, universitaires sans exception ; hostilité des universitaires, immanquablement révolutionnaires à quelque degré.

Les journaux légitimistes regardaient la formation du parti catholique comme un malheur, et en parlaient comme d'une absurdité. Ils disaient qu'on ne pouvait être catholique sans être royaliste à leur façon. Nous disions que leur façon gallicane et parfois voltairienne était le plus mauvais suc révolutionnaire. Les habiles faisaient courir le bruit que l'*Univers* recevait une subvention de Mme Adélaïde, sœur de Louis-Philippe.

M. de Montalembert n'était pas ménagé. Il donnait à la majorité sincèrement et profondément religieuse du parti légitimiste le mauvais exemple de faire autre chose qu'une stérile opposition ; il indi-

quait au gouvernement de Louis-Philippe l'unique moyen de se rattacher le clergé. Dans la forme, il avait le tort d'attaquer parfois le parti lui-même et son principe, et de louer en thèse ce qu'il fallait se contenter d'accepter. C'était souvent l'occasion d'un désaccord entre nous. Nous pensions qu'il suffisait de demander aux légitimistes l'abandon des préjugés gallicans et le concours dans les questions qui intéressaient la liberté de l'Église. Si les journaux du parti, principalement la *Gazette de France,* avaient suivi cette ligne et usé envers nous d'un peu de modération et d'équité, jamais nous n'aurions eu de ce côté la moindre querelle.

Les révolutionnaires et les universitaires, même philippistes, nous reprochaient d'être légitimistes, ultramontains, jésuites, rétrogrades, etc. Ils s'élevaient violemment contre la violence de notre langage. Ils n'en disaient guère moins de l'illustre

évêque de Chartres, Mgr Clauzel de Montals, qui nous adressait ses fortes lettres sur la philosophie de M. Cousin. Pendant longtemps le style *furieux* et *furibond* du vénérable évêque fut aussi célèbre que le style *grossier* de l'*Univers*. L'*Univers*, sans se piquer d'une mesure académique, n'a pas été plus violent qu'un autre journal ; ordinairement il l'a été moins que ses adversaires. Il a été surtout moins injuste, ne refusant jamais d'accueillir leurs explications. Mais comme ses adversaires ont toujours été des adversaires de doctrine, c'est-à-dire, par là même, inférieurs à lui, ils se sont jetés sur ce reproche de violence. Légitimistes, révolutionnaires, universitaires, gallicans, philosophes, littérateurs, touchés en passant du bout de la plume, l'ont répété avec tant de suite et d'ensemble que c'est une réputation faite. L'*Univers* ne peut plus dire qu'il pleut ou qu'il fait beau temps, sans ré-

volter tout le monde par les excès de son langage.

A travers ces hostilités, le journal voyait s'accroître peu à peu le nombre de ses lecteurs. Des difficultés plus graves et moins naturelles, des blessures intérieures, des périls véritables ne l'abattirent point.

Les hommes, jeunes alors, qui, n'ayant pas autre chose à donner, engageaient leur jeunesse et leur avenir dans cette voie où ils n'avaient rien à prétendre, ne se rappelleront jamais ces laborieuses années sans éprouver un sentiment profond de confiance. Pressés d'une pauvreté redoutable, dans un isolement dont ils s'étonnaient, diffamés, insultés, quelquefois presque condamnés, ils persévéraient, soutenus au jour le jour par l'aumône, n'étant jamais sûrs de tenir encore un mois; mais fiers de leur cause, heureux de leur dévouement, ravis, au milieu de cette in-

digence et de cette faiblesse, d'expérimenter comme la vérité est forte, et de voir le pain quotidien leur arriver, aussi bien que l'épreuve, de la manière la plus imprévue. Point de patrons officiels, point de gens d'affaires, point de talents célèbres, aucune des ressources ordinaires. L'homme qui a le plus fait pour soutenir l'œuvre, et qui, lorsqu'elle allait succomber, l'a enfin affermie en exposant son humble fortune, n'a jamais aspiré à aucun rôle politique ou littéraire, et savait parfaitement que la spéculation était la plus mauvaise possible à tous les points de vue de l'intérêt humain. Son but unique, comme le nôtre, était de maintenir un organe utile à la cause de l'Église.

C'est ainsi que l'on fit l'*Univers*, que l'on développa cette œuvre à travers des embarras et des délaissements où les « chefs du parti catholique » furent loin de prendre tous ni toujours une part se-

courable. Au contraire, ils mirent la main à des fondations rivales qui succombèrent malgré leur patronage, nous ne savons en vérité pourquoi, sinon que l'*Univers* était dans la véritable voie de l'opinion catholique, et que ces œuvres plus récentes y marchaient moins. Pourquoi, en 1843, l'*Union*, si secourue du grand crédit de M. l'abbé Dupanloup, a-t-elle succombé ? Elle était légitimiste. Pourquoi, en 1846, l'*Alliance*, si favorisée de M. de Montalembert, a-t-elle disparu ? Elle était libérale. Pourquoi l'*Ami de la Religion*, avec d'autres appuis, continua-t-il de décroître ? Il était gallican. Pourquoi le *Correspondant*, malgré la plume et la science de M. Lenormant, n'a-t-il eu qu'une existence artificielle ? Il avait sans doute trop de vertus. L'*Univers*, plein de faiblesse et d'inexpérience, a résisté aux contradictions du dehors et à ses propres défauts. La ligne catholique était là.

Dans cette œuvre, les « âpres jouissances de l'écrivain » ont été une faible compensation des angoisses et des amertumes qu'elle a coûtées. D'abord, il n'y a pas de jouissances d'*écrivain* pour un journaliste. Quand par hasard, le journaliste est écrivain, les exigences de sa profession lui enlèvent premièrement le plaisir d'écrire. Il n'en connaît que la fatigue et souvent le dégoût. Toujours pressé, il ne peut donner à sa pensée ni le développement qu'elle comporte ni la forme qu'il rêve; il a perpétuellement l'ennui de l'abandonner à l'état d'ébauche, pour se livrer au même travail hâté sur un autre sujet. Imaginez un peintre condamné à ne manier jamais que le lourd crayon du lithographe. Le journaliste qui se sent la vocation d'écrivain, y renonce. Le journaliste catholique perd comme les autres la jouissance d'écrire et ne la remplace ni par les attentes de la fortune, ni par les joies d'ailleurs

médiocres de la domination, ni même par les satisfactions de la lutte. La fortune : il est laïque, il n'a rien à prétendre dans l'Église, et l'Église ne peut rien pour lui, que lui donner les sacrements et bénir son cercueil; il est catholique, il n'a rien à attendre de l'Etat et peu de chose à espérer du public. La domination : sur qui dominer ? Il y a un Pape, il y a des Évêques, peu disposés à méconnaître les devoirs qui leur ordonneraient de briser cette sorte de puissance, si elle venait à s'établir. Ce ne sont pas ses opinions que le catholique peut faire triompher, c'est la vérité catholique. Enfin, pour peu qu'on lui suppose de religion, il n'a pas même les satisfactions de la lutte. Il lutte par devoir, et non par plaisir. Quand c'est contre des frères, la victoire est encore une défaite. Ailleurs, il a en présence des ennemis à peu près inconvertissables, qui attaquent ce qu'il a de plus cher. Il lutte

comme on lutte contre l'incendie et contre l'inondation. Il défend la vérité, il défend les autels, il défend l'Église : malheur à lui, s'il ne les défendait pas ! Mais le bonheur qu'il peut y trouver, c'est le bonheur d'un fils qui défend sa mère injuriée et frappée, qui travaille à délivrer sa mère captive, qui parle et qui écrit pour justifier sa mère calomniée. Il n'y a là que des douleurs incomparables. Car l'homme ne pouvant rien aimer en ce monde autant que l'Église, qui est Dieu visible et la source de toute justice et de toute bonté, il n'y a rien qui blesse autant son cœur que les maux de l'Église et les injures sauvages et les iniquités ingrates dont elle est l'objet. Comptera-t-on pour rien l'horreur de se sentir impuissant à contenir ces perfidies, ces imbécillités et ces bassesses qui se conjurent perpétuellement contre l'Épouse de Jésus-Christ?

De tels sentiments, sans lesquels il ne

serait pas possible de faire longtemps un journal catholique, laissent peu de place aux joies que M. de Falloux s'est donné la peine de décrire pour renverser le préjugé qui nous fait honneur de quelque désintéressement. Les rédacteurs de l'*Univers* goûtent médiocrement « l'ivresse de voir » chaque jour leurs affections et leurs hai- » nes atteindre aux extrémités du globe ; » de citer à leur barre les couronnes et » les républiques ; de flatter et d'intimider, » de caresser et de châtier, d'élever et de » démolir. » Ces hyperboles fatiguées peignent mal les fleurs de leur existence. Ils ont reçu des *extrémités du globe,* de partout où il existe des révolutionnaires, des protestants ou des schismatiques, beaucoup d'injures, traduites du français par des gens pleins de zèle qui n'ont pas traduit leurs réponses. Les *républiques* et les *couronnes* citées à la barre de l'*Univers* n'ont point comparu ; et ni le Piémont, ni les

cantons suisses, ni les États-Unis, ni la Russie, ni le grand-duché de Bade, pays où l'on persécute l'Église, n'ont besoin que M. de Falloux prenne leur défense contre les arrêts dont nous les avons frappés. Nos caresses n'ont rien gâté, nos châtiments n'ont tué personne. Nous avons contribué à édifier quelques réputations : elles sont prospères, nous n'aspirons aucunement à les *démolir,* et puissent-elles ne pas se démolir elles-mêmes! M. de Falloux nous attribue des sentiments trop bas. Nos joies valaient mieux. Entendre un discours de M. de Montalembert et en triompher plus que lui; publier ces éloquentes conférences du P. Lacordaire, qui nous semblaient autant de victoires sur l'esprit d'irréligion; applaudir aux livres, aux écrits trop rares qui combattaient généreusement le mal; imposer quelquefois silence à la calomnie; annoncer un nouveau triomphe de la liturgie romaine; et enfin, et sur-

tout faire retentir ces belles lettres pastorales de nos Évêques qui donnaient une sanction et une force invincible à la cause de la liberté d'enseignement, c'était l'heureuse compensation de toutes nos angoisses et l'ample mais unique récompense de tous nos travaux.

On grandissait. En dehors de tous les engagements politiques, un parti s'était véritablement formé pour servir les intérêts religieux. De ce terrain essentiellement neutre, nous tendions la main à tout le monde, mais nous n'en sortions jamais. Nos anciens amis parlent aujourd'hui du parti catholique comme d'une sorte de parti libéral, et ils attribuent de très grandes conséquences à ce prétendu libéralisme. Ils s'abusent. Nous ne nous donnions point pour libéraux, nous n'étions point comptés pour tels. Avec une ardeur et un ensemble dont il n'y a plus d'exemple aujourd'hui, le parti catholique était

dénoncé tous les jours comme le parti des ténèbres et de l'absolutisme. L'Université avait la parole partout, écrivait partout, siégeait partout, et partout donnait carrière à sa fureur. On se récriait contre l'audace, contre l'*insolence* de l'épiscopat; contre ces doctrines d'obscurcissement qui osaient bien s'attaquer à l'*esprit moderne*. Cela était général. A-t-on oublié les prédications du Collége de France, les livres des Génin et des Libri? Est-ce que les catholiques déférés au jury ne furent pas tous condamnés (1)? Les hommes d'État les plus froids prenaient parti dans cette croisade à rebours. M. le duc de Broglie présentait un rapport sur la loi d'enseignement, où les réclamations unanimes de l'épiscopat n'étaient indiquées que par une allusion voisine de l'inconvenance;

(1) M. l'abbé Combalot, M. Louis Veuillot et M. Barrier, gérant de l'*Univers*, à Paris; M. l'abbé Souchet, chanoine de Rennes, à Caen.

M. Cousin, nous l'avons entendu, exprimait, en pleine tribune, la crainte d'être empoisonné par les Jésuites; M. Thiers inspirait le *Constitutionnel* et acceptait le concours de M. Sue. Comment cette diffamation de plusieurs années a-t-elle pu faire à l'Église un renom de libéralisme capable de la couvrir en 1848, dans le moment même où M. de Montalembert, toujours fort peu populaire, venait, par son discours sur le *Sonderbund,* d'atteindre le maximum de l'impopularité? De deux choses l'une : ou ce renom n'existait pas, et l'Église n'en avait nul besoin pour apparaître, au milieu de la catastrophe, ce qu'elle est en réalité, la base de l'ordre social; ou les déclamations de la presse et de la tribune expiraient devant le bon sens des peuples, qui, plus près de l'Église, voient ses œuvres et ne croient pas ses ennemis. Encore une fois, de quel poids pouvait être le libéralisme

catholique devant cette révolution, à qui ne suffisait ni le libéralisme de Louis-Philippe, ni celui de M. Thiers, ni celui de M. Odilon Barrot, et qui allait demander bien au-delà du libéralisme de M. de Lamartine? Et l'on veut sérieusement nous faire croire que cette même révolution, retrouvant ses forces, s'accommoderait du libéralisme de M. de Falloux!

Au surplus, la guerre ne nous nuisait point, quoique les appréhensions fussent aussi nombreuses et les conseils timides aussi abondants qu'aujourd'hui. Toutes les forces s'étaient bien accrues. On avait fondé dans les départements un certain nombre de journaux. La plupart des feuilles légitimistes, principalement la *Quotidienne*, grâce à son excellent et respectable rédacteur, M. Laurentie, soutenaient assez chaleureusement la grande thèse catholique. Le pétitionnement était organisé et se développait sous l'intelligente direction de

M. de Bonneuil. Un comité pour la liberté d'enseignement, création heureuse de M. de Montalembert, qui le présidait, rendait de grands services, dont il faut surtout remercier la fermeté de son président et l'activité dévouée de son secrétaire, M. Henry de Riancey, alors attaché à la rédaction de l'*Univers*. Les publications de ce comité ne comptèrent jamais plus de six cents souscripteurs, mais il avait la publicité du journal.

Avec ces moyens, on commençait à exercer une certaine influence sur les élections. En matière de choix électoraux, le Comité et l'*Univers* professaient largement, trop largement peut-être, ce que l'on a depuis appelé le scepticisme politique. Ils pressaient les catholiques d'accorder leurs suffrages, sans distinction de parti, aux candidats qui voudraient s'engager pour la liberté d'enseignement, en préférant toujours ceux qui s'engageraient davan-

tage. Ce fut ainsi qu'aux dernières élections du gouvernement de Juillet, les catholiques votèrent à Paris pour un des chefs du protestantisme, contre un catholique, candidat du Ministère, qui ne voulait rien leur promettre. Cette route était scabreuse. La Révolution nous en tira.

Nous passons à dessein sous silence quelques épisodes intérieurs qui constatèrent trop souvent la mutuelle indépendance des œuvres et des personnes jusque dans le petit groupe où l'action était en quelque sorte concentrée. Nous tâchâmes que l'harmonie des efforts n'en souffrît point. On pourrait lire toute la collection de l'*Univers* sans trouver une trace de ces dissentiments, exprimés ailleurs d'une façon irritante. En général, nous croyons n'avoir pas manqué de patience, ni même d'humilité.

III.

Le souffle prochain de la révolution jetait parmi nous des germes de division plus sérieux. Il y avait de l'incertitude dans un certain nombre d'esprits. Les uns espéraient encore au système parlementaire, les autres en étaient désabusés; les uns voulaient résister, les autres céder aux influences révolutionnaires : suivant ceux-ci, le moment était venu d'abandonner la cause compromise et compromet-

tante des Jésuites; suivant ceux-là, cette cause étant toujours celle de la justice et de la liberté, il fallait d'autant plus la défendre qu'elle était plus méconnue. C'était l'avis de M. de Montalembert; il le soutenait avec une énergie de cœur égale à son éloquence. Séparés de lui en ce moment sur un détail de si peu d'importance que nous en avons perdu le souvenir, nous étions bien résolus de le suivre dans cette généreuse voie. D'autres questions très graves, soulevées par la situation de l'Italie et de la Suisse, étaient aussi diversement appréciées. Personnellement, nous pensions sur tous ces points comme M. de Montalembert; mais nous trouvions plus près de nous, dans l'*Univers* même, des opinions différentes, dignes de notre respect, qui, sans pouvoir nous convaincre, nous paralysaient en partie.

Durant cette première période, M. de Falloux ne remplit aucun rôle, n'exerça

aucune action. Député nouveau, il avait paru plus pressé de se montrer que de s'engager; membre du Comité catholique, mais peu assidu aux séances, il entretenait avec l'*Univers* des relations bienveillantes sans intimité. Il était l'un de nos alliés légitimistes les plus importants, et non pas précisément l'un des *nôtres*. Le 24 février il quitta Paris et se rendit à Angers, où l'appelait sa situation. Il y parla des assemblées qui venaient d'expirer, avec plus de mépris que nous n'en avions nous-même; du peuple de Paris et de la Révolution avec plus d'enthousiasme que nous n'en pouvions éprouver. Dans ces moments-là, peu d'hommes se rencontrent sans péché, et ceux qui plus tard tirent avantage de s'être tus, peuvent mettre au compte de leur fierté ce qui ne fut qu'un effet de leur prudence. M. de Falloux se servit de la langue du temps. Il lui échappa des paroles qui feraient sou-

rire aujourd'hui. Ceci soit dit pour lui rappeler qu'il n'a pas plus qu'un autre le droit de ne rien passer aux circonstances et à l'improvisation. Quoique dans un pays profondément religieux, il laissa de côté son petit laurier catholique. Ses amis, relevant ses services comme député, appuyèrent sur le rôle qu'il avait rempli dans la question de la réforme postale.

Signalons un point plus important, et qui éclaire sa conduite ultérieure :

Au mois d'avril, lorsque la première émotion avait eu tout le temps de faire place à une direction réfléchie, l'*Union de l'Ouest* publia un article contre l'*Univers*, où il était démontré *ex professo* que le parti catholique n'avait plus de raison d'être : « Y a-t-il lieu de maintenir désor-
» mais, oui ou non, la position, la stra-
» tégie, l'*organisation* de ce qu'on appelait
» récemment le parti catholique? Après
» mûre réflexion et un certain effort per-

» sonnel, nous nous prononçons pour la » négative. Nous le répétons tous les » jours : Il n'y a plus de partis. Eh bien ! » nous ne sous-entendons pas une excep- » tion pour le parti catholique (1.) » L'article fut attribué à M. de Falloux. Peu de jours auparavant, dans le cercle catholique d'Angers, il avait soutenu la même thèse avec tant de succès que cette association s'était immédiatement dissoute et n'a jamais pu se reformer depuis.

Une lettre particulière nous parvenait en même temps que l'*Union de l'Ouest,* nous priant de ne rien contester, pour ne point déranger des combinaisons électorales qui devaient assurer l'élection des chefs du parti catholique dans l'Anjou. Cette stratégie nous édifiait médiocrement. En présence du Gouvernement provisoire, nos pensées ne nous persuadaient nulle-

(1) *Union de l'Ouest*, 8 avril 1848.

ment que le parti catholique dût cesser d'exister.

A Paris, la révolution avait eu parmi nous le double résultat de dissiper les brouilles et de confirmer les dissentiments.

La scission se manifesta par la création de l'*Ère nouvelle*. Le rédacteur en chef de l'*Univers*, M. le comte de Coux, entra dans ce nouveau journal, fondé par le R. P. Lacordaire, M. l'abbé Maret et M. Ozanam, pour donner aux catholiques un organe qui déplût moins à la révolution (1). M. Louis Veuillot, et quelques-uns de ses collaborateurs, qui allaient se retirer de la rédaction de l'*Univers*, y restèrent; M. du Lac y revint. Une pure raison d'économie obligea l'administration à se priver du concours de MM. Henry et Charles de

(1) Le R. P. Lacordaire et notre honorable et excellent ami, M. le comte de Coux, trouvèrent bientôt que l'*Ère nouvelle* avait des tendances trop démocratiques et se retirèrent promptement.

Riancey. Bientôt après, sous la direction de M. l'abbé Dupanloup, ils reparurent dans l'*Ami de la Religion* avec un talent que nous avions apprécié. M. de Falloux dit que l'esprit ambitieux qui règne à l'*Univers* en a successivement éliminé depuis quelques années quiconque aurait pu lui faire ombrage. Il n'y a eu aucune élimination. Le personnel de la rédaction est le même aujourd'hui qu'il était au mois d'avril 1848, mais fortifié par quelques hommes que nos adversaires s'honoreraient de compter dans leurs rangs.

M. de Montalembert nous permettra de rappeler une circonstance qui l'honore. Nous avons dit qu'au moment de la révolution il était brouillé avec l'*Univers*. Le soir du 24 février, au nombre de trois ou quatre, nous délibérions sur le langage à tenir, lorsque nous vîmes, avec plus de joie que de surprise, arriver M. de Montalembert. Ce fut le seul capitaine qui pa-

rut ce soir là dans notre pauvre petit corps de garde. Avant d'avoir dit un mot de la situation, nous nous sentîmes d'accord. Lui présent et consulté, nous écrivîmes le court programme de la ligne que nous voulions suivre. Ce programme était sincère; on le trouva sans témérité et sans bassesse. Bientôt après, en lisant les mandements de nos Évêques, nous eûmes la consolation de voir que nous n'avions pas été mal inspirés.

Pas plus dans cet article que dans ceux qui suivirent, nous ne fîmes abandon ni de la stratégie très connue et très loyale, ni du but, ni du nom du parti catholique; et si l'organisation n'en fut pas maintenue intégralement, ce ne fut ni notre désir ni notre faute.

IV.

A partir du 24 février jusqu'à la discussion de la loi d'enseignement, c'est-à-dire à travers toutes les grandes questions de principes et de conduite qui se présentèrent pendant dix-huit mois, nous marchâmes d'accord avec M. de Montalembert. Il parlait et stipulait pour nous, et il peut dire si nous laissâmes paraître la moindre envie de jouer un rôle à part. Avant le 10 décembre, Louis-Napoléon, candidat

à la présidence de la République, écoutait volontiers tous les hommes qui possédaient une voix ou une plume. On proposa au rédacteur en chef de l'*Univers* une entrevue avec ce personnage qui tenait déjà une si grande place. Le journaliste répondit que M. de Montalembert était le chef du parti catholique, que par lui on pouvait savoir tout ce que pensaient, tout ce que voulaient, tout ce que désiraient ses amis, et qu'il avait plus de titres et plus de capacité que personne pour parler en leur nom.

L'*Ère nouvelle* tendait la main aux républicains purs, plaidait pour l'alliance du catholicisme et de la démocratie, soutenait la candidature de M. le général Cavaignac et nous menaçait, au nom de « l'esprit moderne » représenté par la démocratie, de tous les maux que le *Correspondant* nous annonce aujourd'hui, si nous ne prenons pas la cause de « l'esprit mo-

derne » représenté par le système parlementaire. M. de Montalembert combattait l'*Ère nouvelle* dans l'*Univers* et dans l'*Ami de la Religion*, porté en peu de temps par M. l'abbé Dupanloup à un degré de prospérité où il n'a pu se maintenir. Pour la première et unique fois, une grande confraternité régnait entre les deux journaux. Il y avait sans doute des nuances. Il y en a partout où l'obéissance passive n'est pas due et ne saurait être exigée; mais, en somme, le parti catholique, englobé et peut-être un peu disséminé dans le parti de l'ordre, était tout entier anti-démocrate. Les lamentations de l'*Ère nouvelle* nous touchaient tous aussi peu que les rugissements de la presse rouge. On bravait ces menaces forcenées et ces prévisions sinistres. Le plus grand péril apparaissait dans les doctrines avec lesquelles l'*Ère nouvelle* proposait un pacte impossible. On était pour l'établissement d'un pouvoir fort et héré-

ditaire. Sur le moment, sur le choix, on s'entendait moins. Pour nous, nous attendions tout de Dieu. *Mitte quem missurus es.*

Nos rapports avec M. de Falloux étaient les mêmes à peu près qu'avant la révolution. Très distingué déjà dans le parti de l'ordre, ayant montré de la tactique, du talent, du courage, ses sentiments religieux le signalaient davantage encore à notre affection. Néanmoins, il continuait d'appartenir à un drapeau qui n'était ni celui de M. de Montalembert, ni le nôtre; et s'il prétend avoir été l'un des chefs du parti catholique, c'est un titre que nous ne lui avons jamais reconnu. Sans contester ses qualités, il en avait, selon nous, qui ne convenaient pas à ce rôle, entre autres un goût de conciliation qui nous semblait devoir dégénérer trop vite en esprit de transaction.

Ce jugement n'était pas fondé uniquement sur des impressions personnelles.

Dans la discussion de la Constitution, à l'occasion de l'enseignement, M. de Montalembert avait prononcé un discours qui fut l'une des rares thèses vraiment sociales que la Constituante ait entendues. Ce discours ne plut pas au parti de l'ordre; quelques catholiques le trouvèrent imprudent, et enfin, le lendemain, avec beaucoup de dextérité, M. de Falloux parut à la tribune pour le défaire et le défit. L'abnégation de M. de Montalembert nous empêcha de protester. Mais dès lors, un doute profond se forma dans notre esprit, sur cette sagesse qui doutait de la force de la vérité. Nous vîmes en M. de Falloux un politique qui ne serait jamais notre homme, quand même M. de Montalembert aurait la volonté de se le substituer; et tel était, en effet, le dessein ou la tendance de l'illustre orateur.

Il avait sondé à fond l'Assemblée; il la voyait froide ou inintelligente dans les

questions mères et capitales. Ne se sentant pas assez de vocation pour les longues tactiques, éprouvant peut-être de la répugnance aux concessions que l'on disait nécessaires, il subissait l'atteinte du découragement. Il se demandait s'il avait véritablement quelque chose à faire, avec sa vérité catholique dont on ne voulait pas, au milieu de ces navettes qui couraient en tous sens pour arriver par des compromis fallacieux à des combinaisons éphémères. Le silence et l'étude le tentaient; il songeait à son histoire interrompue de saint Bernard. Ceux qui l'ont approché en ces heures de trouble pourront avoir à se plaindre de lui; mais, quoi qu'il fasse, ils ne lui retireront jamais leur cœur. Ils ont vu dans le sien de trop nobles combats; ils y ont trop admiré la volonté de prendre le parti le plus généreux et de s'effacer lui-même au profit de sa cause.

Pour nous, qui n'avions ni à monter ni à descendre, et que le bonheur de cette obscurité mettait à l'abri de tout calcul avec les vaines malveillances du monde, nous disions à M. de Montalembert qu'il ne pouvait pas, en conscience, se retirer; que sa retraite nous laisserait sans parole publique, sans défense contre l'esprit d'accommodement. Nous ajoutions que M. de Falloux ne serait jamais le chef du parti catholique, par deux raisons : la première, parce qu'il ne saurait marcher dans notre voie; la seconde, parce que nous ne saurions le suivre dans la sienne. Le chef du parti catholique ne pouvait pas appartenir premièrement à un autre parti, et poursuivre un autre dessein que la pleine et entière liberté de l'Église. Il lui fallait moins de dextérité que de fermeté, et, au besoin, de généreuse imprudence; et non pas seulement le détachement vulgaire des positions officielles,

mais le détachement des louanges, des relations et même des amitiés, et même de tout succès qui s'offrirait aux dépens des principes. Enfin, les catholiques ayant à combattre dans tous les partis des préjugés, des erreurs, des pentes dangereuses, mais trouvant aussi partout des esprits disposés à s'élever plus haut, devaient éviter également tout engagement définitif d'alliance ou d'inimitié, de telle sorte que nul ne les vît pour soi ou contre soi que suivant ses propres dispositions pour l'Église ; invariablement adversaires, neutres ou amis d'après cette règle unique.

M. de Montalembert prit un parti plus héroïque que celui de la retraite. Il resta à la Chambre ; mais craignant à la fois de repousser les idées de transaction et de les introduire, il se mit, par le fait, à la suite de M. de Falloux.

Cette sorte d'abdication, connue quoique non déclarée, faisait à M. de Falloux une

de ces positions de frontière dont les tacticiens apprécient l'utilité. Il représentait suffisamment les légitimistes et les catholiques. Le Président de la République, voulant satisfaire toutes les nuances du parti de l'ordre, offrit à M. de Falloux le portefeuille de l'instruction publique et des cultes. M. Thiers avait indiqué ce choix au Président; ce fut aussi lui qui l'annonça à M. de Falloux en le pressant d'accepter.

M. de Falloux s'étonna, dit-il, de la proposition qu'il recevait. Notre surprise fut moindre et sans allégresse. Le ministère de l'instruction publique était encore le ministère de l'Université. Il nous semblait que dans cette forteresse du monopole, un des nôtres n'aurait dû entrer que par la brèche et pour la démanteler à jamais. On nous ouvrait la poterne de secours.... Enfin M. de Montalembert le trouvait bon, et cet acquiescement, joint

au mérite d'ailleurs incontestable du nouveau ministre, devait suffire.

Toutefois, dans un très petit conseil d'amis catholiques que M. de Falloux avait rassemblés pour prendre un dernier et décisif avis, le rédacteur en chef de l'*Univers* ne céla point entièrement ses incertitudes. Des opinions plus tranchées et à tous égards d'un plus grand poids prévalurent. On accepta le Portefeuille. La veille ou le même jour, un petit conseil d'amis légitimistes avait eu le même résultat.

Jusqu'ici, on le voit, l'*Univers* n'avait pas fait de grands efforts, ni pris des dispositions bien habiles pour saisir la dictature.

V.

Comme ministre des cultes, M. de Falloux différa peu de ses prédécesseurs et de ses successeurs. Il proposa d'excellents choix d'Évêques. On vit entrer successivement dans les rangs de l'épiscopat M. l'abbé Foulquier pour Mende, M. l'abbé de Salinis pour Amiens, M. l'abbé Dupanloup pour Orléans, M. l'abbé Pie pour Poitiers, M. l'abbé de Brézé pour Moulins; hommes de foi, de doctrine et de talent.

D'un autre côté, le Ministre négligea de surveiller ses bureaux; il ne diminua pas les entraves et les vexations dont ils se sont étudiés de longue date à entourer l'action épiscopale. Des prescriptions gênantes et injurieuses, qu'il pouvait abolir par simple arrêté ministériel, sont restées en vigueur; le nombre s'en est même accru. Sans doute, on abusa de son inexpérience et il comptait avoir plus de temps. Peut-être aussi que tout occupé de sa grande affaire de conciliation avec l'Université, il voulut éviter de se compromettre comme ministre des cultes. Enfin, son passage fut rapide, et l'administration ecclésiastique n'eut pas lieu de s'en féliciter plus que de tout autre.

Dans les affaires politiques ,signalées par de graves incidents religieux, sa conduite ne se distingua pas essentiellement de celle du cabinet dont il faisait partie. En un mot, il parut n'être ministre que pour

la question de l'enseignement. Là il eut son action distincte et mémorable.

Aussitôt arrivé, il institua une commission pour préparer la loi. Il relève l'impartialité de ce premier acte : « Aucune » couleur politique, dit-il, n'avait été » exclue ni préférée pour une œuvre qui » n'en devait pas porter la moindre » trace. » L'œuvre était essentiellement politique et la Commission aussi. Toutes les nuances de l'opinion en matière d'enseignement, même des nuances jusque là quasi-imperceptibles, y étaient représentées, mais avec un choix exquis pour assurer la majorité à la conciliation telle que la voulait le Ministre. A côté de quelques personnes dont l'aptitude n'avait pas encore été soupçonnée, brillaient les puissances du corps enseignant, M. Cousin, M. Saint-Marc Girardin, M. Dubois. La part des catholiques était belle : M. de Montalembert d'abord, ensuite M. l'abbé

Dupanloup et M. l'abbé Sibour ; puis MM. de Corcelles, de Riancey, de Melun, Fresneau, de Montreuil, Cochin ; M. Laurentie, rédacteur en chef de l'*Union*, M. Roux-Lavergne, représentant du peuple, et notre collaborateur (1). Néanmoins, entre tous ces hommes si respectables, peut-être n'en était-il pas trois qui représentassent encore l'ancien esprit du parti catholique, tel

(1) M. de Falloux, qui a beaucoup de ces petites habiletés, ajoute au nom de M. Roux-Lavergne la qualité de *rédacteur actif et quotidien de l'Univers* ; comme si M. Roux-Lavergne avait été choisi à ce titre, et pour représenter le journal dans la Commission. Notre ancien et très cher ami M. Roux-Lavergne, professeur à la Faculté de Rennes, était *rédacteur quotidien* de l'*Univers* depuis *quatre jours*, lorsque le *Moniteur* nous fit connaître la composition de la Commission. Nous ne l'avions nullement désigné ni proposé au ministre ; nous crûmes, et nous croyons encore, qu'il avait été choisi comme représentant du peuple et comme l'un des rares membres de l'Université qui soutenaient la cause de la liberté d'enseignement.

qu'il s'était manifesté une dernière fois à la tribune dans le discours de M. de Montalembert sur la Constitution. Nous remarquâmes avec peine l'absence de deux noms, qui devaient être préférés à tant d'autres : celui de M. Charles Lenormant, homme spécial, l'un des blessés de la cause, et surtout celui de l'illustre évêque de Langres, Mgr Parisis, dont l'infatigable talent avait jeté un si précieux éclat sur nos luttes et décidé nos meilleurs succès. Pourquoi ce grand évêque était-il exclu de la Commission ? Pourquoi aucun de nos évêques n'y avait-il été appelé, lorsque l'on y ramassait toute la prélature universitaire ?

En l'absence du Ministre, M. Thiers présidait. Mobile sur des erreurs enracinées, cet homme d'État, qui est surtout un homme d'esprit, se sentait à cette époque de la bienveillance pour la religion. Il l'élevait au rang de sœur immortelle de

l'immortelle philosophie. Au fond, la catastrophe de 1848 l'avait profondément humilié, et le socialisme, devant lequel il se sentait impuissant, lui faisait peur. Il voulait combattre le socialisme en bas par la religion, et pour que la religion cependant ne devînt pas trop prépondérante, la contrepeser en haut par la philosophie. Dans ce dessein, il aurait volontiers donné le peuple à l'Église, mais il voulait garder la bourgeoisie à l'Université.

M. de Falloux admire extrêmement le langage que tinrent M. Thiers et M. Cousin dans le sein de la Commission, et exprime chaudement sa reconnaissance pour le concours qu'il obtint d'eux. « Assailli en sens contraire par les lumières de son grand esprit, » compliment bizarre, M. Cousin « sondait les plaies de la société moderne avec une grande fécondité d'aperçus et d'éloquence ; » seulement, il voulait guérir ces plaies par le moyen de

la philosophie éclectique et du monopole universitaire. En dehors de la Commission, M. Cousin « faisait cause commune avec M. Thiers pour la défense du Christianisme et du Saint-Siége. » Heureux moment, qui offrait à ces deux savants politiques une favorable occasion d'embrasser enfin la vérité ! Ils n'en profitèrent pas. Personne ne peut reprocher à M. de Falloux de rendre justice à leur sage attitude et de s'applaudir, aujourd'hui encore, d'avoir conquis leurs bonnes grâces. L'un a été son patron à la Constituante, en 1849, l'autre à l'Académie, en 1856. Qu'il soit reconnaissant, rien de mieux. Mais il passe la mesure lorsqu'il accuse de *révoltant oubli* les catholiques qui ne s'associent pas à la chaleur de sa gratitude. M. Cousin et M. Thiers, toujours bons pour M. de Falloux, n'en sont pas restés aux belles paroles de 1849. Ils ont écrit l'un et l'autre des livres dont le Christianisme et le Saint-

Siége ne peuvent se féliciter. Les fidèles qui ont lu la lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Poitiers sur les doctrines philosophiques de M. Cousin, ne trouveront pas que l'éloquent évêque se soit rendu coupable d'un *révoltant oubli ;* ceux qui connaissent le dernier volume de M. Thiers, n'admettront jamais que les *ineffaçables obligations* contractées envers le vice-président de la Commission pour la loi de l'enseignement, les obligent à ne point blâmer le frivole historien de l'Empire, encore tout plein de l'esprit du dix-huitième siècle. Si nous devons quelque chose à M. Cousin et à M. Thiers, nous devons aussi quelque chose à Jésus-Christ et à son Église ; et c'est ce qu'un catholique devrait ne pas oublier, même dans la première joie d'être académicien.

L'*Univers* ne critiqua point la composition de la Commission, ne s'occupa point de ses travaux, ne chercha point à en pé-

nétrer le secret. Nous étions d'ailleurs éloignés de toute hostilité et on ne l'ignorait pas. M. l'abbé Dupanloup, ayant été nommé évêque d'Orléans sur ces entrefaites, fit au rédacteur en chef de l'*Univers,* devenu son diocésain, l'honneur de l'appeler comme témoin pour ses informations. Ainsi, il n'y avait ni reproches, ni antagonisme, ni, à proprement parler, dissentiment.

Le projet de loi parut. M. de Falloux dit que l'*Univers* l'attaqua *aussitôt* et avec *véhémence.* Ni aussitôt, ni avec véhémence. L'infidélité de ses souvenirs nous étonne d'autant plus qu'il rappelle des circonstances propres à les raviver :

« Aucune sollicitation, dit-il, quelque » affectueuse qu'elle fût, aucune séparation, quelque douloureuse qu'elle dût » être, n'eut le pouvoir d'éclairer ou de » fléchir l'*Univers*. En vain on essaya de » lui soumettre les symptômes évidents du

» retour vers le catholicisme ; en vain on
» le conjura de ne pas entraver par des
» contradictions de détail l'ensemble d'un
» mouvement réparateur ; en vain on lui
» rappela que les tempéraments et de la
» prudence consolident plus de victoires
» que les emportements n'en font ga-
» gner. Toutes les instances furent inu-
» tiles. »

Il y a de la littérature dans cette manière de nous peindre, opposant à la raison et à l'amitié l'entêtement d'une volonté sourde, qui sera tout à l'heure la passion de dominer. Notre résistance raisonna davantage et n'eut point le caractère dramatique qu'on lui attribue. Voici tout ce qui se passa :

Le Ministre, sachant que le journal combattrait le projet de loi, se rendit chez le rédacteur en chef ; et là, dans un long entretien, fort calme de part et d'autre, chacun plaida sa cause. Les raisons du

Ministre furent celles que l'on nous fait lire aujourd'hui : la situation, l'esprit du temps, la nécessité d'en finir, l'impossibilité d'obtenir des conditions meilleures. Le rédacteur en chef opposa les arguments que le journal a plus tard développés : — On donnait aux catholiques autre chose que ce qu'ils avaient demandé. Ils avaient demandé la liberté, on leur faisait simplement une petite part dans le monopole. — Cette situation offrirait de grands périls, si plus tard, comme on pouvait le redouter, l'Université, en ce moment jugée par ses fruits, ressaisissait son influence. — Toute pensée de transaction étant un germe de division, cette loi, rejetée ou adoptée, aurait pour effet certain de briser prématurément le parti catholique. — Mieux vaudrait continuer le combat que le finir ainsi. — Dans tous les cas, en admettant même le principe du projet, de graves améliorations étaient nécessaires ;

il fallait combattre pour les obtenir.

Le Ministre demandait, comme le dit aujourd'hui M. de Falloux, si l'on avait pu raisonnablement espérer de substituer le clergé à l'Université, et de *faire soudainement apparaître une soutane partout où il y avait un frac?* Il appuyait sur la chimère, sur la témérité d'une pareille entreprise. On lui répondait qu'il s'était agi parmi nous d'obtenir la liberté d'enseignement, la libre et loyale concurrence, et non pas le monopole.

Il insistait sur une autre pensée : la crainte d'un double échec pour les futures maisons religieuses d'éducation, si la loi permettait d'en multiplier trop aisément le nombre. — Ou l'antipathie des parents, disait-il, empêchera qu'elles se remplissent; ou l'incapacité des maîtres, inévitable dans ces commencements hâtés, les fera décrier et les videra promptement. Il doutait qu'il y eût en France assez de pa-

rents catholiques pour peupler les colléges catholiques ; et, d'un autre côté, sans remarquer la contradiction, il demandait où l'on trouverait assez de professeurs pour gouverner ces colléges qui manqueraient d'écoliers? L'interlocuteur du Ministre répondait que les partisans de la liberté d'enseignement s'étaient toujours sentis forts du vœu des familles, dont tout ce qui se passait démontrait la puissance. Que s'il y avait des catholiques assez ignorants de la responsabilité paternelle pour refuser leurs enfants aux colléges religieux, les incrédules y enverraient les leurs. Que dans toute chose on doit subir la difficulté des commencements, et que le moyen de former un clergé enseignant n'était pas de lui épargner plus longtemps les périls de l'expérience.

Une dernière appréhension semblait travailler l'esprit du Ministre et le portait à s'applaudir d'avoir laissé l'Église sous la

main de l'Université : il craignait que l'éducation donnée par les ecclésiastiques ne répondît pas aux exigences de l'esprit moderne. Ce sentiment reparaît dans son écrit :

« Il ne suffit pas pour sauver une na-
» tion que l'éducation des familles d'élite
» soit irréprochable au point de vue reli-
» gieux, il faut aussi que dans tout ce qui
» est légitime, l'éducation se mette en rap-
» port avec le milieu social qui attend
» l'homme au sortir de la jeunesse. Gar-
» dons-nous qu'il ait jamais à *rougir* de ses
» maîtres, qu'il soit tenté de leur imputer
» jamais son infériorité dans le barreau,
» dans l'armée, dans quelque carrière que
» ce soit. *Élever des jeunes gens au dix-*
» *neuvième siècle comme s'ils devaient, en*
» *franchissant le seuil de l'école, entrer*
» *dans la société de Grégoire VII ou de*
» *saint Louis, serait aussi puéril que d'é-*
» *lever à Saint-Cyr nos jeunes officiers dans*

» *le maniement du bélier et de la catapulte,*
» *en leur cachant l'usage de la poudre à*
» *canon.* »

Le rédacteur de l'*Univers* croyait entendre un de ces traits brillants dont se pare la raison de M. Thiers. Sans juger la théorie d'éducation qui s'appuyait de pareils arguments, il faisait observer qu'on ne pouvait pas accuser le clergé et les Évêques d'ignorer complétement les conditions actuelles de la société. —Vous et moi, disait-il au Ministre, nous savons comme tous les catholiques que le clergé est bien de ce temps, en connaît les besoins, en partage les tendances légitimes. Il est peuple des pieds à la tête, et presque exclusivement séculier. Il ne vit pas dans les cloîtres ; il lit les journaux, les livres ; il est mêlé à tout le mouvement de la vie publique. Ces fils de soldats, de paysans, de bourgeois, n'aspirent guère au rétablissement de la féodalité. Ils professent

depuis longtemps, vous le savez, les opinions de M. de Montalembert sur les changements de dynastie. Hier, ils votaient en masse, avec leurs paroisses, pour Louis-Napoléon. L'Église libre, la France gouvernée, voilà leur politique. Où trouverait-on là des professeurs pour élever les enfants du dix-huitième siècle comme s'ils devaient entrer dans la société de saint Grégoire VII ou de saint Louis ?

Tel fut cet entretien. Malgré l'identité des désirs, les points de vue étaient trop différents pour que l'on pût se mettre d'accord. Le Ministre, cependant, ne perdit pas sa peine. Il désirait qu'au moins le projet de loi ne fût pas discuté dans l'*Univers* avant l'élection de la commission législative qui devait en préparer la discussion publique. C'était abandonner toute influence sur le choix des commissaires : mais il ne s'agissait pas pour nous de faire de la tactique, et nous promîmes d'atten-

dre, assez affligés de ne pouvoir concéder davantage.

Nous attendîmes huit ou dix jours, la question étant ouverte et déjà discutée, avant de dire le premier mot. Ce premier mot n'eut rien de *véhément*. M. de Falloux aura confondu le *Correspondant* et l'*Univers*. Le *Correspondant* fut en effet assez vif, suivant l'usage de M. Lenormant, qui jamais n'y va de main morte, mais qui jamais ne s'en aperçoit, tout occupé de réclamer contre les promptitudes d'autrui.

Avant la discussion législative, on indiqua une séance solennelle du Comité catholique, déjà bien disloqué, hélas! Cette séance, la plus nombreuse que nous eussions vue, fut aussi la dernière. M. de Montalembert y parla d'un ton animé, pressant ou plutôt gourmandant ceux qui faisaient opposition au projet. M. de Falloux reproduisit, avec l'agrément ordinaire de sa parole, des arguments déjà connus.

M. Lenormant et Mgr l'Évêque de Langres soutinrent la thèse de l'ancien parti catholique. La majorité semblait se dessiner en faveur du Ministre; mais elle n'avait rien à voter et surtout rien à prescrire. On se sépara sous une impression de tristesse. Nous sentîmes que cette séparation serait longue. Le motif en était trop sérieux pour ne pas ajouter beaucoup au chagrin qu'elle nous eût toujours laissé. Deux choses nous consolaient : la conviction d'accomplir utilement un devoir, et la résolution très arrêtée de ne pas blesser nos amis dans les débats qui allaient s'ouvrir. Nous n'accusions les intentions de personne, et nous étions bien plus disposés à plaindre M. de Montalembert qu'à le blâmer, persuadés que cette loi ne lui plaisait guère plus qu'à nous-mêmes.

VI.

Suivant M. de Falloux, la polémique de l'*Univers* contre les défenseurs du projet, sans excepter M. de Montalembert, fut telle que l'amitié ne pouvait survivre. L'*Univers* publiera une analyse fidèle de cette discussion, qui ferait ici une digression trop étendue. M. de Falloux y verra combien sa mémoire est en défaut (1). Nous ne

(1) Le travail annoncé ici a paru dans plusieurs numéros de l'*Univers* du mois de juillet. On y expose la

ménageâmes pas seulement M. de Montalembert, qui n'a jamais été et qui ne sera jamais maltraité ici, quoiqu'il fasse; nous ménageâmes M. de Falloux lui-même, le défendant comme ministre et comme catholique contre les attaques des feuilles révolutionnaires, tout en trouvant quelquefois, sans le dire, qu'il ne savait pas assez mériter leur courroux.

Il est vrai qu'à travers ces ménagements nous disions à nos adversaires qu'ils avaient tort. C'est l'inconvénient nécessaire de la discussion. Cependant, avec quel soin nous savions écarter tout ce qui pouvait blesser l'homme et l'ami ! M. de Falloux écrit que « M. de Montalembert était traduit chaque » matin devant les catholiques comme » s'il eût déserté les opinions de sa vie

discussion de la loi, jusqu'au vote, et on y rappelle ensuite les observations qui ont été faites dans le journal sur ou contre les modifications que cette loi a subies depuis le 2 décembre.

» entière, privé la cause du fruit de ses » services, anéanti les dernières espé- » rances de la religion et de la liberté. » Pures emphases. Ce rôle, le *Correspondant* le prend envers nous, nous ne le prîmes point envers M. de Montalembert. Nous n'avons pas une seule fois, quelles que fussent les provocations, cherché dans les anciens discours de M. de Montalembert un seul mot qui pût le mettre en contradiction avec lui-même.

Cette réserve ne l'adoucissait pas. Il supportait difficilement de n'être point suivi ; il en parlait avec amertume, prétendant que l'*Univers* détruisait le travail de sa vie et dissolvait le parti catholique. Nous avions au contraire la confiance de maintenir le parti catholique ; et le maintenir, c'était lui en garder la direction. Ses arguments pour la loi et contre nous n'étaient point ignorés de nos lecteurs. On sait combien nous méprisons cette basse

adresse qui consiste à supprimer ou à falsifier les opinions que l'on combat. Les documents, les rapports, les principaux discours et articles en faveur du projet, ont été publiés dans l'*Univers* avec plus d'étendue que dans les journaux mêmes qui lui donnaient leur appui.

Une autre chose que M. de Falloux paraît avoir oubliée et qui lui sera démontrée, c'est que nous n'étions pas ses seuls adversaires. La politique entra dans son succès pour une part plus grande que l'adhésion des catholiques. Sa force se trouvait toute dans l'Assemblée. Là même des catholiques le combattirent (1), de solennelles incertitudes se manifestèrent. Pour tout le monde, Mgr Parisis y représentait l'Épiscopat. Cet éminent Évêque est compté par M. de Falloux au nombre des partisans de la transaction; cependant il ne l'a pas voulu voter. Il en repoussait le prin-

(1) Entre autres M. l'abbé de Cazalès.

cipe, où il voyait la domination de l'État sur l'Église en matière d'enseignement. Sans nier que le projet, amélioré, ne pût alléger la situation et donner quelques facilités pour le bien, ce qui suffit aux combinaisons éphémères de la politique, il ne voulut pas sanctionner la chaîne parce qu'on l'écartait; et, dans la neutralité inquiète où il crut devoir se renfermer, il ne condamna ni ne désapprouva une résistance décidée. Les Évêques gardèrent en général cette attitude. Le projet n'eut de soutien actif et déclaré dans l'épiscopat que Mgr l'Évêque nommé d'Orléans. Plusieurs autorisèrent publiquement notre opposition.

Le projet reçut quelques améliorations, auxquelles nous croyons que cette opposition ne nuisit point, et fut voté.

« L'*Univers*, dit M. de Falloux, continua » près de l'épiscopat la campagne qu'il » venait de perdre devant l'Assemblée. Il

» entreprit de l'*entraîner* au refus de la
» part d'attributions que lui conférait et
» lui demandait la nouvelle loi. Il publia
» des remontrances à Mgr l'Évêque de Lan-
» gres, dont l'une était signée *un prêtre*,
» et provoqua une protestation d'un cer-
» tain nombre d'ecclésiastiques du diocèse
» de Langres. Il plaida vivement la même
» thèse à Rome. Mais bientôt Rome parla,
» et une communication du Souverain-
» Pontife au Nonce mit fin à ces dernié-
» res tentatives. »

Ce récit est trop arrangé. Après le vote, la loi ne nous parut pas beaucoup meilleure; mais elle était faite, nous aurions volontiers cessé le combat. C'était trop peu pour les partisans de cette œuvre douteuse.

Ils exigeaient une admiration sans réserve, et ils provoquèrent ainsi une polémique où nous leur demandions de ne pas s'engager, la question étant désormais au jugement des Évêques. Nous n'es-

sayâmes point d'*entraîner* l'épiscopat, expression aussi injuste qu'inconvenante. Nous ne plaidâmes aucune thèse à Rome. Ces hautes pratiques conviennent à l'assurance des hommes d'État; elles siéraient mal à de pauvres journalistes, déjà bien assez occupés de leur besogne quotidienne. Nous avons tout à la fois plus d'humilité et plus de fierté que M. de Falloux ne nous en attribue. Ayant dit tout haut ce qu'il nous a paru légitime de dire, nous évitons de donner des conseils à ceux de qui nous attendons des ordres, et nous nous abstenons d'offrir toutes les explications qu'on ne nous demande pas. Il faut qu'un journal catholique puisse être jugé non sur ses plaidoyers, mais sur ses œuvres. Dieu nous préserve de chercher à influer par des arguments sans contrôle public, sur des décisions que doit dicter une sagesse si supérieure à nos faibles vues ! Notre adversaire s'emporte jusqu'à

dire que l'*Univers* « tend en France à » peser sur l'épiscopat comme organe de » Rome ; et à peser à Rome comme or- » gane de l'épiscopat. » Il n'explique pas, lui qui explique tout, comment il se fait que Rome et l'épiscopat tolèrent une pareille tendance, ou ne l'aient point aperçue, quoique souvent dénoncée. Il n'explique pas davantage comment des cœurs catholiques peuvent s'abandonner au délire d'une si orgueilleuse prétention. Sa modération le porte quelque part à reconnaître que nous avons parfois des *moments lucides*. S'il pouvait nous reconnaître aussi des *moments chrétiens*, il effacerait cette phrase, et ce serait un acte de respect envers l'Église, un acte de justice envers nous. Qu'il sache bien que nous n'avons jamais dit, jamais écrit, jamais fait écrire à Rome qu'une seule chose : savoir, que nous ne demandons rien, que nous ne conseillons rien, que nous ne refusons

rien ; étant résolus comme écrivains d'obéir purement et simplement, prêts à lutter jusqu'à la fin, prêts à disparaître au premier signe et sans achever la polémique commencée.

L'instruction envoyée au cardinal Fornari, de pieuse et vaillante mémoire, en réponse à des consultations autrement importantes que n'eussent été les nôtres, autorisait les évêques à entrer dans les conseils établis par la nouvelle loi. Le fait de cette autorisation dit assez quels doutes l'œuvre de M. de Falloux inspirait à l'épiscopat.

Notre opposition finit immédiatement et avec une sincérité dont on aurait pu nous tenir plus de compte. Un journal religieux qui se publiait alors à Paris, le *Moniteur catholique*, voulut, même après la lettre du Nonce, poursuivre le combat. L'*Univers* lui fit observer que la cause était finie, et que les enfants de l'Église n'a-

vaient plus à critiquer la loi, mais à se mettre d'accord pour en tirer tout le bien possible. Le *Moniteur catholique* cessa de paraître. Seul mort enterré sur ce champ de bataille, mais, hélas ! non pas seul blessé !

Nous cherchons à comprendre comment le ressentiment, que n'éprouvaient point les vaincus, resta si profond dans l'âme du vainqueur. Cette rancune, après six ans, n'est pas naturelle. Quand même nous aurions eu le plus grand tort de contester la transaction de 1850, nous avons été vaincus, nous avons rendu les armes, c'est une affaire terminée. Il est impossible que M. de Falloux, homme de négociations, d'accommodements, de raccommodements et de fusion, légitimiste agréable à M. Thiers, catholique agréable à M. Cousin, écrivain religieux agréable à l'Académie, ami de M. de Montalembert sans avoir rompu avec M. de Persigny, il

est impossible qu'un esprit de ce liant et de cette imperméabilité, et qui professe l'amour de la libre discussion, ne puisse pas nous pardonner, après six ans ,de lui avoir disputé une victoire. Il est sinon également impossible, du moins difficile, que ce même homme, assidu à prendre des notes et à garder tous les petits papiers, soit tombé involontairement dans les erreurs de fait et d'appréciation que nous avons le regret de signaler. Il n'a donc voulu ni, comme on pourrait le croire, se venger, ni, comme il le prétend, écrire une page d'histoire. Il a un autre but. Nous n'achèverons pas ce travail sans l'avoir pénétré.

VII.

Si le parti catholique se trouva, dès 1849, non pas dissout (il est, grâce à Dieu, indissoluble), mais déformé, disjoint, éparpillé et d'une certaine manière amoindri, M. de Falloux, après les événements, y a contribué plus que personne. Nous ne dirons pas qu'il l'a fait avec une pleine conscience de l'opération; cela est au jugement de Dieu, qui pourra nous imputer à justice quelques-unes de nos

fautes. Cependant, il faut se souvenir de l'opinion générale du parti légitimiste, et de l'opinion particulière exprimée à Angers, au mois d'avril 1849, par le royaliste de la veille qui devait être neuf mois plus tard ministre de Louis-Napoléon. M. de Falloux pensait déjà qu'il fallait ou supprimer ou transformer le parti catholique : le germe de la transaction s'était clairement accusé dans l'esprit qui devait la produire.

Lors donc que le parti catholique, par la présentation de la loi d'enseignement, se trouva divisé contre lui-même, et par le vote de cette loi resta comme désœuvré, M. de Falloux ne put être bien fâché de ce double résultat. Nous croyons qu'en ce moment il se sentit assez disposé à nous remettre nos crimes. Il nous les remit en effet; du moins nous le pûmes croire. Une réconciliation, cette réconciliation que notre attitude dans la discussion aurait rendue impossible, s'opéra pleinement et

promptement, non seulement avec M. de Montalembert, ce que l'écrit de M. de Falloux ne laisse guère soupçonner; mais encore, ce qui paraîtra plus étrange, avec M. de Falloux lui-même.

Nous sommes portés à croire qu'en nous réconciliant avec M. de Montalembert, nous dérangeâmes un peu, sans le savoir et sans y prétendre, quelques-unes des perspectives de l'ancien ministre. Il y a entre M. de Montalembert et l'*Univers* des affinités vivaces, peut-être indestructibles, qui ne tardent guère, lorsqu'elles se joignent, à construire un pont sur tous les courants de contradiction qui peuvent les séparer. L'accord de l'orateur et du journal catholiques redevint bientôt un souci pour la politique légitimiste pure. L'orateur, charmé principalement de l'attitude du Gouvernement dans les questions religieuses, manifestait des tendances bonapartistes; le journal, par les mêmes raisons, était

très *présidentiel,* on nous permettra d'employer le mot du temps. Dans les discussions de jour en jour plus animées qui dissolvaient la majorité conservatrice, M. de Montalembert était du côté du Prince ; l'*Univers,* réservant l'avenir, était du côté du Président ; M. de Falloux était du côté de l'Assemblée, où s'ébauchait péniblement la fusion des anciens légitimistes et des anciens philippistes, sous le nom commun de parlementaires. En refusant aux rédacteurs de l'*Univers* le droit d'avoir leur opinion politique distincte, et en admettant qu'ils dussent en cette matière laïque obéir à leurs chefs laïcs, comme en matière religieuse à leurs chefs religieux, nul ne peut servir deux maîtres : qui devait commander, de M. de Montalembert ou de M. de Falloux? M. de Montalembert avait au moins des droits d'ancienneté, et en outre, pour le moment, des doctrines plus monarchiques.

Au milieu de sinistres rumeurs, à travers des convulsions misérables où le parlementarisme achevait de donner sa mesure, on arrivait à 1852. M. de Montalembert disait : *Bonaparte;* M. de Falloux disait : *Changarnier;* l'*Univers,* entre eux deux, plus près du premier, disait : *Réélection du Président.* Car l'*Univers* n'est pas impérialiste de la veille. Tout en souhaitant que la force, si la force devait dénouer la situation, partît de l'Élysée, et non de la Chambre ou de la rue, nous aurions préféré une solution constitutionnelle.

Vers cette époque, le rédacteur en chef de l'*Univers,* accompagné d'un de ses collaborateurs, rendit à M. de Falloux sa visite de 1849. Après déjeûner, on parla de la situation. Comme en 1849, les avis se trouvèrent bien différents; mais cette fois, les vues de M. de Falloux n'étaient plus du tout celles de M. de Montalembert. Il

exposait des préventions exagérées, une confiance précipitée, des desseins téméraires. Comme en 1849, on lui fit des objections qu'il ne put vaincre. Comme en 1849, il se rabattit à réclamer la neutralité du journal. En présence des événements, la neutralité telle qu'il la désirait n'était guère possible; il ne l'obtint pas. On se quitta néanmoins sans rupture, et, à ce qu'il semblait, plutôt encore amis que divisés. Bientôt après le coup d'État eut lieu. Il mit M. de Falloux en cellule au quai d'Orsay, et M. de Montalembert dans la commission consultative; l'*Univers* resta chez soi.

M. de Montalembert vint au bureau du journal le matin du 2 décembre, comme il y était venu le soir du 24 février, mais non pas avec angoisse ni pour conseiller la résistance; bien au contraire! Dans la maison voisine, au premier étage de la mairie du dixième arrondissement, quatre

hommes et un caporal, l'arme au bras, assistaient au dernier soupir de l'Assemblée nationale législative, et fermaient la petite fenêtre, le *vasistas* donnant sur la rue, par où M. Berryer venait de haranguer une foule insensible. Comment M. de Falloux, qui a vu la séance du 24 février et la séance du 2 décembre, peut-il croire au régime parlementaire! M. de Montalembert, en ce moment-là, n'y croyait guère et le regrettait peu. Ce fut dans le cabinet du Rédacteur en chef, alors absent de Paris, sur son bureau, avec sa plume, qu'il écrivit à plusieurs catholiques des départements, pour les presser d'adhérer au coup d'État. M. de Falloux n'a guère pu ignorer ces détails; M. de Montalembert n'a pu les oublier, et il a dû lire en épreuves le travail de M. de Falloux. Par quel mauvais conseil d'inimitié, par quel besoin de nous décrier ces deux hommes considérables ont-ils pu s'accorder, l'un

pour dire, l'autre pour laisser croire que l'*Univers* s'était affranchi de l'influence de M. de Montalembert depuis 1849, et que le 2 décembre il marchait seul? Nous ne marchions pas seuls; nous suivions M. de Montalembert, qui tenait la tête d'assez loin.

En l'absence du Rédacteur en chef, ses collaborateurs s'étaient refusés à engager le journal aussi vivement que le chef du parti catholique l'aurait désiré. Le succès du coup d'État paraissait si assuré que l'on pouvait éviter de se prononcer contre le groupe déconcerté de ses adversaires. Le lendemain, la résistance s'organisait; le 4, il y avait des coups de fusil. Le moment était venu de prendre parti; nous nous prononçâmes pour le Gouvernement, dont la cause était celle de l'ordre social :

« Il faut le soutenir aujourd'hui, que la » lutte est engagée, pour avoir le droit de » le conseiller plus tard.

» Plus encore aujourd'hui qu'avant le » 2 décembre, nous disons aux hommes » d'ordre : Le Président de la République » est votre général ; ne vous séparez pas » de lui, ne désertez pas. Si vous ne » triomphez pas avec lui, vous serez vain- » cus avec lui, et irréparablement vain- » cus.

» Ralliez-vous aujourd'hui ; demain il » sera trop tard, ou pour votre salut, ou » pour votre honneur (1) ! »

Cette déclaration fut approuvée de M. de Montalembert.

Cependant, quoique très décidé et jugeant sainement et courageusement la situation, M. de Montalembert n'était pas tout à fait au dessus d'un certain effroi de l'opinion, qui travaille volontiers les hommes de tribune. Il craignait les reproches de quelques illustres parlemen-

(1) *Univers*, 5 décembre 1851.

taires, ses amis et ses antagonistes d'autrefois. Déjà il les entendait déclamer contre la salutaire initiative qui, du même coup, les remettait dans la foule et sauvait le pays. Bientôt il brava cette impression. Sur le moment, elle le tenait assez fort, et il demandait à être poussé. On le poussa.

Triste condition du journaliste, souvent accusé d'imprudence, de témérité, de violence et même de qualités pires, uniquement pour avoir paru *pousser,* lorsqu'en réalité on le tirait! En cette rencontre pourtant, il ne fallut pas tirer beaucoup. La défaite simultanée des insolents qui menaçaient de mettre à sac la société et des incapables qui la livraient, le remplacement subit d'une anarchie inextricable par un pouvoir dont toutes les intentions s'annonçaient excellentes, c'était assez pour pousser de bon cœur.

Nous sommes certains d'avoir répondu

aux vœux de l'immense majorité de nos amis, comme au désir de M. de Montalembert ; et jamais on ne nous persuadera que, dans cette occasion, M. de Falloux lui-même nous ait sincèrement désapprouvés. On lui attribuait ce mot spirituel et vraisemblable : *Je fais mon possible pour paraître résigné ; au fond, je suis satisfait.* C'est le résumé de sa conduite. Sans prendre la parole, il permettait à quelques amis de faire connaître ses sentiments, lesquels étaient d'engager les légitimistes *à ne pas se prononcer pour la négative dans l'appel qui allait être fait au pays.*

Quant à M. de Montalembert, il réprimandait vertement ceux qui parlaient de s'abstenir. A son tour, il *poussait.* Voici ce qu'il écrivait le 12 décembre :

« Je sais que de grands politiques, fort peu scrupuleux d'ailleurs, après nous avoir menés où nous sommes, après nous avoir condamnés à la perte de

» toutes nos libertés par l'abus qu'ils en
» ont fait ou laissé faire, prêchent aujour-
» d'hui qu'il *faut faire le vide* autour du
» pouvoir. Je m'incline devant le scru-
» pule, je proteste contre la tactique. Je
» n'en connais pas de plus immorale ni
» de plus maladroite. Je défie qui que ce
» soit de la *justifier aux yeux de la*
» *conscience et de l'histoire* (1). »

C'est M. le comte Molé qui avait parlé de *faire le vide;* et les *grands politiques* dont il est question sont devenus les chefs de la Fusion.

L'*Univers* était beaucoup moins *entraînant*. Il avait dit, dès le 8 décembre :

« Maintenant que la cause est décidée
» et que toute la France accepte ce qui
» vient d'être fait, nous rentrons dans le
» rôle que la situation nous impose. Il ne
» surgirait en ce moment de la polémique

(1) *Univers*, 14 décembre. *Lettre au Rédacteur*.

» des journaux aucune lumière dont le
» Gouvernement pût tirer bon parti : ce
» qu'il a besoin de savoir, il le saura bien
» mieux par les hommes qu'il appelle
» dans ses conseils, au nombre desquels
» nous voyons avec un très grand plaisir
» le plus éminent défenseur de la cause
» catholique et quelques autres de nos
» amis. Mais notre mission à nous est
» toute spéciale. Nous ne sommes ni vain-
» queurs, ni vaincus, ni mécontents. Nous
» n'avons rien à dire lorsque rien de ce
» que nous aimons par-dessus tout n'est
» attaqué ni menacé. Nous regardons pas-
» ser les événements. Jamais ils n'offri-
» rent à l'intelligence chrétienne de plus
» grandes et plus consolantes leçons. »

C'est peut-être là ce que M. de Falloux
appelle « se perdre en contemplations
extatiques; » mais nous ne savons pas
comment nous aurions pu nous renfermer
plus strictement dans la ligne du parti

catholique, ou nous effacer plus modestement devant l'homme éminent qui le représentait.

Ajoutons que les véritables chefs du parti catholique, les Évêques, avaient parlé, et qu'encore une fois leurs sentiments, publiquement manifestés, apportaient à notre conduite la seule approbation dont nous pensions avoir besoin. Les Évêques ne nous donnent pas de direction; mais ils élèvent la voix dans toutes les circonstances importantes, et leurs instructions, fidèlement publiées par nous, deviennent une règle d'où l'on ne prouvera pas que nous nous soyons jamais écartés. Nos illustres adversaires n'ont pas ici de plus grands priviléges que les nôtres; ils pourraient éprouver quelque embarras s'ils voulaient établir qu'ils les ont moins outrepassés.

Jusqu'au 2 décembre 1851 et même jusqu'aux premiers mois de 1852, l'union

que M. de Falloux représente comme irréparablement brisée dès 1849, et brisée par nous, fut donc au contraire entière et parfaite. On a entendu le langage de M. de Montalembert, le nôtre, celui de M. de Falloux lui-même; on se souvient des mandements des Évêques et de leur attitude lorsqu'ils eurent occasion de paraître devant le chef de l'État. Voici en quels termes M. de Falloux analyse cette situation et rappelle ses souvenirs. C'est à nous qu'il s'adresse :

« La transformation des institutions, en » 1851, trouvait et devait laisser l'Église » dans son auguste neutralité. C'est vous » (l'*Univers*) qui avez essayé de l'en faire » sortir; c'est vous qui, tous les jours, » élevez la voix pour insulter les droits » et les garanties que vous aviez invoqués, » les hommes que vous aviez eus pour » compagnons ou pour chefs. Vous l'avez » fait sans relâche et sans retenue, pen-

» dant même que l'*exil* (M. de Falloux
» croit qu'il a été exilé!) et le silence
» universel vous assuraient les immunités
» du monologue. »

Que ceux qui nous plaindraient d'être en butte à de pareilles violences, plaignent d'abord M. de Falloux! Il descend d'une position où il ne remontera pas.

Et vous, comte de Montalembert, vous écoutez, vous approuvez; et parce que ce langage injurieux et injuste ne s'adresse qu'à nous, vous ne voyez pas qu'il ne s'applique qu'à vous! A l'époque dont on parle, nous étions avec nos chefs et avec nos compagnons, avec nos Évêques et avec vous; nous n'avions point d'amis en exil; nous disions que nous n'étions ni vainqueurs, ni vaincus, ni mécontents; et en applaudissant à la transformation des institutions, nous gardions un compatissant silence sur « *les grands politiques,* » *fort peu scrupuleux d'ailleurs,* qui, après

» avoir perdu toutes nos libertés par l'abus
» qu'ils en *avaient fait* ou laissé faire,
» prêchaient la doctrine maladroite et *im-*
» *morale* de l'abstention ! »

VIII.

Nous suivions nos chefs, non-seulement dans la grande question de conduite du moment, mais encore dans les questions secondaires qui pouvaient s'élever parmi nous. Il plaît à M. de Falloux, par une de ces habiletés subalternes auxquelles il se confie trop, de rappeler le débat sur les classiques comme un nouveau sujet de querelle suscité par l'*Univers*, aussitôt après le vote de la loi du 15 mars 1850 :

« L'*Univers* se mit en quête d'un autre » théâtre ; il chercha le terrain qui s'éloi- » gnait le moins possible de celui qu'il » *venait de perdre*.....

» L'*Univers*, une fois livré à lui-même, » porta là comme ailleurs son *despotisme* » *tyrannique*. Il se mit à établir que l'en- » seignement religieux pouvait et devait » être l'unique souci de la société. Selon » lui, la religion était désintéressée de tout » le reste. Qu'importaient aux catholiques » les principes qui, après elle, contribuent » le plus efficacement à la paix, à l'ordre, » à la prospérité des peuples ! Qu'impor- » tait une juste ou une fausse direction » de la politique nationale ? Tout cela était » ou devait être indifférent. On était bien » près de subordonner et même de trahir » l'Église, quand on gardait une opinion » arrêtée sur les événements qui agitent » ou compromettent le pays dans lequel » Dieu nous ordonne de vivre...

» Envers l'*Église elle-même* les préten-
» dus anti-païens ne reculèrent devant au-
» cune irrévérence : ils incriminèrent har-
» diment trois siècles de son enseignement
» universel. On ne fit grâce ni aux cor-
» porations les plus austères, ni aux doc-
» teurs les plus illustres... »

Ces pâles enflures réfutent médiocrement la thèse que nous avons soutenue au sujet des classiques, et nous font croire tout simplement que M. de Falloux ne s'en est point occupé. Mais il a le devoir d'être exact dans l'exposé des faits. Or, la discussion des classiques n'a été soulevée qu'en 1852, près de *deux ans* après le vote de la loi-Falloux, à la suite d'une publication de M. l'abbé Gaume, encouragée hautement par Son Ém. le cardinal Gousset. Déjà le pénétrant esprit de Mgr Parisis avait signalé la nécessité de réformer l'enseignement littéraire des colléges. M. de Montalembert était avec nous, et si

bien avec nous que nous eûmes le crédit de lui faire adoucir une lettre d'adhésion à M. l'abbé Gaume, où l'*Univers, livré à lui-même,* trouvait que les anciennes congrégations enseignantes étaient trop sévèrement traitées. Cette lettre a depuis été publiée intégralement, mais l'*Univers*, dans son « despotisme tyrannique, » ne l'imprima que corrigée. On lui sut peu de gré alors de sa modération; il en retire aujourd'hui peu de fruit. M. de Falloux doit savoir tout cela, et s'il l'ignore, il a tort d'écrire l'histoire. Il doit savoir aussi que plusieurs prélats étant intervenus dans un sens contraire, l'*Univers* fit un sacrifice à la paix, et, sans retirer son opinion, s'imposa le silence. Depuis, le Saint-Siége ayant, non pas clos le débat et exigé des engagements, comme le dit M. de Falloux, mais donné une règle, l'*Univers,* se conformant à cette règle, a continué de soutenir une doctrine que rien ne l'oblige d'abandonner.

Ce ne fut point là d'ailleurs une cause de division. On comprendra sans peine que des chefs qui ne permettraient point à leurs soldats (surtout à des soldats sans solde) de penser autrement qu'eux en pareille matière, perdraient vite, et par leur faute uniquement, toute espèce de droit à l'obéissance. Quelque idée que se fasse M. de Falloux de la condition de journaliste, le journaliste n'est pas absolument un manœuvre; on ne le fait pas parler ou se taire absolument comme on l'exige. Pour notre compte, nous ne l'entendons pas ainsi. En matière de littérature ou sur des points plus importants, par exemple en ce qui regarde les personnes, les goûts particuliers, les affections ou les convenances individuelles, nous n'avons jamais admis que les sentiments ou les commodités des *chefs* dussent être la règle de notre attitude. Si les *chefs* avaient quelque motif privé de ménager un philosophe,

un écrivain, un orateur, nous ne verrions là aucune obligation décisive de ménager nous-mêmes la philosophie de ce philosophe, le livre de cet écrivain, le discours de cet orateur. Notre principe à nous, comme serviteurs publics de la vérité religieuse, est de n'avoir ni amis, ni ennemis, c'est-à-dire de ne tenir dans notre œuvre aucun compte de nos sentiments particuliers; de ne pas refuser la justice et l'éloge à un adversaire personnel qui fait bien, de ne pas nous interdire la critique ou même la censure envers un ami personnel qui se trompe ou qui fait mal. La loi que nous nous imposons, nous avons dû quelquefois l'imposer. C'est une source de désagréments dans le commerce de l'homme politique et du journaliste. L'homme politique peut demander au journaliste soit des complaisances, soit des rigueurs dont il ne voudrait pas lui-même porter la responsabilité. De telles misères

peuvent rendre le ménage orageux ; elles ne déterminent pas le divorce, surtout entre chrétiens.

Comment donc le divorce s'est-il accompli ? Ce point est délicat à traiter. Essayons d'y toucher sans nous donner trop raison.

IX.

Deux mois environ après le coup d'État, M. de Montalembert parut moins ferme dans l'approbation qu'il lui avait donnée. Nous suivions avec inquiétude les progrès de ce mécontentement, et nous tâchions de le combattre. Les causes en étaient en partie politiques, en partie personnelles. Les causes politiques nous paraissaient moins importantes qu'à lui; nous trouvions que les causes personnelles, quoique

fondées, ne devaient point influer sur sa conduite politique.

Du reste, la thèse n'était nullement alors de ménager à l'Église une chance d'excuse, une sorte d'*alibi* au tribunal des révolutions futures en se tenant à l'écart du Gouvernement. On ne regrettait pas encore les libertés parlementaires et on ne se rattachait point à la doctrine de l'abstention. On reprochait plutôt au pouvoir de ne pas rechercher assez le concours des catholiques.

A notre avis, il n'importait pas beaucoup que les catholiques fussent au pouvoir, s'ils avaient d'ailleurs la chance d'y faire pénétrer une partie de leurs idées, de manière que les besoins de l'Église obtinssent graduellement satisfaction. La position d'amis désintéressés, ne pouvant pas même être accusés de stipulations individuelles, nous paraissait plus désirable qu'une action directe, officielle et

prépondérante, contre laquelle se soulèverait probablement une de ces frénésies d'opinion qui feront longtemps en France reculer tous les gouvernements. Nous pensions qu'un catholique notoire, engagé avec éclat dans les luttes antérieures, s'il arrivait à une position active, se briserait sur un double écueil, accusé en même temps de trop faire et de faire trop peu. Nous demandions s'il n'y aurait pas à la fois plus d'avantage et plus de grandeur à conseiller, à soutenir, à presser, qu'à ébaucher en tâtonnant des transactions. Quelle importance ne paraîtrait pas avoir la disgrâce, quels périls n'aurait pas la réaction, si, après avoir paru un instant au pouvoir pour signer des compromis, il en fallait descendre, ou plutôt tomber? Ceux qui ont posé une doctrine et vaillamment combattu pour elle, ne doivent pas s'attendre à l'appliquer. C'est la besogne des disciples, parce qu'ils excitent chez les

vaincus moins de répugnance et ne sont pas liés envers les vainqueurs par d'aussi grands engagements. Les transactions des disciples ne lient pas la doctrine. Ils lui font faire un pas, d'autres viennent et la mènent plus loin. A l'heure de son triomphe complet, ses premiers apôtres sont morts. Ainsi le veut la force des choses, plus encore que l'ingratitude naturelle aux hommes, contre laquelle il est inutile de s'irriter, car les hommes n'en seront que plus ingrats. Si notre cause avance, si le bien que nous avons voulu faire se fait, qu'importe que l'on nous mette à l'écart! On nous y met, restons-y; nos idées, peut-être, y seront d'autant moins. Le monde dira que nous sommes joués; quelques habiles se riront de nous. Le grand malheur! C'est une de nos fonctions en ce monde d'être joués. Mais nous forcerons l'estime de ceux qui nous verront tels que nous sommes, attachés non

à la fortune, mais au bien que cette fortune leur permet d'accomplir, et que nous ne cessons de leur conseiller dans un intérêt qui est aussi le leur, et dont nous ne tirons personnellement aucun fruit. Qu'ils nous trouvent amis, tant qu'ils ne seront pas ennemis de ce que nous aimons plus que tout et plus que nous-mêmes. Ainsi, nous les prendrons par leurs instincts les plus nobles ; ainsi, nous conserverons la paix avec eux et l'union entre nous. — Que faire d'ailleurs? De l'opposition? Mais quelle opposition? Sous Louis-Philippe, notre opposition a été bien légitime, bien modérée, et pourtant quelques-uns d'entre nous ont craint, depuis, de l'avoir parfois poussée trop loin. Nous devons avoir du scrupule à tendre la main aux partis politiques, à seconder des vues toujours trop différentes des nôtres. — Et puis les conditions de l'opposition ne sont plus ce qu'elles

étaient. Une opposition sérieuse, pour des catholiques, il n'y a pas de sujet; une opposition mesquine serait sans dignité. Ou le pouvoir répondra à nos coups d'épingle par des coups de massue, ou il les dédaignera. Dans le premier cas, nous serons écrasés; dans le second, nous serons amnistiés. Être écrasé pour une pointe, est ridicule; être pardonné, amnistié, toléré, tenir uniquement du mépris de la force le droit de la taquiner un peu, est honteux. Laissons ces vaines ressources et ces puérils contentements; ne faisons *ni la guerre, ni la cour*. Si nous devons être un jour frappés, que ce soit comme catholiques, et que personne ne puisse s'y méprendre. Nous n'aurons pas besoin d'être frappés deux fois! On saura que la cause catholique entre dans une phase nouvelle. Nous aviserons alors. Dieu, que nous n'aurons pas abandonné, ne nous abandonnera pas. D'ici là, libres d'enga-

gements et de passions, contre tous les ennemis de la vérité, continuons le combat pour la vérité.

Cette ligne, la seule que notre conscience nous indiquât clairement, nous semblait être celle de l'épiscopat. Donoso Cortès l'appuyait de l'autorité de sa raison, si haute et si désintéressée. Nos amis, sauf un petit groupe parlementaire mis en désarroi par le 2 décembre, y étaient déjà entrés.

M. de Montalembert en prit une autre.

Toutefois, son vif esprit, assailli en ce moment, comme l'est habituellement celui de M. Cousin, « par des lumières en sens contraire, » ne se retourna pas immédiatement vers les principes de 89. Nous trouvons dans l'*Univers*, à la date du 11 février, un compte-rendu de son discours de réception à l'Académie. Il y est loué avec cette effusion de cœur qui nous était ordinaire quand nous parlions de lui, et

qu'il aurait dû, ce nous semble, moins oublier. L'accord, déjà menacé sur la question de conduite, est encore parfait sur la question de doctrine. Nous faisons remarquer « de quelle main maîtresse M. de » Montalembert a châtié l'immortel 89 et » la grande Constituante, et flagellé la » sainte égalité. » Plus d'un passage de ce discours — le chant du cygne! — est une déclaration de guerre à la Révolution. La censure académique y avait voulu mettre les ciseaux. M. de Montalembert tint bon et fit tout passer. En ce moment, l'Académie était à ses yeux la dernière forteresse du faux libéralisme et de la fausse religion. Ses *petits traités* publiés en 1848, sur la demande du général Cavaignac, donnaient, disait-il, l'exacte mesure de sa force morale, et avec les petits livres de la rue de Poitiers, témoignaient de l'impuissance conjurée de la philosophie académique et du parlementarisme. Entrant

là. plus en victorieux qu'en allié, il voulait s'y montrer du premier coup dans la vérité et dans l'honneur de son rôle, catholique et contre-révolutionnaire.

C'était précisément la position où nous prétendions rester, et que nous croyons avoir gardée. Nous eûmes l'occasion de le dire, lorsque la presse reçut sa législation actuelle :

« Nous ne consentirons pas plus à dé-
» pendre de l'opinion que du pouvoir.
» Nous sommes ce que nous avons été,
» nous resterons ce que nous sommes, les
» enfants et les serviteurs de l'Église, ac-
» ceptant ce qu'elle accepte, honorant ce
» qu'elle honore, ennemis de tous ses
» ennemis. Dans cette ligne si droite, nous
» rencontrerons non seulement, ce qui
» est naturel, des adversaires, mais en-
» core des calomniateurs. On cherchera,
» on trouvera même, on l'a déjà fait, quels
» intérêts personnels nous dirigent ; mais

» comme en dépit de ces belles décou-
» vertes il ne dépend que de nous, et de
» nous seuls, de donner un fond à la ca-
» lomnie, nous sommes tranquilles. »

X.

Ces derniers mots étaient une allusion aux attaques plus que malveillantes dont nous poursuivaient les journaux légitimistes de province.

Nos lecteurs savent que nous n'avons jamais perdu beaucoup de temps contre cette sorte d'adversaires ou plutôt d'ennemis. La plupart sont de bonne foi, mais d'une grande simplicité : difficilement on leur ferait entendre raison ; d'autres n'ont

ni simplicité ni bonne foi, et ce serait peine perdue de leur offrir des raisons qu'ils ne cherchent pas. Ils nous reprochent de n'être point légitimistes. Assurément, nous ne le sommes point et nous n'avons jamais prétendu l'être à leur façon ! En même temps qu'ils nous imputent ce fait comme un crime, ils suivent M. de Montalembert, qui rejette avec dédain leur unique dogme, l'inamissibilité des couronnes, et qui par tous les engagements de sa vie est encore moins légitimiste que nous. D'un autre côté, ils se laissent infatuer de 89 jusqu'à perdre toute doctrine monarchique.

A l'époque dont nous parlons, leur irritation contre nous avait pour cause mal dissimulée le succès universel du 2 décembre et les conséquences visibles qu'il annonçait; conséquences que nous ne réclamions point, mais contre lesquelles nous n'avions rien à dire et rien à faire.

Tout se préparait pour un avénement plus durable que n'avait été celui de la République. Cette éventualité ébranlait dans le parti légitimiste beaucoup d'esprits sérieux : ils se demandaient s'ils devaient enfin toujours se tenir à l'écart de toute vie politique, ou se réduire à l'état de minorité de plus en plus imperceptible, ayant pour unique rôle de fronder mesquinement l'autorité au profit de l'anarchie.

Témoins de ces incertitudes, désolés de voir se perdre une des meilleures forces de la société, nous engagions les légitimistes à ne pas recommencer ce qu'ils avaient fait sous Louis-Philippe, à ne pas se rendre inutiles, à ne pas éloigner d'eux un pouvoir qui ne demandait qu'à leur faire une place digne d'eux. Nous les exhortions à se mettre partout au service, non de la cour, mais du pays; car autrement l'influence qui s'acquiert par l'exercice des charges publiques reviendrait à

d'autres, qui en useraient contr'eux et qui ne la perdraient plus. C'est ainsi, disions-nous, que les révolutions politiques deviennent des révolutions sociales et sont irréparables. Prenez donc votre part, ou vous serez dépossédés à jamais.

Ces conseils devaient naturellement déplaire aux journalistes du parti légitimiste. Ils nous disaient des injures; c'était à peu près tout ce qu'ils pouvaient faire. Et comme d'ailleurs leur allure était un peu gênée par la condition nouvelle de la presse, ils nous injuriaient d'autant plus, n'ayant rien à craindre de nous. Depuis 1851, en religion et en politique, du côté des légitimistes, du côté des parlementaires, du côté des révolutionnaires, nous avons souvent payé pour d'autres; et l'on a déchargé sur nous bien des colères qu'il n'était pas permis de porter plus loin.

Observons que ces conseils si mal reçus étaient exactement ceux que donne

aujourd'hui la Fusion, sauf qu'elle y ajoute celui d'accepter aussi la Révolution en principe. Les légitimistes fusionnés admettent la possibilité de s'unir dans le maniement des affaires à tout le débris des serviteurs de la monarchie de Juillet, lesquels n'abandonneront certainement aucune de leurs anciennes idées ni probablement de leurs anciennes antipathies, lorsque, comme ils l'espèrent, la fortune leur reviendra. Or, leurs idées et leurs antipathies constituent ce que l'on appelle la Révolution. A notre avis, mieux vaudrait discipliner la Révolution sans eux ou contr'eux aujourd'hui, que de la servir demain avec eux. Présent, avenir, honneur, principes, tout en serait moins compromis.

Si les raisons que nous avons sincèrement produites ont pu décider quelques légitimistes à entrer dans les conseils du pays, à exercer les magistratures popu-

laires, à donner à leurs enfants des carrières utiles et laborieuses, à se mettre en mesure de faire tout le bien et de remplir tous les devoirs que la société et la religion assignent aux premiers d'une nation, et à se garer par là même des compromis fallacieux et stériles où les artisans politiques voudraient les engager, nous croyons leur avoir rendu un service véritable. Ce sentiment compense bien le déplaisir léger que nous avons pu éprouver en lisant les diffamations de leurs journaux.

M. de Falloux ne paraissait point dans cette guerre, dirigée autant contre M. de Montalembert que contre l'*Univers*. Après quelques mouvements plus ou moins mystérieux, où l'on soupçonna la tentation de se rallier au nouvel ordre de choses, il prenait le parti de se consacrer aux belles expériences agricoles où il a trouvé les palmes de Poissy. Heureux les hommes qui, tout en s'occupant de politique,

ont de pareils moyens de s'éviter des ennemis et des censeurs! Ils peuvent à loisir pointer les fautes des combattants restés sur la brèche et condamnés à payer de leur personne tous les jours.

XI.

Les sentiments de M. de Montalembert deviennent promptement publics. Il n'est pas homme à en mûrir l'expression durant des mois et des années; et pour l'ordinaire, ceux qu'ils intéressent les connaissent avant que tout le monde en soit informé. Nous sûmes bientôt qu'il était repris de l'esprit parlementaire et qu'il se séparait de nous. Notre étonnement n'égala pas notre chagrin. Nous avions pu

prévoir cette rupture au revirement et à la marche de ses pensées. L'Académie n'y contribua pas médiocrement. Il y a là plusieurs sirènes dont l'influence est redoutable sur certains esprits. M. de Montalembert, si supérieur à la plupart de ces fameux personnages, a été leur écolier et les regarde toujours comme ses maîtres. Leur habileté l'enlace, leur renommée lui impose; il leur voit toujours des mines d'oracles; il craint leurs épigrammes et se laisse gagner à leurs cajoleries. Près d'eux, il se retrouve, moins la tribune et moins le public, dans cette Chambre des Pairs, où M. Villemain le réfutait en le traitant de jeune homme et en le taxant de frivolité. Mais comme il est néanmoins, ainsi qu'il en fut loué par M. Guizot, « homme de guerre dans la vie civile, » ne pouvant plus guerroyer ses anciens adversaires, toujours trop admirés, il commença de guerroyer ses anciens amis.

M. de Montalembert, outre sa parole retentissante, outre sa plume d'écrivain si prompte et acérée, possède une arme permanente, contre laquelle la défense est difficile et dont il a souvent le tort de ne pas calculer la portée : c'est sa correspondance, d'une activité et d'une étendue peu communes. Les catholiques de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, d'Amérique, de partout, reçurent des lettres contre les écrivains *fanatiques et serviles* qui applaudissaient à la destruction de toutes les libertés. Plusieurs de ces lettres, rarement écrites pour la stricte intimité, sont venues jusqu'à nous. Nous y reconnûmes un procédé et une faiblesse que nous étions de longue date accoutumés à pardonner, et nous n'en parlâmes point; attendant, sans le désirer et sans le craindre, que quelqu'une arrivât à la publicité non des journaux étrangers, mais des journaux français. Il en tomba une dans le

Siècle. C'est la seule à laquelle l'*Univers* ait répondu. Avant celle-là nous en avions lu vingt; depuis celle-là nous en connaissons d'autres. Si M. de Montalembert veut nous écouter, il prendra garde à cette facilité épistolaire. Ses autographes ont trop de prix pour n'être pas gardés. On les recueillera, on les imprimera, et ils ne prouveront pas sa solidité.

Il y eut en ce moment une chaude recrudescence de la querelle des classiques, assoupie après avoir été pacifiquement débattue quelques mois auparavant. Nous avions à répondre en même temps à plusieurs adversaires, et aucun ne se piquait de mansuétude. Ce fut alors qu'une circulaire de Mgr l'évêque d'Orléans, célébrée dans divers journaux, entre autres dans l'*Ami de la Religion* et dans le *Journal des Débats*, comme un coup mortel pour les partisans de la réforme, provoqua de notre part des observations qui furent promp-

tement et durement réprimées. D'autres ont depuis commis la même faute au profit de l'opinion contraire, et n'ont pas rencontré la même rigueur. La discussion se termina sans qu'aucune liberté y reçût le moindre dommage, sauf la nôtre. Suivant M. de Falloux, nous aurions soulevé la question des classiques pour retrouver un terrain et reconquérir un public après notre défaite sur la question de l'enseignement. Suivant nous, nos adversaires politiques exploitèrent très habilement les préjugés classiques, pour nous créer des ennemis dans les rangs mêmes où notre politique ne trouvait que des modèles et des approbateurs. Un sentiment de respect nous fit battre en retraite. Rendons hommage à la tactique de nos adversaires : ils sentirent avant nous que cette retraite nous sauvait, et ils ne négligèrent aucune provocation pour nous ramener dans leurs embuscades. Nous regrettons

de raconter tant de petites choses; mais ces petites choses sont le fond des choses.

L'affaire des *classiques* venait de finir, lorsque M. de Montalembert publia son écrit : *Des intérêts catholiques au XIX*e *siècle.* C'était une agression directe et qui nous parut vive. Aujourd'hui elle nous semblerait modérée.

Nous répondîmes à M. de Montalembert longuement, sérieusement, tirant les raisons de notre conduite de toutes les réflexions, de toutes les observations que nous avions faites, comme lui et d'accord avec lui, durant les années de Louis-Philippe et de la République. Nous ne voyons pas qu'on ait renversé depuis lors aucune de ces raisons-là, ni que les raisons contraires aient prévalu dans l'opinion générale des catholiques. Assurément, le crédit de M. de Montalembert ne s'est guère accru par cet écrit, et il n'en résulta aucune diminution dans le nombre des lec-

teurs et des amis de l'*Univers*. Si l'on manifesta beaucoup de regrets de voir éclater la division entre un homme et une œuvre qui auraient dû toujours marcher ensemble, personne ne nous pressa de rétablir l'accord en sacrifiant notre opinion.

Un savant prélat, Mgr l'Évêque d'Annecy, dont M. de Montalembert avait invoqué l'autorité, lui écrivit une longue et forte lettre, publiée par les *Annales catholiques de Genève :* il y exprima les mêmes pensées que nous et justifia complètement notre manière de voir.

Au surplus, le journal allait se trouver en mesure d'appeler une lumière décisive sur ses doctrines et sur ses travaux.

XII.

Au commencement de février 1853, le Rédacteur en chef de l'*Univers* se trouvait à Rome. Aucun dessein, aucun besoin de traiter des affaires du journal ne l'y avait amené. Un deuil récent et profond l'accablait. Il ne venait ni plaider, ni protester d'une obéissance qui ne pouvait être mise en doute. Il venait prier.

En ce moment, un orage imprévu éclatait sur le journal. L'œuvre, dans son en-

semble, était blâmée et condamnée, non plus par des adversaires laïques, mais par de vénérables Évêques, contre lesquels les rédacteurs ne voulaient pas même songer à se défendre. Un débat devant le public répugnait à leurs sentiments; leur foi l'eût trouvé presque coupable. Si de pareilles luttes pouvaient n'être pas illégitimes, ils s'applaudissaient d'avoir contribuer à former l'opinion qui n'y verrait qu'un scandale. Ils ne s'étaient pas faits journalistes pour se justifier ou se débattre contre des Évêques. Toute chute et toute humiliation leur semblait préférable. Ils comptaient que leur soumission les relèverait assez, et qu'après tout, quand le monde s'y tromperait, Dieu ne s'y tromperait pas.

Cependant, d'un autre côté, ils avaient aussi peu la possibilité d'abandonner leur œuvre que la volonté de la défendre. Elle n'était pas condamnée unanimement, ni

même par le nombre. Des voix imposantes et respectées s'élevaient en sa faveur (1) leur commandant de la maintenir. Quel parti prendre? Nous aurions pu néanmoins, fatigués de tant de contradictions, décliner absolument ce dernier combat et, abandonnant notre cause, ne pas la porter au tribunal du juge en dernier ressort; mais elle y venait, pour ainsi dire, toute seule, sans participation de notre volonté. Le Rédacteur en chef de l'*Univers* se trouvant à Rome, pouvait-il ne pas demander si le journal devait continuer ou cesser de vivre?

Notre conscience posa ce doute, avec la même sincérité et avec la même volonté d'obéir que si elle l'eût posé à Dieu.

Quoique le juge n'eût à prononcer sur aucune question particulière, il considére-

(1) Cinq Évêques avaient fait des manifestations publiques contre l'*Univers*. Un plus grand nombre avaient parlé publiquement pour lui.

rait évidemment toutes les questions, et sa réponse répondrait à tout.

On nous permettra d'ajouter qu'aucun éclaircissement ne manquait. Il y avait des avocats et des accusateurs; il y avait aussi des témoins, entre autres l'éminent cardinal Fornari, revenu depuis peu de sa glorieuse nonciature, et qui connaissait par une expérience de dix ans les personnes, les choses et la situation. Rien donc n'était ignoré, rien n'était dissimulé, ni ne pouvait l'être : — L'*Univers* avait-il erré dans la doctrine? — Ses rédacteurs avaient-ils abusé de la liberté que l'Église accorde aux simples fidèles dans la manifestation de leurs pensées? — L'existence du journal constituait-elle un danger pour la religion? Ces divers points, dans lesquels se résument toutes les accusations portées contre nous, devaient être implicitement résolus par la décision à intervenir.

Pour montrer que nous ne disons rien de trop, nous reproduisons la lettre que le Rédacteur en chef de l'*Univers* écrivit au bon et savant secrétaire de S. S., Mgr Fioramonti. On comprend qu'une telle démarche ne fut point faite sans conseil et sans autorisation.

Rome, 3 mars 1853.

« Monseigneur,

» Depuis douze ans, je suis rédacteur » en chef du journal l'*Univers*, qui se pu- » blie à Paris pour défendre les doctrines » et le pouvoir de la sainte Église romaine » contre la presse irréligieuse.

» Cette œuvre a coûté beaucoup de » peines et de sacrifices. J'y ai mis tout » le zèle, tout le dévouement et toute la » prudence dont je suis capable. Néan- » moins, elle a rencontré de cruelles con- » tradictions, non-seulement, comme il

» était naturel, de la part des impies,
» mais encore de la part d'un certain
» nombre de catholiques. Ils n'en ont vu
» que les défauts presque inévitables. Ils
» ont dit que l'*Univers* faisait des ennemis
» à la religion par la manière dont il la
» défendait, qu'il empiétait sur les droits
» sacrés de l'épiscopat, et qu'il aspirait à
» conduire l'Église. Enfin, ils ont montré
» de telles exigences et publié contre nous
» de si amers reproches, qu'il me paraî-
» trait impossible de continuer l'œuvre
» dans de pareilles conditions. J'y aurais
» renoncé depuis longtemps, si d'un au-
» tre côté mes propres réflexions et celles
» d'un grand nombre de prélats, de prê-
» tres vénérables et d'illustres fidèles, avec
» qui je suis en relation dans toute l'É-
» glise, ne m'avaient fortement persuadé
» que ce journal est utile et rend à la re-
» ligion de véritables services. Inquiet ce-
» pendant de ces contradictions incessan-

» tes, j'ai résolu, puisque je me trouve à
» Rome, d'implorer du Saint-Père une
» parole qui pût éclairer et tranquilliser
» ma conscience, celle de mes collabora-
» teurs et celle de mes lecteurs.

» C'est pourquoi je viens, Monseigneur,
» vous prier de dire au Saint-Père que je
» suis à ses pieds avec les sentiments d'une
» soumission entière et sans réserve, et
» que je me permets de lui demander si
» je dois continuer, ou modifier, ou sus-
» pendre l'œuvre que j'ai entreprise et
» poursuivie jusqu'à ce moment avec une
» si ferme et si sincère intention de bien
» faire.

» La parole du Souverain-Pontife, s'il
» daigne en prononcer une, sera ma loi.
» Quoi qu'il ordonne, j'obéirai immédia-
» tement et avec allégresse : Ou je conti-
» nuerai mes travaux en dépit de tous les
» obstacles, ou je les suspendrai sans le
» moindre murmure. Je serai convaincu

» que Dieu, exauçant ma prière, aura
» parlé par la bouche de Celui qu'il a
» institué pour régir son Église à jamais.
» Je garantis la même obéissance de la
» part de mes collaborateurs, qui ne font
» qu'un avec moi dans les sentiments que
» j'ai le bonheur d'exprimer ici.

» Il en sera de même si le Saint-Père
» exige de nous une modification quelcon-
» que dans les opinions que nous avons
» soutenues et dans le caractère de notre
» polémique. Nous pouvons tout promet-
» tre, sauf d'être parfaits et de contenter
» ceux qui nous demanderaient plutôt de
» seconder leurs vues particulières que
» d'être fidèles à la vérité. En protestant
» qu'ils ont manqué envers nous de jus-
» tice ou d'indulgence, nous nous effor-
» cerons néanmoins de ne pas fournir de
» prétexte à leurs accusations.

» La plus grave et la moins fondée de
» ces accusations est d'avoir manqué de

» respect envers l'épiscopat. On l'a répé-
» tée souvent sans pouvoir jamais allé-
» guer, depuis vingt ans que le journal
» existe, autre chose qu'une phrase mal
» interprétée, et l'on oublie des milliers
» d'articles que nous avons écrits sous
» l'inspiration de notre foi et de notre
» cœur pour défendre et honorer nos Évê-
» ques, dont l'autorité n'a pas en France
» de plus fermes champions que nous.
» Nous savons que les Évêques sont éta-
» blis de Dieu pour gouverner les fidèles
» sous la direction du Pasteur suprême,
» et que tout Évêque qui est en commu-
» nion avec Pierre a droit, par cela même,
» à tout le respect des vrais serviteurs de
» Jésus-Christ.

» Je suis, etc.

» Louis Veuillot. »

La supplique du rédacteur de l'*Univers*

fût publiée avec la réponse de Mgr Fioramonti. M. de Falloux, accordant trop peu d'importance à cet épisode de notre histoire, ne dit rien de la lettre que l'on vient de lire, et ne donne qu'un fragment choisi de la réponse qu'elle obtint. Nous reproduisons cette réponse tout entière. Nos lecteurs nous permettront d'invoquer ici leur sérieuse attention. Ce qu'ils vont entendre a été mûrement pesé, et la traduction n'exagère rien :

Rome, le 9 mars 1853.

« Votre lettre, en date du 5 des nones
» de ce mois de mars, ne m'a pas causé
» peu de préoccupation et de peine, et
» sachant comment depuis longtemps vous
» travaillez de toutes vos forces et de toute
» votre ardeur pour la cause de l'Église,
» je voudrais en cette circonstance rele-
» ver et raffermir votre courage par la
» parole du Souverain Pontife. La réputa-

» tion que vous ont faite la distinction de
» votre talent et la sincérité de votre dé-
» vouement envers le Siége apostolique
» m'y portant d'ailleurs, j'ai résolu de ré-
» pondre à votre lettre et de vous faire
» connaître sans arrière pensée mon ju-
» gement, quel qu'il puisse être, sur votre
» journal. Et d'abord, tout le monde ici
» l'avoue et le reconnaît : c'est une réso-
» lution inspirée par la piété que celle
» que vous avez prise d'écrire un journal
» religieux, afin de soutenir et de dé-
» fendre courageusement la vérité catho-
» lique et le Siége apostolique. Mais ce qui
» mérite assurément une louange particu-
» lière, c'est que dans ce journal vous
» n'avez jamais rien mis au-dessus de la
» doctrine catholique, vous appliquant en
» même temps à donner sur les autres la
» prééminence aux institutions et aux sta-
» tuts de l'Église romaine, à les défendre
» et à les soutenir de grand cœur et avec

» résolution. De là vient que votre jour-
» nal, à raison des matières qui sont l'ob-
» jet de vos travaux, excite ici, comme en
» France et dans les autres contrées étran-
» gères, un grand intérêt, et qu'on le
» regarde comme très propre à traiter les
» choses qui doivent l'être dans le temps
» présent. Cependant les personnes qui
» tiennent fortement à certains principes,
» à certains usages, à certaines coutumes,
» ne portent pas du tout sur votre journal
» le même jugement. Comme ils ne peu-
» vent pas rejeter ouvertement ses doctri-
» nes, ils cherchent depuis bien longtemps
» ce qu'ils pourraient reprocher au rédac-
» teur, et s'ils n'auraient pas autre chose
» à reprendre que la vivacité de son lan-
» gage et sa manière de s'exprimer. Les
» rédacteurs d'autres feuilles, bien qu'elles
» soient religieuses, se montrent égale-
» ment prêts et ardents à attaquer votre
» journal selon l'occasion et avec violence.

» Il en résulte qu'ils font pénétrer peu à
» peu la défiance dans les âmes qu'altère
» surtout en ce temps l'amour de la pure
» doctrine, et qu'ils retardent ainsi d'une
» manière déplorable le mouvement qui
» les entraîne par une impulsion chaque
» jour plus forte dans l'obéissance et l'a-
» mour du Saint-Siége. *(Ici commence la*
» *citation de M. de Falloux)*. C'est pour-
» quoi il serait bon non-seulement pour
» vous-même, mais encore pour l'utilité
» de l'Église, que tout en prenant en main
» la cause de la vérité et la défense des
» statuts et décrets du Siége apostolique,
» vous examiniez d'abord avec grand soin
» toutes choses, et que surtout, dans les
» questions où il est licite de soutenir
» l'une et l'autre opinion, vous évitiez
» constamment d'imprimer au nom des
» hommes distingués la plus légère flé-
» trissure. Et en effet, tout journal reli-
» gieux s'imposant l'obligation de défen-

» dre la cause de Dieu et de l'Église et le
» souverain pouvoir du Siége apostolique,
» doit être fait de telle sorte que rien de
» contraire à la modération, rien de con-
» traire à la douceur n'y vienne choquer
» le lecteur. C'est le vrai moyen d'attirer
» sa bienveillance et de lui persuader plus
» aisément combien cette cause l'emporte
» sur toutes les autres et quelle est l'ex-
» cellence du Siége apostolique. *(Ici finit*
» *la citation de M. de Falloux)*. Mais quoi-
» que les ressentiments et les divisions
» qui se sont fait jour paraissent avoir
» atteint un certain degré de gravité et
» soient maintenant un obstacle à votre
» journal religieux, je ne parviendrai ja-
» mais à me persuader, très honorable
» Monsieur, que cela puisse être durable.
» Loin de là, j'ai la confiance que ceux
» qui, pour le moment, vous sont con-
» traires, seront bientôt unanimes à louer
» le talent et le zèle avec lequel vous ne

» cessez de soutenir la religion et le Siége
» apostolique.

» Tels sont, je le sais, les jugements
» d'un grand nombre d'hommes éminents,
» et qui n'ont pas une médiocre estime
» pour la partie religieuse de votre jour-
» nal. Quant à sa partie politique, c'est à
» dessein que je n'en parle pas.

» DOMINIQUE FIORAMONTI,

» *Secrétaire de N. S. P. le Pape pour les lettres latines.* »

Ainsi, en nous donnant des conseils qu'il n'adressait pas moins aux autres journaux religieux, le secrétaire de Sa Sainteté daignait louer spécialement et positivement notre œuvre. Lorsque nous offrions de la supprimer, il nous répondait de la maintenir, exprimant la confiance que ceux mêmes qui la blâmaient ne tarderaient pas à la traiter plus favorablement.

L'éloge répété d'avoir pris en main la cause de la vérité et du Saint-Siége, faisait tomber le reproche si souvent formulé de toucher aux questions irritantes, n'y ayant point de questions plus irritantes entre les enfants de l'Église et ses ennemis que ces points, ou historiques ou dogmatiques, sur lesquels l'esprit d'erreur a rassemblé tant de mensonges et cultive tant de préventions.

Une partie du mal que ces préventions peuvent produire, était attribuée à la *violence* des attaques dirigées contre l'*Univers* par *d'autres journaux religieux :* « Ils ré-
» pandent la défiance, et ils *retardent* ainsi
» d'*une manière déplorable* le mouvement
» qui entraîne les âmes. »

On approuvait d'une manière particulière le soin de ne rien mettre au-dessus de la doctrine catholique.

Quant à la ligne politique, le silence calculé de la réponse nous laissait au moins toute liberté.

Assurément, les amis et les rédacteurs de l'*Univers* ne pouvaient rien désirer de plus.

Le 21 mars, la parole pontificale elle-même se fit entendre, d'une manière plus générale, mais non moins claire. En plaçant la presse religieuse sous la paternelle surveillance des Évêques, le Saint-Père la mettait en même temps au rang de leurs plus chères sollicitudes.

« Nous ne pouvons nous empêcher de
» rappeler ici les conseils par lesquels, il
» y a quatre ans, nous excitions ardem-
» ment les Évêques de tout l'univers ca-
» tholique à ne rien négliger pour enga-
» ger les hommes remarquables par le ta-
» lent et la saine doctrine à publier des
» écrits propres à éclairer les esprits et à
» dissiper les ténèbres des erreurs en vo-
» gue. C'est pourquoi, en vous efforçant
» d'éloigner des fidèles commis à votre
» sollicitude le poison mortel des mauvais

» livres et des mauvais journaux, veuillez
» aussi, nous vous le demandons avec ins-
» tance, poursuivre de toute votre bien-
» veillance et de toute votre prédilection
» les hommes qui, animés de l'esprit ca-
» tholique et versés dans les lettres et
» dans les sciences, consacrent leurs
» veilles à écrire et à publier des livres
» et *des journaux* pour que la doctrine ca-
» tholique soit propagée et défendue, pour
» que les droits dignes de toute vénéra-
» tion de ce Saint-Siége et ses actes aient
» toute leur force, pour que les opinions
» et les sentiments contraires à ce Saint-
» Siége et à son autorité disparaissent,
» pour que l'obscurité des erreurs soit
» chassée et que les intelligences soient
» inondées de la douce lumière de la vé-
» rité. Votre charité et votre sollicitude
» épiscopale devront donc exciter l'ardeur
» de ces écrivains catholiques animés d'un
» bon esprit, afin qu'ils continuent à dé-

» fendre la cause de la vérité catholique
» avec un soin attentif et avec savoir. Que
» si dans leurs écrits il leur arrive de man-
» quer en quelque chose, vous devez les
» avertir avec des paroles paternelles et
» avec prudence (1). »

C'est en ces termes que la cause générale de la presse catholique et de la polémique religieuse fut jugée par son juge suprême; et cette cause, dans la circonstance, était la cause particulière du journal l'*Univers*.

Nous signalerons encore ici une coïncidence qui a passé trop inaperçue. Au moment même où le Saint-Siége préparait l'encyclique, il examinait et approuvait les actes du concile provincial de Reims, célébré à Amiens. Le concile n'avait pas dédaigné de s'occuper de la presse reli-

(1) Lettre encyclique de S. S. le pape Pie IX aux cardinaux, archevêques et évêques de France, 21 mars 1853.

gieuse. Réfutant les reproches qu'on lui adresse, et montrant l'utilité de ses services, il donnait aux écrivains qui exercent aujourd'hui cette pénible carrière des éloges dont nous ne pensons pas que les rédacteurs de l'*Univers* aient été exclus (1).

On a entrepris, depuis, de tourner contre l'*Univers* et l'encyclique du Souverain-Pontife et la lettre de Mgr Fioramonti. Cette manœuvre peu respectueuse a obtenu quelque succès. Le passage de la lettre de Mgr Fioramonti, cité par M. de Falloux, est maintenant le seul qui soit connu de nos adversaires, et il passe purement et simplement pour une admonition à laquelle, bien entendu, nous avons eu grand soin de ne pas nous rendre. Lorsque l'on nous prodigue les accusations les moins mesurées, nous accordant au plus quelques *moments lucides,* ce passage sert à prouver que nous sommes

(1) Voyez l'appendice.

violents, injurieux, que nous tenons mal les engagements que Rome exigea de nous. Par la même industrie, l'encyclique devient une sorte de condamnation, après laquelle l'*Univers* n'a pu vivre que par un prodige d'audace; ou bien elle est considérée comme n'existant pas. On relève des reproches qu'elle a mis à néant. Quand le Souverain-Pontife a demandé aux évêques *avec instance* d'encourager les écrivains catholiques et de les exciter à défendre la vérité, on déclare que la polémique religieuse est funeste pour peu que les incrédules ne la tolèrent pas, et le *Correspondant* proclame que Dieu est assez puissant pour se défendre lui-même!

Sur le premier moment, néanmoins, personne ne s'y trompa. Un acte de charité à jamais illustre, répondant immédiatement au désir du Saint-Siége, retira la sentence qui avait atteint l'*Univers*, et, si nous pouvons nous exprimer ainsi, nous

rouvrit la maison paternelle, où nous apportâmes la promesse sincère de travailler à corriger dans notre œuvre ce qui avait besoin d'être corrigé. M. de Falloux peut prétendre que nous avons mal rempli cette promesse : pour le fonds, il n'est pas juge; pour la forme, ses avis ont perdu toute espèce de poids.

XIII.

Rome, dit M. de Falloux, n'obtint pas un rapprochement véritable. S'il veut parler de l'*Univers* et du *Correspondant*, il dit trop vrai! A qui la faute?

Pour nous, nous n'avions ni le besoin ni le désir de sortir de la position qui nous était faite. En politique, en littérature, en philosophie, nous restions dans nos thèses, avec l'unique devoir de garder la justice et la modération. Il nous sem-

blait qu'on avait envers nous au moins le conseil de nous prendre là; que tout le passé devait être au moins oublié; et que, pour nous accuser de nouveau, il fallait attendre que nous eussions failli. Sans nous proposer d'observer un éternel silence sur les idées et les opinions qui pourraient nous paraître contestables, sans abdiquer le droit de défendre les nôtres lorsqu'on les contesterait, nous étions bien résolus d'y regarder deux fois avant d'entrer dans les discussions les plus légitimes. Le *Correspondant* se mit plus à l'aise. Il ne nous donna pas même un mois de répit. Le 25 avril, quinze jours après la publication de l'encyclique, il contenait un long article de M. Lenormant contre l'*Univers*. Tous les points sur lesquels avaient porté les derniers débats y étaient repris, non sans amertume. Notre surprise s'exprima doucement, et pour laisser à des sentiments plus fraternels le

temps de s'éveiller, nous renonçâmes à nous défendre.

Inutile condescendance! dans la livraison suivante, pas plus tard, M. Foisset vint à la rescousse, se plaçant pour nous combattre, à un point de vue que la lettre de Mgr Fioramonti, l'encyclique du Saint-Père et le concile d'Amiens n'avaient pas su découvrir.

Il était très épouvanté d'une réaction anti-religieuse qu'il voyait poindre, disait-il, et à laquelle il lui semblait impossible d'assigner une autre cause que les intempérances de discussion et la ligne politique de l'*Univers*. Par ses intempérances de discussion, l'*Univers* irritait le *Siècle* et l'*Indépendance belge :* par sa ligne politique, il éloignait de la religion « beaucoup de belles intelligences » que la vérité catholique séduisait, mais auxquelles les principes absolutistes faisaient peur.

C'est le thême invariable du *Correspon-*

dant, depuis M. Albert de Broglie jusqu'à M. de Falloux.

Nous essayâmes de tranquilliser M. Foisset. Nos observations furent inutiles, comme l'avait été un mois auparavant notre silence. Le *Correspondant* poussa de plus belle sa pointe, d'autant plus aiguë lorsqu'il affectait de la dissimuler sous des allusions d'ailleurs fort transparentes pour le public et pour nous.

Et cela n'a point cessé. A partir de ce moment, le *Correspondant* devint un cénacle d'âmes souffrantes, d'où s'éleva un gémissement éternel sur les périls que l'*Univers* fait courir à la religion, à la liberté, à l'esprit humain, aux belles-lettres, à tout ce qui est beau et bon dans le monde. Nous finîmes par ne plus prendre garde à cette manie.

Au milieu de tant de chagrins dont l'*Univers* était la cause, le *Correspondant* se mourait, mais pour renaître; et comme

nous en avertissait un *prospectus* répandu à profusion, pour renaître avec une hostilité non pas plus radicale, mais plus vigoureuse et mieux armée. Nous crûmes alors utile de lui donner un conseil. Il nous semblait qu'il n'avait pas, jusqu'ici, rempli le but d'une revue catholique, n'ayant jamais fait la guerre qu'à ses amis; et que c'était pour cela que son histoire se composait presque exclusivement de prospectus et d'appels de fonds. Nous lui montrions un succès assuré dans une voie à tous égards plus digne. Un journal, disions-nous, est essentiellement une machine de guerre. Si vous ne faites pas la guerre aux ennemis, vous la ferez aux amis. La guerre civile n'est pas ce que les catholiques vous demandent, et vous y périrez encore une fois.

Cet avertissement n'eut aucun succès. On se récria beaucoup sur la définition du journal. Une machine de guerre! Point

du tout! On voulait au contraire faire une machine d'amour; on voulait être tout harmonie, tout lait et tout miel. Depuis ce temps, depuis huit mois, on a publié des articles de M. Foisset contre l'*Univers*, des articles de M. de Broglie contre l'*Univers*, des articles de M. de Montalembert et du R. P. Lacordaire où l'*Univers* est attaqué; et nous voici aux articles de M. de Falloux, qui sont un pamphlet contre l'*Univers* La machine de guerre a été portée jusqu'à ce point de perfection qui viole le droit des gens.

Encore n'est-ce là que la guerre officielle et régulière. On ne néglige pas d'en faire une autre. On a une douzaine de journaux dans les provinces et quelques correspondants au compte des journaux étrangers, qui tous les jours à peu près, apportent leur appoint d'injures et souvent de vilenies à ces grands coups frappés du haut de la renommée. On a, de plus, l'assis-

tance des frères de la Fusion. M. Saint-Marc Girardin applaudit à M. de Falloux dans le *Journal des Débats*, où il vient de tracer le panégyrique le plus complet de Voltaire. Le *Journal des Débats* a trouvé un catholique qui comprend comme lui la manière de servir l'Église !

Est-ce que l'on peut, est-ce que l'on oserait nous reprocher et de pareilles pratiques, et de semblables alliés ? Avons-nous jamais donné de tels exemples ? Avons-nous abusé ou seulement usé des mille ressources qui sont à la disposition d'un journal quotidien pour intimider, décrier, diffamer ses contradicteurs? Le *Correspondant* le croit sans doute ; mais c'est le contraire qui est la vérité. Nous venons de feuilleter la collection de l'*Univers* depuis 1849, discussion par discussion, jour par jour : dans tous nos débats avec des catholiques, jamais nous n'avons prononcé le premier mot, jamais nous n'avons

dit le dernier. Nos prétendues attaques sont invariablement des réponses.

Oui, nous parlons franchement, appelant par son nom l'antagoniste vers qui nous allons à visage découvert. C'est la première condition d'une polémique honorable. Il faut que le public sache à qui l'on parle; il faut que celui à qui l'on parle sache ce qu'on lui dit. Les gens que l'on nomme, on les combat; ceux que l'on désigne, on risque de les calomnier, ou de créer à leur défense des difficultés peu généreuses et même peu loyales. Mais l'esprit d'agression et d'acharnement, la petitesse de taquiner, d'insinuer, de dénigrer, il nous semble, franchement, que cette ressource ne nous est point nécessaire. Si nous en avions fait usage, nous ne verrions pas autour de nous, après quinze ans de lutte, tant de vénérables protecteurs et tant de loyaux amis.

De même que le *Siècle* nous accuse de

méconnaître toutes les gloires de la patrie, on prend le train, en lui empruntant cela, d'affirmer encore que tous les catholiques les plus éminents sont au nombre de nos persécutés et de nos victimes. M. de Falloux nous montre appliqués à détruire M. de Montalembert, et il se plaint, pour son propre compte, de nos épigrammes, *émoussées sur son silence.* Quant à M. de Montalembert, si nous l'avons poursuivi de quelque façon, c'est d'une sympathie qu'il doit s'étonner de n'avoir pu décourager. M. de Montalembert n'a pas plus à se plaindre de nous, personnellement, que nous n'avons personnellement à nous louer de lui, et ce n'est pas peu dire! Nous ne croyons nullement devoir à M. de Falloux et à quelques autres ce qu'il nous a plu de payer à M. de Montalembert. Nous ne leur reconnaissons ni antériorité, ni primauté, ni qualités qui nous obligent à leur passer plus que la mesure ordi-

naire; mais nous sommes tout à fait au-dessus du vain plaisir de les irriter. M. de Falloux, en particulier, a complètement tort de nous supposer le dessein de l'opprimer. Sur la scène politique, il nous a trouvés bienveillants et amis jusque dans le combat. Nous soutenions le ministre des cultes en contestant les vues du ministre de l'instruction publique; nous défendions le catholique en nous séparant de l'homme de parti. S'il ne sait pas supporter une contradiction, c'est sa faute. Lorsqu'il parut se renfermer dans la retraite, nous avons respecté son repos, constaté ses efforts, enregistré ses succès. Où nous a-t-il trouvé sur son chemin? Et pourquoi l'aurions-nous traversé? Que nous importait qu'il eût la fantaisie de faire couronner ses bestiaux et de couronner lui-même des gens de lettres? Ces deux ambitions nous paraissaient également légitimes. Nous sommes très sincèrement du petit

nombre de ceux qui reconnaissent à M. de Falloux des titres académiques véritables, étant d'avis et l'ayant toujours dit, que l'Académie ne doit pas être composée exclusivement d'écrivains.

Partout, toujours, notre conduite envers nos adversaires catholiques a été plus large et plus mesurée que la leur envers nous. Jamais nous n'avons recherché ni accepté contre eux le concours ou les arguments de nos communs ennemis; jamais nous n'avons parlé d'eux comme le *Siècle* en parlerait; nous n'avons pas tenu registre et gardé rancune des moindres épigrammes. Notre discussion est restée en dehors des personnes, dans la région des idées; et il a fallu qu'on eût la malheureuse inspiration de nous accuser au moyen d'un prétendu exposé des faits, pour nous faire résoudre à rappeler les faits.

M. de Falloux s'est flatté d'établir que

le parti catholique, dissous par notre action, avait dégénéré par notre faute en un journalisme « violent et mesquin, » uniquement inspiré de nous ne savons quels bas sentiments. Sa conviction à cet égard est si assurée, qu'il apporte « *un témoignage,* dit-il, plutôt qu'une argumentation. » Et il dépose comme sous la foi du serment : « J'*affirme* que j'ai fait, pour » me recueillir et pour m'éclairer, tous » les efforts de la conscience et de la » bonne foi. » Cependant la narration de M. de Falloux est remarquable par les omissions et les inexactitudes; si nous voulions en examiner tous les détails, aucun ne résisterait. Les textes mêmes qu'il cite ne sont pas textuels. Tout est arrangé et trié comme le passage pris dans la lettre de Mgr Fioramonti. C'est le mot, ce n'est plus le sens.

XIV.

Résumons les faits après les avoir restitués.

Le premier dissolvant du parti catholique a été la loi de l'enseignement, conçue et proposée par M. de Falloux ; le second, le coup d'État du 2 décembre et le dépit de M. de Montalembert ; le troisième, l'influence de l'esprit académique sur quelques-uns de nos amis. Dans tout cela, l'*Univers* n'est pour rien ; il a, au con-

traire, perpétuellement tendu à maintenir le même esprit à travers les circonstances qui venaient modifier les situations et partager les volontés.

Après le vote de la loi d'enseignement, la concorde s'était rétablie dans un généreux dessein de tirer de cette loi le meilleur parti possible. Après le 2 décembre, il n'y eut d'abord qu'un dissentiment sur la question de conduite. L'esprit académique nous a été plus nuisible. Il a fait naître le goût des alliances et des accommodements où les principes sont engagés. Quand on s'est mis dans nos rangs à glorifier la plupart des dogmes et des inventions révolutionnaires, il est devenu impossible de s'entendre ; l'éternel débat entre les hommes de doctrine et les hommes d'affaires a dû éclater. L'*Univers*, repoussant ces arrangements inattendus, est devenu odieux à ceux qui prétendaient les conclure.

Voilà ce qui a dissous le parti catholique, ou plutôt le petit état-major laïque que l'on était accoutumé de voir à la tête de ce parti, rangé derrière M. de Montalembert. Tout le monde y a travaillé plus que nous, et M. de Falloux, qui nous accuse si haut, y a travaillé plus que personne, malgré nous et contre nous.

Il nous impute d'avoir pris la dictature. C'est un beau crime, et peu de gens, l'ayant commis, ont sujet d'en rougir! La dictature a toujours de son côté des forces légitimes, dont les principales lui sont fournies par le bon sens. Lorsqu'on accuse un homme d'avoir pris la dictature, on s'accuse soi-même de l'avoir laissé faire; et le dictateur est déjà justifié. Pour nous, modestement, nous nous sommes bornés à ne point suivre notre capitaine, qui voulait changer l'assiette et les couleurs du camp. M. de Montalembert parti, qui pouvait prétendre à le remplacer?

Nous étudions la liste des rédacteurs, des patrons et des alliés du *Correspondant*. Ces honorables personnages sont loin de s'entendre entre eux aussi parfaitement qu'ils s'entendent contre nous. Si nous formions le projet de les contenter, l'un nous voudrait plus légitimistes, l'autre plus démocrates, l'autre plus constitutionnels et parlementaires. C'est trop de besogne. Les journalistes de la Fusion n'entreprennent pas tant : ils ont chacun leur couleur plus ou moins adoucie, et chacun leur chef plus ou moins tempéré ; ils ne se chargent pas de porter à la fois toutes les couleurs et d'obéir à tous les généraux. Nous n'avons ni cherché ni pris la dictature ; nous avons refusé d'obéir au caprice, de transiger avec la politique et de cesser d'être ce que nous étions. Lorsque ceux qui sont sortis voudront rentrer, la porte est ouverte, et leur place vide les attend.

Quant à notre marche depuis que nous

sommes *livrés à nous-mêmes* : en premier lieu, nous avons toujours été livrés à nous-mêmes, comme aujourd'hui ; en second lieu, quand nous agissions d'accord parfait avec nos contradicteurs actuels, nous n'avions pas d'autres principes qu'aujourd'hui ; et comme nous étions plus jeunes, nous donnions à ces principes une expression plus vive. Les célèbres violences de l'*Univers* peuvent s'honorer de la complicité de plusieurs académiciens.

Le vieux reproche d'avoir irrité les incrédules équivaut d'ailleurs au reproche de les avoir combattus. C'est nous reprocher de faire un journal catholique et d'être toujours sur la brèche. Nous y sommes depuis quinze ans, repoussant tous les sophismes qui attaquent la vérité, démasquant tous les faux intérêts qui se conjurent contre elle. N'ayant jamais sacrifié aucune vérité à aucune alliance suspecte, nous n'avons eu d'auxiliaire assuré

nulle part, nous avons rencontré des adversaires partout. Comment ferions-nous pour ne pas irriter des écrivains que rien n'engage à la modération, à qui rien n'impose la justice, et qui nous trouvent sans cesse devant eux ? Toute parole de foi irrite l'incrédulité. M. de Montalembert a été traité de furieux, M. de Falloux d'inquisiteur; les mandements de nos Évêques excitent la colère du *Siècle* et l'ironie du *Journal des Débats*. A moins de se taire, quel moyen de ne pas irriter des gens que nous offensons en faisant le signe de la croix ? Faut-il se taire ? L'encyclique du 21 mars a tranché cette question, et l'encyclique n'a rien fait de nouveau. Le grand Pape Clément XIII écrivait aux docteurs de l'Université de Cologne, qui avaient attaqué le livre de Fébronius : « C'est le propre des chrétiens généreux » de se jeter sur-le-champ dans la mêlée » et de repousser avec vigueur les attaques

» des ennemis de l'Église. Nous vous en ai-
» mons davantage, et nous vous en remer-
» cions (1). » Et il disait du système de Fébronius, qui proposait des accommodements afin d'attirer les hétérodoxes à l'unité : « Singulière condescendance, en
» vertu de laquelle ce ne sont pas les
» hérétiques qui se convertissent, mais
» les catholiques qui sont pervertis (2) ! »

Notre constante attitude en matière religieuse explique notre attitude en politique. Sous Louis-Philippe, nous acceptions et nous respections le Gouvernement : nous ne cherchions ni à le renverser ni à le modifier. Nous avions assez de discours, assez de journaux, assez d'électeurs, assez de gardes nationaux, assez de toutes les libertés : nous réclamions uniquement l'extension de la liberté catholique. Sous

(1) Bullar, T. III.
(2) Lettre à l'Archevêque de Mayence.

la République, de même : sans déguiser nos vœux pour la monarchie, nous ne demandions pas qu'on y vînt par des moyens violents, et jusqu'au 2 décembre nous opinions pour la prorogation de la Présidence. Après le 2 décembre, nous ne fîmes pas un vœu pour l'Empire. Sous l'Empire, nous ne faisons pas un vœu pour autre chose. Nous nous en tenons à cette parole de courtisan, que nous écrivions en pleine dictature : « Que le prince se » souvienne de la confiance que le pays a » mise en lui ; non le pays qui discute et » jalouse son pouvoir, mais le pays qui » demande au pouvoir la justice, la force » et la paix. Le prince peut beaucoup » pour le mal comme pour le bien ; mais » Dieu ne soutient longtemps que ce qui » est juste, et la France n'a longtemps » d'estime que pour ce qui est grand (1). »

(1) *Univers*, 14 mars 1852.

Nous demandons à l'Empire ce que nous demandions à la monarchie parlementaire, ce que nous demandions à la République le 24 février, le 10 décembre, le 2 décembre : d'être catholique. C'est-à-dire de respecter, de protéger, d'étendre les droits de l'Église, véritables droits de l'homme, bases divines de toute vraie et bonne liberté.

Nous disons qu'il ne saurait y avoir de despotisme là où l'Église est libre, ni de liberté là où l'Église est asservie. Nous croyons que quiconque n'aime pas la liberté de l'Église, n'aime pas la liberté; que quiconque n'est pas prêt à tous les sacrifices pour défendre la liberté de l'Église, est mauvais défenseur de toute autre liberté. Quand une société a perdu cet amour, qui est le sens profond de la dignité humaine, nous croyons que cette société murit pour la servitude. Heureuse si Dieu lui envoie un maître meilleur

qu'elle-même, et qui, plus sage et plus libéral, maintienne l'Église dans une liberté que la liberté politique ne lui donnerait pas, ou chercherait à lui ravir !

Il y avait en France, le 23 février 1848, deux tribunes en pleine activité. Une émeute se forme, quelques douzaines de séditieux entourent la tribune élective, et, s'en étant rendus maîtres, envoient un commissionnaire avec un chiffon de papier à l'autre tribune, pour lui ordonner de se taire. Le commissionnaire part, la terreur va plus vite : quand il arrive, l'autre tribune avait disparu. Ceci s'est passé au grand jour, dans une ville de douze cent mille âmes. La tribune se relève plus florissante, souveraine, appuyée sur le suffrage universel. Après trois ans, même intimation et même obéissance, avec un allégement général. On envoie aux journaux : on signifie aux uns qu'ils n'existent plus, aux autres qu'ils ne parleront plus :

les uns disparaissent, les autres font silence. En trois ans on avait touché à tout, à l'armée, à la magistrature, à la garde nationale, même aux pensions. Point de martyrs! Si parmi ces commotions il s'était élevé un pouvoir qui eût ordonné de fermer les églises et d'abattre les croix, alors, immédiatement, il aurait fallu élargir les prisons et installer les échafauds. Là où se dresse encore ce rempart invincible de la conscience chrétienne, là vit encore la liberté.

Comme le vent de la mer flétrit ce qu'il atteint, l'esprit de révolution souffle sur le monde, détruisant toute liberté. Que fait l'habitant des bords de la mer pour abriter ses moissons? Il sème des arbres qui résistent au vent. Lorsque ces arbres ont atteint leur croissance, l'homme a conquis, et bien loin par delà, toute la terre où s'allonge leur ombre. L'arbre précieux qui résiste au vent des révolu-

tions et à l'ombre duquel la liberté s'enracine, c'est l'arbre de la Croix.

Est-ce à dire que nous refusons toute autre liberté et toute autre garantie de liberté? Nous avons mille fois protesté contre cette imputation absurde. Puisque, à nos yeux, l'un des avantages de la liberté chrétienne est d'être la source de la liberté civile, c'est sans doute que nous aimons la liberté. Ce que l'on aime, on veut le garder; ce que l'on veut garder, on ne saurait le trouver trop garanti. Mais ces autres garanties, où sont-elles? Où seront-elles surtout, si dans les redoutables convulsions de la politique moderne, la liberté de l'Église vient à périr? La simple liberté de l'Église constitue, sous la règle de Dieu, la liberté de l'étude, la liberté des vocations, la liberté de la parole; elle assure aux peuples la magistrature la plus paternelle, la plus populaire et la plus inamovible qu'il soit possible

de concevoir. Séparer l'Église de la force régulière qui la protège et qu'elle adoucit, pour l'associer aux fortunes d'une philosophie et d'une politique qui furent toujours empressées de la trahir, ce serait compromettre à la fois l'Église et la liberté.

Nous associons, dit-on, l'Église à une cause humaine; et cet argument revient sans cesse. Nous le trouvons inconvenant et frivole. Les catholiques savent que l'Église ne charge personne de contracter pour elle avec les causes humaines. Elle a une règle envers les Gouvernements : elle les respecte, même lorsqu'ils ne lui rendent pas tout ce qui lui est dû; elle commande aux fidèles de leur obéir en ce qui ne lèse point les droits de Dieu. Hors de là, elle laisse aux opinions une latitude qui ne l'engage jamais. Nous suivons en politique une ligne qui nous paraît sage et qui est certainement orthodoxe. Si nous

avons tort, nos adversaires ont le même tort, font la même faute, la font plus grande. Séparant l'Église de la cause d'aujourd'hui, ils l'attacheraient à ce qu'ils supposent être la cause de demain. Leur Fusion, leur parlementarisme, n'est-ce donc pas une cause humaine? Elle a un drapeau, un visage, un nombre limité d'adhérents, un nombre plus considérable d'adversaires; c'est un parti, et même un petit parti, et, en outre, un parti, tout petit qu'il est, divisé et subdivisé. Quel patronage pour l'Église! Quelle séduction pour les peuples! Voilà bien, certes, la cause humaine dans toute sa faiblesse, avec ses périls immédiats, ses ennemis puissants, ses éventualités obscures.

Soit au point de vue religieux, soit au point de vue politique, la cause du gouvernement établi présente d'autres caractères. Chrétiennement, c'est la cause qu'il faut respecter : *Reddite quæ sunt Cæsaris,*

Cæsari. Quand Notre-Seigneur disait cette parole, César était précisément un pouvoir nouveau. Politiquement, c'est la cause de la stabilité, principale condition de toute amélioration générale dans les pays chrétiens; c'est la cause de la paix civile, la cause des multitudes qui travaillent et qui vivent sous la protection du pouvoir que Dieu leur a préposé : *Non est enim potestas nisi à Deo.* En France, c'est la cause dont le Saint-Père a accepté les secours, salué les commencements, béni les espérances. Pie IX étend sa main sur le berceau où Dieu a mis pour cette cause une si grande promesse d'avenir. Hier, rassemblés dans la cathédrale de Paris, nos évêques enrichissaient de leurs bénédictions la destinée du filleul de Pie IX. Ce cardinal-légat, ces cent évêques, voilà la tête et les véritables chefs du parti catholique. Que font-ils? Ils se rappellent de religieuses paroles prononcées quelques

jours auparavant (1); ils rendent grâce, ils prient, ils demandent à Dieu de verser dans les conseils du Père et sur le berceau de l'Enfant les inspirations et les dons qui affermissent les causes triomphantes. Leur reprocherez-vous d'associer la cause de l'Église à une cause humaine? Considérez plutôt ce que vous êtes et ce que vous pesez à côté d'eux!

Ce baptême, ce parrain, ces témoins, cette pompe sainte dont le peuple est ému, ces paroles impériales que le monde entend et qui sont des actes de foi, excitent une mauvaise humeur prompte à se décharger sur nous. On ne dira pas que la Providence se trompe, que le pape et les évêques compromettent l'Église : la foi y répugnerait, la prudence s'y oppose; mais on écrit que l'*Univers* « amasse contre l'É-

(1) Discours de l'Empereur en réponse au cardinal légat.

» glise toutes les haines qui feront irrup-
» tion dans la société! » Passion humaine! faiblesse humaine! misère humaine!

Pour colorer l'invraisemblance, on ajoute que nous préconisons le despotisme, que nous sommes plus impérialistes que l'Empire, que nous haïssons toute liberté, — et que le monde, écoutant avec stupeur nos doctrines, s'enflamme d'une violente haine contre l'Église. Car le monde ne s'occupe ni du pape, ni des évêques, ni du *Correspondant,* et n'a d'oreilles que pour l'*Univers!* Un rédacteur de l'*Univers* prend la plume, jette quelques lignes sur le papier, voilà le monde en rumeur :

De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,

tout être pensant demeure convaincu que l'Église, gouvernée par l'*Univers,* va poser l'éteignoir sur l'esprit humain. De là, dans le monde entier, contre les catholi-

ques, ces persécutions dont le *Correspondant,* hélas! toujours en vain, a si souvent dévoilé la cause. La preuve, on ne la tire pas de nos paroles, mais des interprétations de la presse révolutionnaire. Nous avons cent fois signalé cette habileté malséante. Nos dénégations sont enregistrées comme un acte d'audace, et l'on continue. Il importe aux avocats du parlementarisme que nous soyons les avocats de la tyrannie, et tels qu'il plaît au *Siècle* de nous montrer. Une fois de plus, nous protestons qu'on se trompe.

Nous sommes partisans résolus de l'autorité en politique comme en religion, mais limitée en politique par les droits de la religion. Nous acceptons de 89 tout ce que des catholiques peuvent accepter; nous en rejetons toutes les applications révolutionnaires et anti-chrétiennes. Nous avons lu dans un écrit de M. de Montalembert qu'il s'accommoderait de dix ans,

de vingt ans de dictature, avec le régime parlementaire au bout. Nous, dans les moments les plus périlleux, nous nous sommes bornés à désirer le pouvoir monarchique héréditaire suivant les conditions fondamentales du sacre des rois de France, avec la plus grande liberté de l'Église immédiatement et toujours. Telles sont nos formules. Ceux qui voudront nous en attribuer d'autres ne trouveront jamais que les falsifications du *Siècle* ou leurs propres inventions.

XV.

Enfin, et nous n'en rougissons pas seulement pour nous, après tous ces faits erronés, quoique racontés la main sur la conscience; après ces allégations tantôt malveillantes, tantôt frivoles, déplorablement appuyées de preuves fabuleuses; après ces étranges écarts et ces messéances de langage où trop de rancune se trahit, M. de Falloux va plus loin, et nous force à le reprendre d'une façon plus

sévère. Il faut maintenant lui demander compte d'une injure, la seule peut-être à laquelle nos autres adversaires ne nous aient pas accoutumés, sauf ceux que l'on ne daigne pas lire jusqu'au bout, et auxquels on ne daigne pas répondre lorsqu'on les a lus. Nous citons :

« Le journalisme religieux a d'autres » alliés que l'ancien parti catholique, et » d'impérieux sans doute, car les condi- » tions de l'alliance deviennent de plus » en plus visibles. Elles éclatent dans ce » qu'il dit, elles percent dans ce qu'il tait. » Son langage étonne souvent ; mais en de » graves circonstances, son silence étonne » davantage. Les torts de certains côtés » sont signalés par une sentinelle vigi- » lante, mais les manœuvres en sens op- » posé ne rencontrent qu'une sentinelle » endormie...

» Ne dites donc plus que vous ne pou- » vez contenir les ardeurs de votre zèle,

» que, le dépensant contre tout venant,
» vous frappez indifféremment amis et en-
» nemis. Ce rôle n'échapperait pas à de
» justes critiques; mais il n'est pas le vô-
» tre. Vous avez vos jours de violences et
» vos jours de souplesses, vos rigueurs
» excessives et vos complaisances calcu-
» lées. Que vos antécédents vous laissent
» le droit d'agir ainsi, cela est douteux;
» en tout cas, vous n'avez pas celui de le
» nier et de faire peser sur vos amis seu-
» lement la responsabilité de la condes-
» cendance et des ménagements en vue
» du bien. Nos alliances ont été répu-
» diées par vous : avouez du moins que
» c'est pour en contracter de nouvelles,
» et souffrez qu'on juge et qu'on précise
» la portée de votre choix. L'ancien parti
» catholique avait fait alliance avec la li-
» berté. L'*Univers* lui a brusquement sub-
» stitué le culte du despotisme... »

Ces insinuations, répandues dans tout

le travail de M. de Falloux, en sont l'esprit même. On peut, sans les creuser longtemps, trouver ce qu'elles renferment. Un passage *brusque* (tous les mots sont choisis) du service de la liberté au *culte* du despotisme; une alliance *impérieuse*, dont les *conditions deviennent de plus en plus visibles;* des silences *étonnants*, surtout *dans les circonstances graves;* des jours de *sommeil* profond, des *jours de souplesse*, des *complaisances calculées*, et tout le reste, quand il y a d'un côté un gouvernement et de l'autre un journal, c'est ce que l'on appelle *un marché*. Si M. de Falloux ne l'a point voulu dire, il ne s'est pas exprimé avec sa dextérité ordinaire, car c'est là ce que l'on comprend. Si telle est bien sa pensée, et si sa flèche porte le suc dont il l'a trempée au but qu'il voulait atteindre, nous admirons son habileté, mais elle est d'un ordre chétif. Tout franchement, il nous permettra de lui dire que l'ironie et

les sous-entendus, en pareille matière, sentent trop l'Académie, et ne sont ni d'un gentilhomme ni d'un chrétien.

Ou M. de Falloux est sûr de ce qu'il avance : alors, qu'il parle en gentilhomme, hautement, hardiment; qu'il publie les conditions de l'alliance *impérieuse* à laquelle s'est soumis le journalisme religieux. — Ou M. de Falloux n'a qu'un soupçon, une malheureuse et folle inspiration de haine : alors, ne pouvant écarter le soupçon ni commander à la haine, qu'il éclaircisse ses doutes et qu'il se taise en chrétien, jusqu'au moment de regretter dans son cœur les mauvaises pensées qu'il a conçues contre l'honneur d'autrui.

Et si M. de Falloux n'a ni certitude ni soupçon, si ce trait n'est qu'un des moyens de sa polémique, il en joue bien; mais c'est une arme prohibée !

Quoi ! il proteste qu'il apporte un *témoignage;* il affirme qu'il est sans passion,

qu'il a fait pour s'éclairer *tous les efforts de la conscience et de la bonne foi :* et il avait ce propos à glisser ! et il se hâte de réimprimer son *témoignage* et de le répandre, avant de savoir ce que l'on répondra sur un pareil coup ! Les « efforts » de sa conscience et de sa bonne foi paraissent ici quelque chose de léger !

Répondons pourtant. C'est un devoir de ne point passer à M. de Falloux ce que l'on passerait à M. de Mirecourt.

Eh bien ! il est vrai, depuis le 2 décembre 1851, nous avons conclu un marché avec le Gouvernement ; un marché sans débats et sans écritures, mais dont les conditions tacites nous ont paru très acceptables. Il a été convenu que le Gouvernement gouvernerait, administrerait, ferait la paix, ferait la guerre, maintiendrait la propriété, la famille, la religion, protégerait l'ordre public, surveillerait les journaux, etc., et que, de notre côté, nous

paierions l'impôt, nous obéirions aux lois, et, si la chose nous plaisait, à nos risques et périls, nous dirions notre avis sur les événements et sur les opinions de ce monde, même sur l'Académie, même sur les philosophes, même sur les journaux, et même sur le Gouvernement.

Un an après, non par la volonté du journal l'*Univers*, mais par le vote de huit millions de Français, il a été ajouté à ces premières conditions que le Gouvernement, qui était une république, deviendrait une monarchie héréditaire. Nous n'avions pas d'objection contre cette clause, et nous l'avons acceptée d'un cœur pacifique, sans qu'aucune protestation de M. de Falloux nous en ait fait connaître le danger.

Depuis lors, nous avons suivi notre chemin, payant l'impôt et disant notre avis, avec prudence sans doute, mais sans nous trouver trop gênés. Tout ne nous a pas déplu. Il nous a semblé que la France ne

faisait pas mauvaise figure dans le monde et portait d'assez bonne grâce son manteau semé d'abeilles. *Que nos antécédents nous laissassent le droit d'agir ainsi*, c'est-à-dire d'être justes, *cela n'est pas douteux!* Fidèles à ces mêmes antécédents, nous croyons n'avoir déserté en aucun cas la cause de l'Église, ni en France, où l'Église est libre, ni dans les pays parlementaires alliés de la France, où malheureusement l'Église est persécutée. C'est l'*Univers*, qui a fait lire les réclamations des Évêques du Piémont et de l'Espagne, et les nobles adhésions données de toutes parts à la glorieuse fermeté du saint Archevêque de Fribourg. C'est l'*Univers* qui a protesté contre la licence donnée aux journaux d'insulter l'autorité et la parole des Évêques. L'*Univers* a même défendu la loi-Falloux, lorsqu'on y a touché d'une manière inquiétante, ou lorsqu'on a voulu en faire des applications et en tirer des consé-

quences qu'elle a l'inconvénient de trop faciliter. M. de Falloux paraît ignorer ce détail. Il se sera trouvé, dans ces moments-là, plus occupé de ses candidatures que des affaires de la religion, et il n'aura rien su de nos efforts, d'ailleurs peu secondés par la presse fusionniste. Nous les avons faits pourtant, et nous continuerons. Nous pensons aussi n'avoir pas abandonné les droits du Saint-Siége. Quelles sont donc ces *circonstances graves* où notre silence a pu étonner? M. de Falloux se borne à les énoncer; il aurait dû les faire connaître. Mais lui-même, que n'a-t-il parlé, lorsque nous donnions le scandale de nous taire? Les feuilles fusionnistes ont-elles aussi leurs jours de *souplesse* et de *complaisances calculées?* Pour ces jours-là, si l'intérêt de la religion est en cause, nous mettons l'*Univers* à la disposition de M. de Falloux. Qu'il nous écrive, qu'il dénonce au public catholique, dans nos propres

colonnes, et le péril de l'Église, et la lâcheté qui nous ferme la bouche. Ainsi il déjouera notre alliance avec le Gouvernement, et par la même occasion il montrera son zèle. Veut-il faire ce marché?

C'est tout ce que nous savons de l'origine des clauses et de l'exécution du traité intervenu entre le journalisme religieux et les alliés *impérieux* qu'on lui attribue. Si M. de Falloux en sait davantage, nous lui donnons permission de tout mettre au jour et de parler français. « Quand de pareils débats sont entamés, dit-il, ils ne justifient qu'en s'épuisant. » Qu'il épuise donc le débat! A-t-il un document, a-t-il un témoin qui dépose contre nous d'une pensée, d'un mouvement d'intérêt personnel, d'une tendance quelconque à tirer de la cause que nous servons un profit privé quelconque? Qu'il produise ce document, qu'il amène ce témoin. S'il n'a que sa parole, nous donnons la nôtre, et nous en restons là.

XVI.

Mais, examinons à notre tour les conditions de l'alliance contractée par quelques débris de l'ancien parti catholique avec ce qu'ils appellent la liberté. D'abord, cette liberté n'est plus la même. Notre liberté, à nous, c'était essentiellement la liberté de l'Église. Nous usions du droit commun pour faire entrer dans le droit commun la religion catholique, que tous les libéraux, sectateurs de 89, voulaient

en exclure. La liberté de ce temps-là était représentée ou promise par la Charte. La liberté d'aujourd'hui, que nos anciens amis embrassent, est représentée par l'Académie et par le *Journal des Débats;* c'est bien différent. Elle a pour interprètes et pour pontifes M. Cousin, M. Thiers, M. Villemain, tous ceux que nous trouvions jadis au premier rang de nos adversaires; c'est bien inquiétant. S'ils sont convertis, tant mieux. Les preuves se font attendre.

L'alliance proposée ou conclue avec eux se distingue de celle que l'on nous reproche par deux caractères frappants. Les conditions morales en sont plus onéreuses, les conditions matérielles en sont plus douces.

Moralement, il faut vivre en paix avec les philosophes et les éclectiques de l'Académie; avec les universitaires et les semi-révolutionnaires du *Journal des Débats*. En

paix, c'est-à-dire les laisser parler et les laisser faire; ne combattre que de manière à les flatter, leurs idées sur le christianisme; en avoir soi-même qui méritent parfois leurs éloges; bref, ne pas se tenir trop loin de cette condescendance « en » vertu de laquelle ce ne sont pas les hé- » rétiques qui se convertissent, mais les » catholiques qui sont pervertis. » Il faut entendre comme ils les entendent les principes de 89, ce qui conduit à les appliquer comme ils les appliquent. Leur orthodoxie ne biaise pas là dessus. M. de Falloux nous trouve en contradiction avec nous-mêmes, parce que nous sommes favorables à un gouvernement qui admet les principes de 89. Si le Gouvernement les admet, il y fait des retouches qui nous consolent; il nous permet de les combattre. Les alliés de M. de Falloux ne sont pas si tolérants! Tout au plus est-il autorisé à se tirer de peine par une belle distinc-

tion entre *principes* et *conquêtes*. Principes ou conquêtes, cela leur est bien égal! L'un suit l'autre : les principes servent aux conquêtes, les conquêtes sont érigées en principes. M. de Falloux y passe, mais saint Pie V et Louis XVI n'y passent pas. Autre clause : il faut prendre à l'égard du gouvernement une certaine attitude d'hostilité, peu compromettante pour l'individu, mais qui, devenant générale, ne laisserait pas de compromettre beaucoup l'Église. Il faut, enfin, s'associer aux injustices de la passion politique, se séparer de tout ce qui s'y refuse, s'isoler dans les étroites voies de l'esprit de parti. Ce sont là les conditions de l'alliance, conditions de plus en plus visibles, de plus en plus onéreuses, de plus en plus acceptées.

Pour les conditions matérielles, elles sont charmantes. On est loué, célébré poussé, tiré; on monte. De tout ce que l'on peut avoir de mérite, rien n'est per-

du. On est reproduit dans les journaux légitimistes et orléanistes, congratulé dans le *Journal des Débats;* l'encens fume partout dans les feuilles de province; on est de l'Académie, et s'il plaît à Dieu, l'on sera d'autre chose.

Être de l'Académie, grand honneur! M. de Falloux a trop d'esprit et il est trop modeste pour ne pas reconnaître que son alliance avec la liberté lui vaut cela. Notre alliance avec le despotisme ne nous vaut absolument qu'une récolte quotidienne d'injures, à laquelle il pouvait se dispenser d'ajouter sa bottelée. Pour jouir des gloires du fauteuil, il a dépensé déjà beaucoup de révérences; il ira en porter une encore au chef de l'État. C'est plus que nous n'avons fait, plus que nos loisirs ne nous permettront jamais de faire. Nous jouissons des mépris que nous attirent *nos jours de souplesse*, sans avoir jusqu'à présent déposé une carte à aucune

des portes de la faveur, et sans nous être inclinés sous les mains qui donnent autre chose que des bénédictions. Nous aurions cru que M. de Falloux n'ignorait pas à ce point notre tempérament, notre situation et nos habitudes. Nous aimons à croire que désormais il s'informera mieux et s'aventurera moins. Un homme de sa sorte doit veiller à ne pas s'attirer les observations qu'il nous condamne à lui infliger en ce moment. Il comprendra qu'ayant retiré de quinze années de luttes, pour tout gain, la pauvreté, et ne prétendant à aucune autre gloire, nous empêchions le public de s'égarer sur notre compte en des suppositions que les efforts de sa conscience éloigneraient trop de la vérité.

XVII.

Concluons.

M. de Falloux nous fait, avec un surroît d'imputations malveillantes, la guerre que nous ont faite tour à tour, depuis 1852, ceux de nos amis et compagnons qui, laissant l'ancienne voie du parti catholique, où nous croyons être restés, ont pris ou repris le drapeau et l'allure des partis politiques.

Tous ont le même but immédiat.

Ils veulent que le parti catholique se reforme en ordre de bataille pour un combat injuste et impossible sur le terrain politique; et se dissolve et s'annule dans une alliance incompréhensible et impossible sur le terrain des idées.

Les catholiques, d'après ce système, devraient s'opposer à qui ne leur veut pas de mal, et se lier à qui ne leur veut pas de bien.

Ils se tiendraient dans une hostilité au moins stérile et frivole à l'égard d'un gouvernement qui fait profession de foi à la divinité de Jésus-Christ et qui reconnaît plus haut et plus largement qu'on ne l'a fait depuis longtemps les droits de l'Église; — ils iraient former nous ne savons quel pacte avec de vieux politiques et de vieux sophistes qui ne parlent que pour se séparer de l'Église et de Jésus-Christ;

Et ils feraient ce coup de haute tactique

pour procurer à la religion les avantages du régime parlementaire, lorsque le régime parlementaire aura été restauré par le génie et les forces combinées de la Fusion !

Nous savons ce que c'est que le régime parlementaire. Mais qu'est-ce que la Fusion, c'est ce que l'on ignore. Où réside la Fusion, c'est ce que l'on ne sait plus. Pendant que M. de Falloux travaillait à nous démontrer l'excellence métaphysique de la Fusion, l'un des éléments nécessaires de cette composition précieuse se déclarait infusible; la Fusion devenait physiquement impraticable, et l'on éteignait les fourneaux.

Eh bien ! tout cela est trop incertain, trop compliqué pour nous, et nous trouvons que les catholiques ont autre chose et mieux à faire.

Ce qu'ils ont à faire, suivant nous, c'est de garder la paix, là où règne la paix;

c'est de soutenir la lutte, là où l'agression n'a pas cessé.

Ainsi agirons-nous pour notre compte, aussi longtemps que nous le pourrons, et avec la même sincérité qui nous a valu jusqu'à ce jour plus de sympathies encore que d'inimitiés.

Avant les arrangements à conclure, il y a les principes à maintenir. Nous pourrons nous accorder un jour avec les parlementaires sur les principes de 89, mais l'arrangement ne sera bon et durable que quand les parlementaires s'accorderont avec nous sur les articles de foi. Jusque-là, de quelle utilité et de quelle valeur seraient tous nos pactes? Ils nous mettraient en bons rapports personnels avec quelques gens d'esprit, qui plaindraient l'Église de n'avoir pas l'intelligence aussi ouverte que la nôtre. Eh! mon Dieu, nous n'y gagnerions rien, l'Église n'y gagnerait rien, et ces gens d'esprit eux-mêmes y

perdraient beaucoup. Montrons-leur plutôt une intelligence immuable dans les bornes de la croyance. Aucun autre spectacle n'est capable de faire fléchir leur orgueil; il n'y a pas d'autre école où ils puissent apprendre ce que c'est que la liberté. Tel est le but, tel a été le passé, tel doit être l'avenir du parti catholique.

FIN.

APPENDICE.

I.

Dans son numéro du 9 juillet 1856, le journal l'*Union* a publié l'article suivant :

« Rien de ce qui touche aux intérêts et à la défense de la vérité ne saurait nous demeurer étranger. A ce titre, nul ne s'étonnera que nous accordions une attention particulière à un débat, renouvelé récemment et vivement poursuivi entre le *Cor-*

respondant et l'*Univers*. Cette polémique est, en soi, un fait des plus graves. Non seulement elle porte sur les luttes mémorables d'un passé tout voisin de nous; mais surtout elle marque des dissidences profondes et consomme une séparation éclatante, prévue et inévitable.

» L'école à laquelle appartient l'*Univers*, école déjà souvent signalée avec douleur par de vénérables autorités, est hautement combattue et repoussée par les orateurs et les publicistes qui ont attaché leur renommée au service de la liberté de l'Église, de la liberté de l'enseignement, de l'indépendance du Saint-Siége. Le P. Lacordaire, M. de Montalembert, M. de Falloux, M. Alb. de Broglie — ne nommons que les principaux — s'unissent dans un recueil spécialement religieux pour rejeter toute solidarité avec les théories et les procédés de cette école, pour en exposer les périls et pour en dégager la cause même de la

religion. Ils ajoutent que, si douloureuse que soit cette division, la responsabilité doit en rester à ceux qui l'ont rendue nécessaire.

» A des déclarations aussi formelles, l'*Univers* n'a répondu, ce nous semble, et nous avons suivi sa longue réplique avec soin, que par une tactique de récriminations; essayant de donner le change sur les reproches principaux, d'abaisser les caractères et de semer l'animosité entre ses adversaires; acrimonieux à ce point de mériter les applaudissements du *Siècle*, et, du reste, plus entier et plus intraitable que jamais.

» Nous ne nous arrêterons pas, on le comprend, aux détails de la discussion. Quant aux invectives contre les personnes, quant aux insinuations d'intrigue, d'ambition, de condescendance que l'*Univers* ne ménage pas, les faits, les actes, la vie publique des hommes qu'il poursuit ré-

pondent pour eux. Ne demandons pas même que cette feuille se souvienne des grands actes accomplis sous l'Assemblée législative, de la liberté assurée aux écoles épiscopales et aux congrégations religieuses, du pouvoir temporel du souverain pontife restauré. L'histoire et l'Église ont plus longue mémoire, et cela nous suffit.

» Mais quelques traits sont à relever, selon nous, et à mettre en lumière, parce qu'ils sont le nœud et la raison de l'action publique exercée par les catholiques dans ces dernières années et qu'il importe de ne les laisser ni obscurcir ni méconnaître.

» En premier lieu, il faut remarquer que ce qu'à tort et malgré ses protestations, on a voulu appeler le parti catholique, n'a pu être et n'a été qu'une ligue commune et momentanée d'hommes appartenant aux diverses fractions de l'opinion, gardant leurs convictions, n'en sacrifiant aucune et continuant à les servir,

mais s'unissant dans un but précis et déterminé, pour obtenir une victoire où ils avaient un intérêt commun et profondément cher : à savoir la liberté de l'Église et la liberté de l'enseignement. Rapprochés sur ce seul point, divisés sur tout le reste, ils étaient prêts à se séparer au lendemain du triomphe, n'emportant que le souvenir d'un grand bien conquis pour le pays et le sentiment d'estime mutuelle basée sur des combats soutenus de concert en faveur du premier de tous les droits.

» Ce seul exposé, qui reproduit pour ainsi dire mot à mot, les déclarations cent fois répétées de 1844 à 1848, répond à toutes les attaques, dissipe toutes les fausses interprétations et explique toutes les situations.

» Secondement, rien n'était plus sincère de la part de tous ceux qui s'associèrent à cet effort, soit par une coopération directe, soit par un appui d'auxiliaires,

que le sentiment, le désir et la volonté de la liberté. Sans nier jamais les droits de l'État, sans tomber dans les excès de la licence, on réclamait l'abolition de tout monopole, on demandait le droit commun, on voulait pour l'enseignement une liberté honnête et réglée ; on la voulait, sous les mêmes garanties, pour tout le monde, laïques et ecclésiastiques, séculiers et réguliers, instituteurs publics ou privés.

» Cette conviction et cette doctrine, qui étaient alors celles de chacun des défenseurs de la vérité, peuvent être reniées et désertées aujourd'hui par quelques-uns. Pour nous, pour l'immense majorité des catholiques, légitimistes ou non, elles étaient, elles sont encore un patrimoine précieux. Il ne nous est pas possible d'y laisser porter atteinte ; car ce n'est pas seulement question de politique ou d'histoire, c'est affaire de bonne foi et de

loyauté. Il importe qu'aucun soupçon de versatilité ou d'hypocrisie ne puisse demeurer, à cet égard, en l'esprit de qui que ce soit.

» Ceci soit dit pour le passé. Venant au présent, l'*Univers* se prétend, pour ainsi parler, la seule feuille dévouée à la cause de la religion, la seule qui comprenne ses intérêts, qui ait son inspiration et qui sache la défendre. Un tel excès de modestie porte avec soi sa réfutation. Aussi il n'est pas besoin de faire remarquer que sur ses thèses principales, l'*Univers* a vu le Saint-Siége en écarter trois, celle de la philosophie, celle des classiques, celle de la non-intervention des évêques dans les conseils d'instruction publique; que, dans l'épiscopat, un nombre considérable de prélats l'a traité avec peu de faveur, et qu'enfin presque tous les hommes qui l'avaient guidé ou accompagné, l'ont abandonné.

» Mais ce n'est pas tout. Il se permet de donner des avis et des leçons aux partis politiques. Lui, à qui une facilité surprenante de transformations n'aurait laissé ce semble que le droit du silence, il se montre à l'égard des légitimistes moins réservé que les journaux notoirement dévoués au pouvoir. Tandis que d'autres gardent au moins le respect, il a su revendiquer le privilége d'injurier les hommes qui demeurent dans l'abstention. On dirait qu'il ne comprend pas ce qu'il y a de courage, de dignité et de sacrifice dans une retraite volontairement subie, dans l'éloignement des charges et des fonctions, dans l'obéissance à cette voix de la conscience qui compte avec ses serments. Heureusement, il sait bien que ce n'est pas chez lui que les gens de cœur et de dévouement vont chercher des conseils et des exemples.

» Mais, quelle que soit l'importance de

ces remarques, il en est d'autres qui les surpassent encore.

» Cette école bruyante, servie assurément par un talent incontesté, et à laquelle nous sommes loin de refuser ce qu'elle ne sait pas toujours accorder à autrui, une foi sincère, cette école s'est fait de l'âpreté, de la rudesse et de l'invective une seconde nature. La modération lui est antipathique; les opinions les plus aventurées lui sont une passion irrésistible. Elle les adopte et les préconise, non comme ses théories privées, mais comme la pure doctrine, et presqu'à titre d'infaillibilité. Et ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'elle est parvenue à rendre responsables de ses témérités le clergé, l'Église et la religion. A l'entendre, elle ne parlerait que sous l'égide même de la plus haute et de la plus vénérable autorité. Certes, c'est bien à tort, mais elle a réussi à le faire croire, grâce à la com-

plicité perfide des ennemis de la vérité, trop heureux de combattre la religion sous les traits de pareils défenseurs.

» De cette fascination de l'opinion est résulté un dommage considérable. Ainsi, pour ne nous arrêter qu'aux sommités, si on s'en tenait aux idées que propage l'*Univers* et qu'il a trop accréditées parmi nos adversaires, il semblerait que l'Église n'a d'espoir et de ressource que dans l'appui des pouvoirs humains, il semblerait qu'elle proscrit toute forme de gouvernement où se rencontrent des libertés publiques; il semblerait qu'elle n'a, pour les hommes qui tendent à revenir en son sein, que des défiances, des refus et des humiliations.

» Au lieu de la dignité calme et sereine qui convient aux ministres de cette religion qui a vu passer tant de dominations; au lieu de cette réserve, éloignée d'une hostilité systématique comme d'un engoû-

ment irréfléchi; ne dirait-on pas qu'il faut devancer les élans contradictoires des flots populaires, étonner le monde par de brusques revirements, et lier la cause de Dieu aux causes de la terre?

» Qu'est-ce ensuite que cette sorte d'anathêmes si imprudemment lancés contre des institutions politiques dont on a usé, qui ont permis d'arriver à la reconnaissance de droits inappréciables, qui ne sont assurément pas des types de perfection, mais qui, en d'autres pays, forment encore l'appui, la force et l'espoir des catholiques? anathêmes qui ont un double inconvénient : celui de ressembler à des palinodies et de justifier des reproches trop fréquents d'inconséquence et de mauvaise foi; celui, plus grave encore, de jeter le blâme et le découragement sur les efforts généreux des populations fidèles qui, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Prusse, en Suisse, et même en

Piémont, luttent avec les armes de la vie publique.

» Que dire enfin de cette conduite pleine d'intolérance à l'égard des hommes plus ou moins célèbres que la réflexion, l'étude, l'expérience, les événements éclairent et rapprochent de la vérité qu'ils ont méconnue? L'inflexibilité sur les principes ne peut-elle donc s'accorder avec l'esprit de concorde et de conciliation envers les personnes? Au lieu de tendre la main à ceux qui font quelques pas et qui donnent des gages de sincérité et de retour, faut-il les repousser avec arrogance et les éloigner par de hautaines exclusions? De quel droit révoquer en doute la loyauté de ceux qui témoignent quelque bon vouloir? de quel droit accuser de faiblesse et de trahison la charité qui, ferme sur la doctrine, est patiente et compatissante pour les âmes? combien d'adversaires à demi vaincus ne rejette-t-on pas ainsi dans l'hostilité! com-

bien de réparations ne sont-elles pas retardées et peut-être rendues impossibles! combien d'esprits rebutés et de cœurs éloignés!

» En même temps les haines s'enveniment, les préjugés s'accumulent; les barrières se relèvent : l'esprit public s'aliène, le respect se perd. Et, aux jours de crise, les intérêts les plus chers de la foi et de la vérité peuvent être cruellement compromis.

» Voilà le péril; voilà ce que disent et ce que pensent les hommes les plus droits. Les uns gémissent, les autres se plaignent hautement; le sentiment est le même.

» Pour nous, qui croyons que l'Église est la vraie patronne de la liberté chrétienne, de la paix, de la modération et de la concorde, nous déplorons profondément les doctrines de l'école de l'*Univers*. Nous nous sommes souvent élevés contr'elles; nous avons souvent regretté l'emploi des

armes que cette école met au service de la vérité. Ce ne sont pas seulement les opinions politiques qui nous divisent; c'est la manière de défendre les principes conservateurs de toute société. Il est remarquable que cette pensée soit celle des hommes qui, sous des nuances diverses, ont figuré parmi les plus illustres champions de la cause catholique.

» Henry de RIANCEY. »

Voici la réponse de l'*Univers* (numéro du 12 juillet) à l'article de l'*Union* :

Notre réponse à M. de Falloux n'obtient aucun succès dans les journaux légitimistes et fusionistes. Elles ne répond, disent-ils, à rien, aucune des assertions de M. de Falloux n'est renversée, et enfin l'*Univers*, par ce malheureux essai de justification, a simplement aggravé ses torts, déjà si nombreux. Tel est leur sentiment

unanime, qu'ils expriment en bloc, sans entrer dans les détails. Ils n'y ont pas mis moins de promptitude que d'ensemble. Un journal d'Angers, rédigé par les amis particuliers de M. de Falloux, avait porté son jugement avant que nous eussions fini de parler, et c'est en *post-scriptum* qu'il nous donne le coup de grâce, sur le dernier article. Nous pensions que ce dernier article nous ferait quelques partisans, croyant y avoir assez écrasé des insinuations dont la forme et le fonds nous semblaient devoir être regrettés par les amis de M. de Falloux et par cet académicien lui-même. Mais de ce côté encore nous n'avons rien gagné, notre réponse ne suffit pas. Les amis de M. de Falloux sont bien difficiles! Qu'ils nous permettent de répéter que ces insinuations qui vont contre l'honneur des gens, non affirmées, ne sont pas d'un gentilhomme; sans preuves, ne sont pas d'un chrétien.

*

Tous les journaux ayant parlé, l'*Union* vient à son tour et répète ce que les autres ont dit. L'article est signé de M. Henry de Riancey. Deux choses nous y étonnent : la forme et le fonds. La forme est dégonflée, souple, adroite, méconnaissable; le fonds accuse une pesanteur de mémoire aussi surprenante que cette soudaine agilité de style. M. de Riancey a été pendant plusieurs années rédacteur de l'*Univers;* il n'a point donné sa démission ; ce ne sont pas nos doctrines, nos principes, nos pratiques qui l'ont éloigné. Néanmoins, il parle comme s'il ne voyait rien à contester dans les allégations de M. de Falloux.

Il semble, d'ailleurs, n'avoir pas plus compris le plan de notre adversaire qu'entendu nos propres observations. Suivant M. de Falloux, l'*Univers* a dissous le parti catholique : M. de Riancey s'applique à prouver que le parti catholique devait se dissoudre de lui-même. Ce point de vue

particulier du rédacteur en chef de l'*Union,* exact peut-être quant à lui, faux en ce qui nous regarde, contredit le système qu'il se flatte d'appuyer :

« Ce qu'on a voulu appeler le parti » catholique, dit-il, n'a été qu'une ligue » *momentanée* d'hommes appartenant aux » diverses fractions de l'opinion, gardant » leurs convictions, n'en sacrifiant aucune » et continuant à les servir, mais s'unis- » sant dans un but précis et déterminé » pour obtenir une victoire où ils avaient » un intérêt commun et profondément » cher, à savoir, la liberté de l'Église et » la liberté de l'enseignement. Rapprochés » sur ce seul point, divisés sur tout le » reste, ils étaient prêts à se séparer au » lendemain du triomphe. »

A l'*Univers,* le parti catholique était considéré comme quelque chose de plus définitif. Les convictions extra-religieuses que l'on y apportait, on pouvait sans doute les

garder, on ne pouvait pas les *servir*. Au contraire, on aurait voulu forcer Louis-Philippe à gagner tous les cœurs religieux, à désarmer les hostilités honnêtes, à se rendre légitime par le bien qu'il aurait fait. C'est là ce qui excitait contre M. de Montalembert, contre l'*Univers*, en un mot contre le parti catholique, le dépit et la colère des légitimistes plus politiques que chrétiens. C'est ce qui fait que beaucoup de légitimistes plus chrétiens que politiques, après s'être mis du parti catholique, devaient néanmoins, à un moment donné, s'en détacher et peut-être travailler à le dissoudre. Tel fut, en particulier, le rôle plus ou moins réfléchi de M. de Falloux. Le nôtre était de maintenir ce parti. Le but immense qu'il se proposait, exigeait à nos yeux bien autre chose qu'une ligue momentanée. La liberté de l'Église pouvait-elle s'obtenir en un tour de main? La liberté de l'enseignement conquise, ne

restait-il rien à faire? Aussi longtemps qu'il existerait un parti anti-catholique, n'y aurait-il pas lieu de conserver un parti catholique pour le combattre?

M. de Riancey prétend que le parti catholique a été ainsi nommé à tort et malgré ses protestations. Nous n'avons jamais protesté contre ce nom, très juste au fond, puisqu'il nous ôtait par lui-même la couleur de parti, exprimant et nous assignant un but désintéressé de tout intérêt personnel, exempt de tout dessein étranger à l'intérêt religieux, qui est l'intérêt social par excellence. Nous disions, en effet, aux divers partis : nous sommes le seul centre où vous puissiez vous réunir. Conservateurs, ici sont les vraies doctrines de conservation; démocrates et progressistes, ici sont les vrais éléments d'amélioration, de liberté et de progrès.

Mais pourquoi dissoudre cet inoffensif parti catholique, sinon pour en ramasser

les débris sous un drapeau quelconque, au risque d'enflammer par là davantage les haines qui poursuivent la religion? Tous les catholiques qui sont sortis de la ligue tracée avant 1848, pour aller ou retourner aux partis purement politiques, ont successivement essayé de faire ce gain. Les fondateurs de l'*Ère Nouvelle* nous disaient : Parce que vous êtes catholiques, vous devez être démocrates. — Les journaux légimistes nous ont dit : Vous êtes catholiques, donc vous êtes légitimistes. — Le *Correspondant* et la Fusion nous disent : Soyez parlementaires, c'est le salut de l'Église. Aux uns et aux autres, nous avons successivement répondu : nous restons ce que nous sommes, catholiques; rien de plus, rien de moins. Nous rendons à César ce qui est à César; nous demandons à César de rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

M. de Riancey a-t-il observé que nous voulussions autre chose, du temps qu'il

était avec nous? Avions-nous une doctrine secrète que nous tâchions de servir? Etions-nous liés à quelqu'un qui eût le droit de nous réclamer plus tard dans le camp où il lui plairait de porter le drapeau? Là dessus l'ancien rédacteur de l'*Univers* aurait pu donner des détails utiles. Mais point du tout. Laissant le nœud essentiel du débat, il vient, sans rien prouver, répéter les conclusions de M. de Falloux, comme si ce dernier n'avait nullement erré dans l'exposé des faits sur lesquels il prétend s'appuyer. Ce rôle n'est pas correct.

Comme il manque aux convenances de l'attitude, M. de Riancey, ordinairement si doux, manque aux convenances du langage. Voici un passage où il sort tout à fait de sa nature :

« L'*Univers* se permet de donner des » avis et des leçons aux partis politiques. » Lui, à qui une facilité surprenante de

» transformations n'aurait laissé, ce sem-
» ble, que le droit du silence, il se montre
» à l'égard des légitimistes moins réservé
» que les journaux notoirement dévoués
» au pouvoir. Tandis que d'autres gardent
» au moins le respect, il a su revendiquer
» le privilège d'injurier les hommes qui
» demeurent dans l'abstention. On dirait
» qu'il ne comprend pas ce qu'il y a de
» courage, de dignité et de sacrifice dans
» une retraite volontairement subie, dans
» l'éloignement des charges et des fonc-
» tions, dans l'obéissance à cette voix de
» la conscience qui compte avec ses ser-
» ments. Heureusement, il sait bien que
» ce n'est pas chez lui que les gens de
» cœur et de dévouement vont chercher
» des conseils et des exemples. »

On ne parle pas ainsi d'un adversaire dont on a été l'ami et qui est resté catholique. Si M. de Riancey, quand l'*Univers* était honoré de ses services, nous avait

apporté un pareil paragraphe, nous l'aurions biffé, pour défaut de mesure et pour faiblesse de raisonnement. Un journal est certainement libre de donner des conseils et des avis aux partis politiques, et c'est ce que l'*Union* se *permet* tous les jours comme l'*Univers*, sans que M. de Riancey pense à s'étonner de son audace. Autrement, en quoi ce libre écrivain ferait-il consister la liberté d'écrire? Nous ne voyons pas bien ce qui peut l'étonner dans « la facilité de nos transformations, » ni ce que trouvent à nous reprocher en ce genre des hommes qui, nous accusant d'être entiers et intraitables, se font gloire d'être fusibles, et le sont. Lorsqu'il dit, avec les grâces de son ancien style, que nous avons su « revendiquer le privilége d'injurier les hommes qui demeurent dans l'abstention, » il manque de tact envers M. de Montalembert, lequel trouvait la doctrine de l'abstention « maladroite et im-

morale. » Les hommes dont nous nous occupons ne s'abstiennent pas de la vie politique; ils y prennent, pour le moins, autant de part et la même part que nous. Est-ce que M. de Montalembert, M. de Falloux, M. de Riancey sont abstenants? Quant à ceux qui s'abstiennent par conscience, nous n'allons guère les troubler, et nous les honorons beaucoup, pourvu que leur abstention ne soit pas l'oisiveté et que leur travail ne soit pas le fusionisme. Nous n'avons jamais entendu dire que la fainéantise ou l'intrigue fussent des choses dignes de respect. Pour le surplus, nous croyons être parfaitement en état de comprendre « ce qu'il y a de courage et de dignité » (nous ne dirions pas de sacrifice) dans » une retraite volontairement subie, dans » l'éloignement des charges et des fonc- » tions, dans l'obéissance à cette voix de » la conscience qui compte avec ses ser- » ments. » Cette manière de pratiquer la

vie n'a rien qui nous surpasse. « L'*Univers* » sait bien, ajoute gracieusement M. de » Riancey, que les gens de cœur et de » dévouement ne viennent pas chez lui » chercher des conseils et des exemples. » Nous savons du moins que M. de Riancey, homme sans doute de cœur et de dévouement, ne paraissait point se déplaire chez nous, puisque, après quatre ou cinq ans, il ne demandait point encore à respirer un air plus pur.

Nous avouons pourtant qu'une fois parti, il n'a guère paru se rappeler nos conseils et nos exemples. Il s'est montré souriant, négociateur, ami de tout le monde, complimenteur déterminé. Il a des tendresses pour M. Cousin, pour M. Thiers, pour M. Michelet. Enfin, sans jamais avoir été bien farouche, le voilà devenu homme politique un peu plus que nous ne trouvions séant de l'être et que nous ne permettions qu'on le fût. Il appelle cela cha-

rité, convenance, politesse. A la bonne heure ; mais alors il faudrait être toujours poli, et ne pas devenir tout à coup inconvenant et rustique, comme il l'est en ce moment.

Il a oublié autre chose encore, et ceci est plus grave. Nous lui avions donné de bons principes pour se conduire dans les discussions. Le principal était d'observer toujours la vérité jusqu'au scrupule, d'avoir soin de ne taire jamais les raisons d'un adversaire, surtout de ne jamais lui faire dire ce qu'il ne dit pas. Nous ne reconnaissons point nos leçons dans les subtilités qu'il nous faire lire, résumé d'ailleurs assez habile du travail de M. de Falloux. Ces petits tours ne seront jamais que la ressource d'un esprit inférieur, même lorsqu'il arrive à les pratiquer supérieurement. M. de Riancey assure que la *modération nous est antipathique*, que les *opinions les plus aventurées nous sont*

une passion irrésistible et que nous les préconisons *presque à titre d'infaillibilité ;* il atteste que nous jetons « le blâme et le » découragement sur les efforts généreux » des populations fidèles qui, en Belgique, » en Hollande, en Angleterre, en Prusse, » en Suisse et même en Piémont (il oublie » le Monomotapa), luttent avec les armes » de la vie publique. » Il devrait rougir d'employer son temps à rassembler ces balivernes iniques. Tout cela, d'ailleurs, revient à dire que l'*Univers* n'est pas fait comme l'*Union*. C'est vrai. Mais la question ainsi posée, où est le crime?

Notre sage adversaire ne précise, dans toute sa harangue, que cinq points. Sur ces cinq points, nous le trouvons complètement en désaccord avec la vérité :

« Il n'est pas besoin, dit-il, de faire » remarquer que, sur ses thèses principales, l'*Univers* a vu le Saint-Siège en » écarter trois : celle de la philosophie,

» celle des classiques, celle de la non-in-
» tervention des Évêques dans les conseils
» d'instruction publique; que, dans l'épis-
» copat, un nombre considérable de pré-
» lats l'a traité avec peu de faveur, et
» qu'enfin presque tous les hommes qui
» l'avaient guidé ou accompagné, l'ont
» abandonné. »

1° Sur la thèse philosophique, nous avons prouvé par six colonnes de longues citations, tirées d'articles antérieurs aux quatre propositions de la Congrégation de l'*Index*, que la doctrine philosophique de l'*Univers* était identiquement, et souvent mot pour mot, celle des propositions elles-mêmes. Cette démonstration, que M. de Riancey a dû lire, a paru trois jours avant son article.

2° Sur la thèse des classiques, nous soutenions, après plusieurs éminents prélats, que l'enseignement exclusif des auteurs païens était dangereux, qu'il y fallait

ajouter les auteurs chrétiens, et donner même à ceux-ci la principale place. Voici ce que dit l'Encyclique du 21 mars 1853 : « Continuez, vénérables Frères, de ne » rien épargner pour que les jeunes clercs » soient formés de bonne heure dans vos » séminaires à toute vertu, à la piété, à l'es- » prit ecclésiastiques; pour qu'ils grandis- » sent dans l'humilité, sans laquelle nous » ne pouvons jamais plaire à Dieu; pour » qu'ils soient instruits et avec tant de vi- » gilance des lettres humaines et des » sciences plus sévères, surtout des sciences » sacrées, qu'ils puissent, sans être expo- » sés à aucun péril d'erreur, non-seule- » ment apprendre l'art de parler avec » éloquence, d'écrire élégamment en étu- » diant, *soit les ouvrages si excellents des* » *Saints Pères, soit les écrits des écrivains* » *païens les plus célèbres, après qu'ils au-* » *ront été soigneusement expurgés*, mais » encore et surtout, acquérir la science

» parfaite et solide des doctrines théolo-
» giques, de l'histoire ecclésiastique et des
» sacrés Canons, puisée dans les auteurs
» approuvés par le Saint-Siége. » Ainsi le Saint-Siége, sans interdire l'étude des auteurs païens, *soigneusement expurgés,* recommande en premier lieu les auteurs chrétiens. La thèse que nous soutenions n'a donc pas été écartée.

3° Quant à la non-intervention des Évêques dans les conseils d'instruction publique, c'est une imagination de M. de Falloux, à laquelle on ne s'attendait guère, d'avoir vu là une thèse et un échec de l'*Univers*. Après le vote de la loi sur l'enseignement, plusieurs prélats, entre autres Mgr l'Archevêque de Paris, déclarèrent publiquement qu'ils ne croyaient pas pouvoir entrer dans les conseils que cette loi avait institués. Rome, consultée par eux, donna l'autorisation qu'ils jugeaient nécessaire, et tout finit là. Que nous reproche

en ceci la sagesse de M. de Riancey? Notre tort est-il d'avoir d'abord pensé comme un grand nombre de nos Évêques, ou d'avoir avec eux abandonné ces premiers sentiments? M. de Riancey doit d'ailleurs se souvenir que la question de non-intervention des Évêques était vivement soutenue par le *Moniteur catholique*, feuille placée sous un patronage ecclésiatique éminent. Et quelle pitié de venir, après six ans, présenter cet incident oublié comme une de nos thèses capitales !

4° Dans l'épiscopat beaucoup de prélats nous ont traité avec peu de faveur. C'est vrai, et il nous serait difficile d'en perdre le souvenir ; on nous le rappelle assez souvent! Ceux qui le rappellent, pourraient ajouter que nous avons été prompts à n'en rien laisser ignorer au public, lents à nous défendre, et qu'à travers ces contestations, nos intentions au moins n'ont pas manqué de garants. C'est une pratique

peu généreuse et peu adroite au fond de nous ramener toujours sur ce terrain, où le respect nous ferme la bouche. Nous n'avons eu ni l'avantage d'échapper à la critique, ni le malheur de déplaire à tout le monde; il y a eu une sorte de procès; le procès a été jugé; et depuis cette époque on ne connaît ni sentence, ni procès, ni accusation compétente. Voilà la pure vérité, que nos adversaires connaissent et qu'ils devraient avoir la loyauté de dire. En somme, si beaucoup de prélats ont montré peu de faveur à l'*Univers*, peu de prélats ont montré beaucoup de faveur à l'*Union*, et si M. de Riancey a pleinement le droit de nous donner des avis, personne encore ne nous a proposé M. de Riancey pour modèle.

5° « Enfin, presque tous les hommes » qui avaient guidé ou accompagné l'*Uni-* » *vers*, l'ont abandonné. » Tout compte fait, ce *presque tous* se réduit à un fort

petit chiffre. Ceux-ci ne nous ont pas *guidés*, ceux-là ne nous ont pas *abandonnés*; d'autres pertes ont eu pour cause des dissentiments inévitables, et d'autres sont légères. Tout à l'heure M. de Riancey ne voyait dans le parti catholique qu'une ligue momentanée d'hommes rapprochés sur un seul point, divisés sur tout le reste, qui devaient se séparer le lendemain du triomphe. Par conséquent, nous ne sommes pas responsables des séparations qui ont eu lieu après le triomphe de 1850; et si l'on avait suivi les conseils de M. de Falloux, ces séparations se seraient opérées dès 1848. Il n'y a eu qu'une séparation, qu'un abandon regrettable et extrêmement regretté. Cet abandon, nous en avons sincèrement exposé les causes, et nous ne pensons pas qu'on les conteste. Il ne s'agissait ni de la philosophie, ni des classiques, ni de la non-intervention des Évêques dans les conseils d'instruc-

tion publique, ni de la défaveur marquée à l'*Univers* par un certain nombre de Prélats.

Voilà l'exactitude de M. de Riancey sur les points qu'il a eu l'imprudence de préciser. Il est très malveillant sur tous, il n'est authentique sur aucun. Nous lui avons répondu plus longuement que nous ne voulions le faire. Ce n'est pas qu'il nous semble avoir besoin d'être convaincu. Il savait probablement très bien ce que nous venons de lui apprendre. Mais il nous intéresse, et notre dessein a été de lui montrer une fois encore l'inconvénient d'entrer dans une discussion sérieuse sans être bien assuré d'y accompagner toujours la vérité. Personne ne doit se séparer de ce bon ange : son talent lui permet moins qu'à personne de le perdre de vue.

II.

Nous avons parlé (page 131) d'une lettre adressée par Mgr l'Évêque d'Annecy à M. le comte de Montalembert, à l'occasion de son livre sur les *Intérêts catholiques au XIXe siècle.* Voici de longs extraits de ce grave et important travail, où sont appréciés en même temps les efforts de la *presse catholique,* et les idées qu'elle combat. Nous joignons à ces extraits les observations dont nous avons accompagné

la reproduction intégrale de la lettre de Mgr l'Évêque d'Annecy, dans l'*Univers*, du 1er janvier 1853.

---

31 décembre 1852.

Nous empruntons aux *Annales catholiques de Genève* la lettre suivante, que Mgr l'Évêque d'Annecy adresse à M. de Montalembert. Le savant Évêque se place au même point de vue que nous, prend la défense de nos sentiments, et approuve la ligne que nous suivons. Nous n'avons pas besoin de dire combien nous sommes honorés et fortifiés d'un pareil appui. Mgr l'Évêque d'Annecy apporte ici la double autorité de son vaste esprit et de son sacré caractère. Comme publiciste, il est au premier rang de nos maîtres; comme prince de l'Église, son suffrage a plus de poids encore pour nos lecteurs et pour nous.

On trouvera dans sa lettre plusieurs idées que nous avons eu déjà l'occasion d'exprimer. Le perpétuel mensonge des idées dites libérales, l'impossibilité absolue d'en tirer la vraie liberté, l'inimitié systématique de leurs adeptes contre la liberté de l'Église, mère et garantie de toutes les autres libertés, ne sauraient être mises dans un jour plus évident. Nous espérons que les catholiques qui sont encore sous le charme de la sirène parlementaire se rendront à la force de cette démonstration et abandonneront le dessein d'unir notre cause à celle d'un allié dont on leur fait si bien voir les plans entièrement contraires à nos intérêts, et l'incurable perfidie.

L'esprit parlementaire, le régime parlementaire nous ont toujours paru tels que Mgr l'Évêque d'Annecy nous les dépeint. Durant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe, les catholiques se sont

servis loyalement de la presse et de la tribune; ils ont, avec sincérité et persévérance, demandé à la liberté politique de consacrer la liberté de la religion. On ne les a vus ennemis ni de la Charte, qu'ils invoquaient; ni du Roi, dont ils acceptaient le titre; ni du Parlement, qu'ils essayaient d'éclairer. Jamais, néanmoins, soit à la tribune, soit dans les journaux, ils n'ont rencontré parmi les parlementaires proprement dits un allié solide, ou seulement un adversaire équitable. Là, au contraire, se sont formés tous les projets, se sont ourdies toutes les ruses qui ont menacé la religion dans le présent et dans l'avenir. Et lorsque, après dix-huit ans de pleine puissance, les parlementaires ont été renversés, comme il arrivera toujours, par un croc-en-jambes de la démagogie, ils ne nous avaient pas fait une concession, pas même laissé une espérance. Si, après leur défaite, compromis autant que

nous et plus que nous, ils se sont montrés plus accommodants, nous le devons à leurs terreurs, non pas à leur volonté. Ils ont relâché un peu les liens de l'Église, pour qu'elle pût travailler à sauver leur barque en péril. Maintenant qu'ils se croient en sûreté, s'ils pouvaient reprendre ce qu'ils ont cédé chichement et de mauvaise grâce, la plupart d'entre eux n'hésiteraient pas. Nous ne leur devons rien. Rendrons-nous grâce aux persécuteurs, parce que la persécution nous fortifie? Ils ne veulent que nous abattre, et ce n'est pas leur faute s'ils n'y parviennent point.

« Ceux qui gouvernent, dit Bossuet, » font plus ou moins qu'ils ne pensent, » et leurs conseils n'ont jamais manqué » d'avoir des effets imprévus; ni ils ne » sont les maîtres des dispositions que les » siècles passés ont mises dans les affaires, » ni ils ne peuvent prévoir le cours que » prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent

» forcer. Celui-là seul tient tout en sa
» main qui sait le nom de ce qui est et de
» ce qui n'est pas encore, qui préside à
» tous les temps et qui prévient tous les
» conseils. » Voilà pourquoi l'Église a résisté au parlementarisme, et même en tirera quelque profit. Sous ce rapport, l'histoire de tous ses ennemis se ressemble et finit de la même façon.

Il y a une erreur dans le magnifique tableau que M. de Montalembert trace de la renaissance du Catholicisme; il la fait dater du rétablissement du culte; elle remonte plus haut. Elle a pris sa source au massacre des prêtres fidèles, dans les prisons de la première République. L'Église fut rajeunie, la foi fut sauvée dès-lors, et le premier qui mit la main à ce grand ouvrage, fut l'égorgeur qui, levant son couteau pour obtenir une apostasie, fit couler le sang d'un martyr. Montrant ce sang, tout chrétien, sans être prophète, put dire

à la Révolution : Voilà le torrent qui t'emporte, voilà le fleuve où tu périras! La terre était couverte d'échafauds, tous les autels abattus, ou désertés, ou souillés par le schisme; mais le martyr, en tombant, voyait le ciel ouvert, et le Fils de l'Homme debout à la droite de Dieu. *Video cœlos apertos, et Filium hominis stantem à dextris Dei. Alleluya!* Faut-il cependant glorifier le régime des bourreaux?

Mgr l'Évêque d'Annecy nous permettra une seule remarque. Il s'aperçoit, dit-il en terminant sa lettre, que nous ne partageons pas toutes ses idées sur la liberté. Nous avons bien mal exprimé nos sentiments le jour où nous lui avons fait concevoir ce doute. Nous pouvons assurer au contraire que sa liberté est la nôtre, entièrement et complétement la nôtre. Nous mettons la liberté où il la place; c'est ainsi que nous la désirons et que nous l'avons toujours demandée. Une liberté

efficace et pratique; populaire, non populacière ou bourgeoise; civile, non politique; chrétienne, non rationaliste. Tout gouvernement qui saura s'éterniser en l'établissant est d'avance assuré de notre amour. C'est la liberté qui existait en germe et que l'on pouvait étendre sans révolution dans notre ancienne France, dont les rois étaient sacrés « pour être les » perpétuels défenseurs de l'Église et des » pauvres (1). » Et aucune vraie liberté n'existera jamais que lorsqu'on en reviendra à cette primitive institution de la monarchie chrétienne. Voilà le principe que ne remplaceront ni les constitutions les plus larges, ni les tribunes les mieux affermies, ni les écrits les plus solides, ni les discours les plus éloquents. Rien n'ira sans ce ressort que 1789 a brisé. On nous dit : « Ce qui est perdu pour la liberté est

(1) Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture-Sainte.*

perdu pour la foi. » Nous apprendrons, et nos neveux sauront mieux encore, combien plus ce qui est perdu pour la foi est perdu pour la liberté !

Lettre de Mgr l'Évêque d'Annecy à M. le comte de Montalembert.

Menthon, près d'Annecy, 15 novembre 1852.

« Monsieur le comte,

» ... Il y a, ce semble, un côté de la renaissance catholique qui n'a été qu'indiqué dans votre ouvrage, et qui méritait, selon moi, d'y tenir une plus grande place; c'est la contenance du journalisme vis-à-vis de la question religieuse. Il fut un temps, et ce temps n'est pas assez éloigné pour être effacé de nos souvenirs, où la morgue philosophique, se pavanant dans son indifférentisme, quelquefois même dans son ignorance, accueillait avec un

superbe dédain tout ce qui avait, de près ou de loin, rapport aux intérêts et aux vérités catholiques. Les questions religieuses ne trouvaient de place dans aucun journal, pas même pour y être combattues, tant on avait peur que l'agression allumée ne fût pour la religion un moyen de victoire, à peu près comme le verre enfumé que l'astronome oppose aux rayons du soleil et qui n'empêche pas l'image du roi de la nature d'arriver à l'œil observateur. Quand une gazette avait, par aventure, le courage d'admettre dans ses colonnes, à côté du nom de Dieu, le nom de son Église, on se contentait de dire qu'elle était une vieille radoteuse, et cet argument suffisait aux beaux esprits de l'époque. Aujourd'hui on commence à comprendre que la question religieuse est à la surface et au fond de toutes les autres, et que le catholicisme est à lui seul toute la question religieuse. Dès lors il n'est plus possible à l'homme

qui pense, qui parle et qui écrit, d'échapper à la discussion des intérêts religieux. Ils sont partout mis en jeu. Les journaux eux-mêmes sont conduits, par la nécessité, à entrer presque chaque jour dans des controverses qui ont rapport à la religion. Cette polémique est sans contredit l'une des plus belles conquêtes du catholicisme, qui n'a besoin que de se produire pour être reconnu comme étant la vérité absolue. Des journaux et des livres, la religion a passé dans les discours des hommes politiques, des ministres, des gouvernements, dans les relations diplomatiques, et presque dans les allocutions des souverains, et ce dernier point n'est pas le moins remarquable dans la grande révolution qui s'opère. Jusqu'ici un roi se serait bien gardé de parler de la religion dans ses discours. Il aurait craint qu'on ne l'accusât de vouloir laisser à Dieu quelque influence dans un pays constitutionnel, où

des ministres responsables doivent en tout remplacer la Providence aussi bien que les rois. Les discours de Louis-Napoléon et de ses employés sont, sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, d'une originalité sans égale. Il est bien rare qu'ils ne soient pas rehaussés par quelques paroles ayant trait à la religion, le plus grand intérêt de l'homme et de la société. On croirait véritablement que le bon sens, tombé sur la terre et ramassé par eux, se montre pour la première fois dans la bouche des hommes d'État.

» On peut, ce me semble, espérer beaucoup de ce *parlage* religieux qui s'universalise dans le monde; quand il ne ferait que réveiller le vague sentiment du besoin religieux qui dort au fond de tant d'âmes, ce serait déjà une préparation à quelque chose de plus avancé, à des vérités plus positives. Par une triste disposition de notre nature corrompue, la vérité, toute puis-

sante qu'elle soit, ne triomphe pas toujours du vice; mais elle triomphe toujours de l'erreur, quand elle peut se produire librement. Ainsi l'erreur, de quelque nature qu'elle soit, appelée par la vérité dans le champ-clos des colonnes d'un journal, perd dans chaque lutte une partie des avantages qu'elle avait acquis sous la pression d'un silence forcé, ou d'un silence convenu. Mais qui donc a vaincu la funeste indifférence religieuse dans laquelle croupissait le journalisme tout entier? Rendons justice à qui elle est due, c'est l'*Univers* qui a forcé le journalisme a relever le gant qui lui était jeté et à échanger le facile triomphe du dédain contre une guerre dans laquelle son indifférentisme religieux devait être vaincu. L'*Univers,* Monsieur le comte, a été dans le journalisme précisément ce que vous avez été dans la tribune parlementaire. Il a réchauffé les tièdes, encouragé les timides

et soutenu les forts. Il a, comme vous l'avez fait dans le Parlement, organisé dans toute la France les défenseurs de l'ordre divin, et par là même excité la colère et la haine dans les cœurs mauvais; n'est-ce pas aussi une gloire? Oui, il faut que le courageux défenseur des vérités religieuses soit bien redoutable pour le mensonge et pour l'erreur; n'avez-vous pas observé que dans aucune des contrées de l'Europe, les fauteurs du mal n'osent le mépriser? Il est trop fortement prononcé pour le catholicisme, pour n'avoir pas d'ennemis au milieu de ceux qui combattent pour la même cause. Dans ce moment même une croisade universelle est prêchée contre lui; espérons qu'il ne succombera pas à l'œuvre.

» On lui reproche de ne pas patroner toujours et de la même manière les opinions politiques. Qu'importe? les opinions sont de l'homme. Les soixante ans que nous venons de passer prouvent assez que

ces opinions peuvent changer presque comme les jours; mais la religion, qui fait la base de la thèse qu'il soutient, est de Dieu; rassurons-nous, il n'en changera pas. C'est même un phénomène assez remarquable qu'il ait sans interruption combattu pendant plus de vingt ans, sans qu'il soit possible de lui reprocher une erreur contre la foi. Laissons-lui ses opinions politiques et son indépendance dans toutes les choses de la raison; laissons-lui cette force d'expression qui le caractérise et qui va quelquefois jusqu'à la dureté; laissons-lui cette crudité de franchise qu'on appelle de la violence, et qui lui vient de l'instinct de sa supériorité dans le journalisme autant que du sentiment de la vérité dont il est fier. Tout cela constitue le chemin qu'il s'est frayé pour aller à la conquête des intelligences. D'autres peuvent en choisir de plus doux; l'important n'est pas que l'on aille par la même voie, mais

que l'on arrive au même but. Vous avez souvent, Monsieur le comte, défendu l'*Univers;* il vous appartient de le défendre encore, de le faire toujours. Ses doctrines religieuses sont les vôtres. Enrôlés sous les mêmes drapeaux, vous combattez pour la même cause. A nous qui prions pour le succès de vos armes, qu'il nous soit permis de crier : Union et courage!

» Deux pensées ressortent de votre bel ouvrage sur les intérêts catholiques au dix-neuvième siècle. La première, c'est que la renaissance catholique est due à la liberté dont on a joui sous le régime parlementaire et représentatif. La seconde, c'est que les écrivains catholiques ont tort de s'élever contre cette forme de gouvernement, de récriminer contre elle et d'applaudir trop inconsidérément à la dernière révolution.

» Voulez-vous, Monsieur le comte, me permettre quelques réflexions au sujet de

la première et une excuse pour les écrivains catholiques au sujet de la seconde?

» Il est vrai que sous le gouvernement déchu, comme sous tous les autres, les catholiques ont profité, pour se produire et faire un peu de bieu, des moments de liberté qui leur ont été laissés plutôt que donnés. Mais n'est-ce point par surprise qu'ils sont parvenus à conquérir les petits avantages dont ils jouissent? Toutes les révolutions qui se sont faites l'ont été au nom et surtout au cri de la liberté. Au moment du triomphe, il eût été difficile au parti vainqueur de fermer subitement la porte à la liberté religieuse, accourue avec les autres pour entrer en jouissance de ses droits. Mais le moment d'effervescence étant passé, le despotisme ne tardait pas à faire ses reprises. Elle aussi avait été convoquée pour assister aux diverses révolutions qui se sont succédées depuis 93. A chaque triomphe, elle s'est présentée

pour avoir sa part du butin, et ce qu'elle a pu obtenir, c'est de se faire garrotter plus fortement. En 1830, elle avait été solennellement promise, et bientôt l'on a pu voir que la promesse n'était qu'une embûche dressée par les oppresseurs universitaires. Il en à toujours été de même pour la liberté religieuse, qui du reste est étroitement liée à la liberté d'enseignement, et plus ou moins à toutes les autres. Elle n'a jamais été donnée, ni même sincèrement promise. Est-ce un accord entre les puissances, est-ce un mot d'ordre donné par les sociétés secrètes et scrupuleusement suivi par les hommes qui tiennent partout les rênes de l'État? Nous ne le savons; mais ce qu'il est impossible de ne pas voir, c'est que la liberté religieuse n'existe encore nulle part pour les catholiques. Partout, au contraire, on conserve la volonté et le moyen de les asservir. Alors même que l'on accorde d'une manière générale la liberté religieuse, il est

toujours sous-entendu que cette liberté ne doit pas aller jusqu'aux catholiques; on dirait qu'il y a pour cela un accord parfait entre tous les régimes politiques, monarchie pure, monarchie tempérée, royauté constitutionnelle, république oligarchique ou démocratique, partout il est ou tacitement, ou ouvertement convenu que la liberté doit être restreinte. Deux classes d'hommes doivent être toujours privées des avantages de la liberté. Ce sont les hommes de Dieu et les hommes du peuple. Pour ceux-là, on crée une espèce d'ilotisme combiné d'une manière si savante, qu'il faut pour le reconnaître une certaine habitude de réfléchir sur les choses politiques. La secte que l'on est convenu d'appeler libérale, parle beaucoup de liberté de conscience, quelquefois même de liberté religieuse, mais dans la réalité, elle ne veut l'une et l'autre que pour ceux qui, n'ayant eux-mêmes point de religion,

veulent avoir le droit d'inquiéter ceux qui en ont une.

» Il y a dans l'histoire des révolutions modernes, un moment qui mérite d'être examiné avec attention, c'est celui où la liberté catholique, après bien des efforts, semble devoir s'introduire chez un peuple. Aussitôt les partis sont en mouvement; les influences accourent pour barrer le chemin à la liberté, ou tout au moins paralyser son action. Qu'un concordat se fasse entre le Chef de l'Église et l'Empereur d'Allemagne, l'Empereur des Français, l'Espagne, la Toscane, ou tout autre nation, le lendemain il est annulé par les lois organiques, des interprétations tortueuses, des dénégations de la plus mauvaise foi. C'est le despotisme qui s'escrime à reprendre ses allures ordinaires.

» En France, est-il possible, depuis un demi-siècle, de citer un seul moment où la liberté religieuse ait été sincère à

l'égard des catholiques ? je ne le pense pas. Peut-être pourrait-on citer comme une ère de liberté les quelques jours ou les quelques heures qui se sont écoulés entre la signature du concordat de 1801 et la publication des lois organiques, qui constituent l'esclavage de l'Église. Hors de là, tout ce qui se fait, sous les divers régimes qui se sont succédés, a toujours pour but d'asservir l'Église. Que la religion catholique soit la religion de l'État, qu'elle ne soit que la religion de la majorité des Français, ou qu'elle ne soit ni l'une ni l'autre, elle est toujours la religion dont on semble redouter et vouloir modérer les succès ; il faudrait des volumes pour remettre sous les yeux cette législation, qui, le plus souvent, n'est mauvaise que parce que des législateurs hostiles ont redouté de voir la liberté aller jusqu'aux catholiques. Sans doute, pendant tout ce temps, le catholicisme a fait quelques pas dans

les institutions de la société; mais c'est toujours en se glissant furtivement à travers les obstacles et les hommes qui lui étaient opposés. La force de sa vérité, l'éclat de ses lumières, le dévouement de ses apôtres, la persévérance de ses fidèles croyants, ont, par la patience, triomphé de bien des difficultés; mais toujours a-t-il fallu combattre. Vous avez, Monsieur le comte, fait observer que, sous le régime de la République de 1848, l'Église a pu tenir des Conciles provinciaux, ce qu'elle n'avait pu faire sous aucun des gouvernements précédents, et cela depuis plus de deux siècles. N'avez-vous pas remarqué que, pour protester contre cette liberté, qui n'était pas plus du goût de la République que de la royauté constitutionnelle, et pour se ménager le droit de les interdire plus tard, le gouvernement français s'est empressé de donner, à ceux qui croyaient n'avoir nul besoin de l'obte-

nir, la permission de s'assembler? Ne sachons pas trop gré au gouvernement représentatif du bien qui s'est fait sous son régime. Dans la réalité, ce bien ne s'est fait que quand le Gouvernement, ou les hommes du Gouvernement, se sont crus trop faibles pour l'empêcher. En France, comme ailleurs, et en présence de la liberté donnée à toutes les sectes religieuses et philosophiques, le catholicisme est toujours soumis à une oppression savante tantôt visible, tantôt cachée, tantôt en complot, tantôt en action. Les ennemis de la vérité savent bien que le jour où le peuple français, dont l'intelligence est catholique par tradition, jouirait de la liberté religieuse, la foi serait en voie de régner sur tous les cœurs.

» Du reste, la liberté religieuse est pour les catholiques, même dans les pays entièrement catholiques, au niveau de la liberté civile; ils ne jouissent pas plus de

l'une que de l'autre. La véritable liberté n'y est pas même connue. Comme si l'on redoutait que le peuple ne vînt à faire connaissance avec elle et partant à la désirer, on a, dans les pays soumis au régime parlementaire, inventé un jargon politique destiné à satisfaire les masses incapables pour l'ordinaire de remonter à la véritable signification des mots. Une constitution écrite, des élections plus ou moins larges, une représentation plus ou moins sincère, une discussion publique des lois, on est convenu d'appeler tout cela des institutions libres, un régime de liberté, et enfin la liberté. Jamais mensonge ne fut plus patent. Vous savez mieux que moi, Monsieur le comte, que jusqu'à présent pas une liberté n'est arrivée jusqu'au peuple, à moins que l'on ne veuille regarder comme une liberté l'obligation de se créer des maîtres, et la nécessité de les payer.

» Comme la liberté religieuse est essentiellement liée aux libertés civiles, et que toutes, ce semble, forment un faisceau qui me paraît devoir être indissoluble, permettez-moi de m'arrêter un instant sur ce sujet. Je voudrais faire voir que le régime contre lequel des écrivains catholiques se fâchent ne pouvait ni ne voulait donner la véritable liberté, celle qui les contient toutes et qui s'étend à tous.

» On a coutume de diviser la société en catégories plus ou moins tranchées ; selon moi, il n'y en a que deux parfaitement distinctes. D'un côté, les hommes qui vivent du travail de leurs bras, et, de l'autre, les hommes qui vivent du travail de l'intelligence. Les premiers, qui sont comme les pères nourriciers de la nation, en forment la masse et sont désignés sous le nom de *Peuple*. Les seconds, qui exercent les arts libéraux et mènent dans mille fonctions différentes le char social, ne

sont que le petit nombre et forment la classe de l'*Aristocratie*. Le peuple et l'aristocratie, tout est là. Cette division est la seule vraie, depuis surtout que d'autres lignes de démarcation ont été abattues par le marteau des révolutions.

» Qu'il me soit permis de vous demander où se trouve la liberté? Ne serons-nous pas forcés, si nous voulons être justes, de convenir qu'elle se trouve invariablement parquée dans la classe de l'aristocratie? Le peuple cultive le sol et alimente l'industrie, l'aristocratie fait les lois, et de plus les administre ou les fait observer. C'est elle qui forge les constitutions, qui détruit et recrée les formes sociales, et donne à chacun la part de liberté qu'elle juge convenable. A-t-elle été bien impartiale dans cette distribution?

» Quand le peuple comptait pour quelque chose dans la société, vous ne sauriez croire quelle large place il occupait sur

les bancs où se discutaient les intérêts publics. J'ai là sous les yeux le procès-verbal des derniers États-Généraux de Savoie, tenus à Chambéry le 19 février 1528. Tout ce que l'on demande est pour le *peuple;* toutes les réformes que l'on propose sont pour le *peuple;* toutes les garanties que l'on réclame sont pour les libertés du *peuple.*

» Les choses ont bien changé. Si dans les assemblées délibérantes des temps modernes, vous entendez un orateur parler du peuple et de ses droits, regardez-le en face; c'est un bourgeois qui prépare une émeute; le peuple n'est pour rien dans sa véritable pensée.

» Quand vous portez vos regards sur les capitales, ou sur les grands centres du mouvement social, vous êtes frappé de l'aspect de liberté qui se montre partout à la fois. Là, des princes, des ministres, des grands, des députés, des Chambres com-

mandent en gros, et sur une vaste échelle. Leur pouvoir et leur liberté semble presque défier celle de Dieu. Des fils conducteurs, comme s'ils étaient animés d'une vie qui vous est inconnue, portent leurs volontés dans toutes les directions, afin que pas une volonté particulière n'échappe à leur omnipotence. Leurs soldats et leurs canons, portés par le feu des locomotives, arrivent aux extrémités des empires, avant que l'émeute ait fini de s'organiser pour protester contre l'absolutisme de leurs ordres. Leurs regards, aussi rapides que les rayons lumineux, se posent sur tous les points à la fois; pour eux le son de la parole, porté par l'élément de la foudre, a gagné sur la vitesse de la lumière, et leur donne l'avantage d'assister au même moment à toutes les conversations d'un vaste pays. Ajoutez à cela que partout les bras soldés pour les servir sont prêts à aller jusqu'au sang pour faire prévaloir leur autorité.

L'industrie, la science, le génie semblent s'être concertés pour se mettre au service de l'ambition d'une classe, perfectionner son despotisme et centupler sa liberté. Où est la part du *peuple?*

» Quittez Paris et venez à Vallorsine, au pied du Mont-Blanc, ou à Cheisery, caché dans une des vallées du Jura, cherchez-y la liberté, et voyez s'il est possible d'en trouver un seul lambeau. Dans la famille, point de liberté de patrimoine, point ou peu de liberté d'éducation publique. Dans la commune, si toutefois on peut donner le nom de commune à une agglomération d'individus qui ne sont liés par aucun intérêt commun et dépendant d'eux seuls, dans la commune, disons-nous, pas un seul signe de cette indépendance d'action qui est le caractère distinctif de la liberté; tout y est passif, tout y est soumis à une impulsion qui vient de l'étranger. On y nomme, à la vérité, des

administrateurs, mais à la condition qu'ils n'administreront rien, qu'ils ne planteront pas un clou à la porte de la maison communale sans que l'autorité centrale n'ait mis son *exequatur* sur la délibération. On y paie un impôt que l'on n'a pas consenti, que l'on n'a pas même connu d'avance. On y reçoit un journal que l'on paiera sans l'avoir demandé, un maître d'école que l'on méprise, un inspecteur que l'on déteste, un recteur d'académie, un proviseur qui ruine, des réglements d'école qui font pitié, tant ils sont faits à contre-sens. Enfin, on est forcé d'y recevoir jusqu'à la permission de faire l'aumône aux pauvres de l'endroit; si la commune a des propriétés, elle en jouit selon qu'il est réglé par le bon plaisir de l'aristocratie centrale; si elle a des forêts, elle est soumise, pour les exploiter, à des gardes, à des inspecteurs, des conservateurs, des entraves telles, qu'elle est obli-

gée de voler son propre bien, et de détruire, au lieu de conserver. Je n'en finirais pas, si je voulais énumérer toutes les servitudes de la commune; pour abréger, je demande qu'on me fasse connaître une liberté arrivant jusqu'au peuple.

» On me répondra, sans doute, que la liberté de la presse est pour le peuple aussi bien que pour l'aristocratie. Peut-être y aurait-il un peu de légèreté dans cette réponse. Consultons le fait un peu plus que le droit. Comment le peuple qui vit sur les chantiers, qui reste jusqu'à seize heures par jour dans les exploitations, dans les ateliers, à côté du sillon tracé par la charrue, pourrait-il user de la liberté de la presse? Ce n'est pas lui qui écrit, qui imprime, qui négocie sur la pensée. La presse est un privilége de la classe bourgeoise, et loin d'être une liberté pour le peuple, elle est toute à son désavantage. Elle fournit à quelques ambitieux

le moyen de le tromper, de l'exploiter et de le séduire; elle n'existerait pas, si le peuple devait en jouir; ceux qui en ont le monopole de fait, ne manqueraient pas de ranger les choses de l'avenir aussi par le droit. Voyez la différence. On accorde volontiers la liberté d'enseignement par la presse, mais on refuse la liberté d'enseignement par la parole. La raison de ce refus, c'est que le peuple, qui ne peut user de la liberté de la presse, pourrait user de la liberté d'enseignement, au moins pour se choisir des maîtres selon son goût.

» Il y a plus que cela; on peut assurer que sous le régime représentatif tel qu'il a été organisé jusqu'à ce jour, il faut désespérer de voir jamais la liberté aller jusqu'au *peuple*. L'aristocratie bourgeoise, qui fait les constitutions et les lois, est trop avide de pouvoir pour en laisser échapper la plus petite partie.

» Avide d'argent, elle augmente sans cesse les impôts, elle demande et demandera toujours des centimes additionnels qui, en suivant une route plus ou moins longue, finissent toujours par arriver jusqu'à elle. Si le peuple était appelé à consentir les impôts, oh! alors, oui, on verrait des économies. Connaissez-vous une Chambre de représentants qui ait refusé une augmentation de charges demandée par des ministres?...

» Vous en trouverez qui refusent des libertés, mais des augmentations, jamais. Il y a un grand enseignement dans ce phénomène financier. Ce n'est pas sous les gouvernements représentatifs qu'on en pourra profiter. Avide de pouvoir, l'aristocratie aimera toujours mieux laisser le peuple dans le servage, que de retrancher quelque chose à sa puissance. Si l'on venait à permettre au peuple de faire ses affaires, les affaires qui ne regardent que

lui, qui ne sont bien comprises que par lui, qui ne peuvent être bien faites que par lui, on verrait subitement surgir une armée de parasites qui, ne sachant que faire, accuseraient la liberté du peuple d'être le plus grand de tous les maux.

» Pour peu que l'on examine les dispositions du cœur humain, on reste convaincu que la classe destinée à gérer le pouvoir social en gardera pour soi le plus et en donnera à l'autre le moins possible. Par d'autres considérations qu'il serait trop long d'indiquer ici, c'est surtout la liberté religieuse qu'elle s'efforcera de restreindre, quand elle ne pourra pas l'étouffer entièrement. Dans son ardent désir de réduire la religion à devenir un instrument de son despotisme, il est tout naturel qu'elle veuille la réglementer comme les finances de l'État.

» On objecte que le peuple étant représenté par des députés, il est censé faire et vouloir tout ce que veulent ses manda-

taires ; on ne fait pas attention que ce sont des mandataires sans mandat. Des mandataires qui ne sont envoyés ni par la famille, ni par la commune, ni par aucun corps moral, ne peuvent représenter personne, ni être chargés d'aucun intérêt étranger à leur propre intérêt. Dire qu'ils représentent la nation qui ne les connaît pas, qui ne les a pas choisis, c'est se jeter dans l'absurde pour échapper à un aveu pénible à faire.

» Redisons-le, les députés qui ne sont envoyés ni par la famille, ni par la commune, qui arrivent sans mandat, ne peuvent représenter qu'eux-mêmes, et en cette qualité, ils doivent faire leurs efforts pour accroître leurs richesses et leur pouvoir aux dépens de la liberté du peuple. Ils ne s'en font pas faute.

» Tout au plus peut-on dire que, choisi sous l'influence des partis, chacun d'eux est envoyé par un parti. Dans ce

cas, ils arrivent dans les assemblées délibérantes comme les recrues sur un champ de bataille. Entre eux et leurs adversaires, il ne s'agit ni de mérite, ni de justice, ni même du bien-être absolu des populations ; mais seulement du triomphe d'une opinion, d'un intérêt, d'une classe. Chaque député arrive, dans cette bataille morale, armé de pied en cap. Pas une restriction n'a été mise à son pouvoir. Par une combinaison savante, que le génie même du despotisme a fait entrer dans toutes les constitutions modernes, il n'est permis à personne de mettre des bornes à la puissance législative du député; dans son cercle il est absolu, comme Dieu dans le sien. Despote dans le bien, tyran dans le mal, égoïste dans tout, personne n'a le droit de lui demander compte d'une puissance acceptée sans condition. Le peuple qui l'a fait maître absolu doit le prendre tel qu'il est.

» Il n'est pas seul, dit-on pour se rassurer. C'est-à-dire qu'il rencontrera des obstacles; c'est vrai. Il sera condamné à trouver autour de lui assez d'adhérents à sa volonté pour la rendre souveraine. Qu'il fasse alors une loi d'exclusion de monopole, une loi des suspects, une loi de spoliation, une loi de sang, d'impiété, d'esclavage même, il est dans son droit, car il ne dépasse pas son mandat. Ce que l'on peut assurer d'avance, c'est qu'il trouvera toujours du concours quand il s'agira de retrancher à la liberté du peuple, et principalement à la liberté religieuse.

» Les institutions représentatives sont, dit-on, des garanties. Les députés ont la mission de défendre la liberté. Il est possible qu'ils défendent la leur. Mais comment pourraient-ils défendre la liberté du peuple qui n'existe pas? De quelque côté qu'on les envisage, ces députations ne peuvent produire que des oligarchies de la

plus détestable espèce, des oligarchies en perpétuelle transition. C'est le gouvernement électif avec augmentation d'inconvénients.

» Vous dites, Monsieur le comte, qu'il faut choisir « entre le pouvoir absolu, » sans tempérament aucun, et le pouvoir » tempéré par l'autorité des assemblées, » ce qui n'est autre chose que le régime » représentatif ou parlementaire (p. 147). » Dans ce cas, nous n'avons à choisir qu'entre l'absolu et l'absolu, entre le despotisme d'un seul et le despotisme de quelques centaines de personnes, entre un maître intéressé à gagner et à conserver l'affection, et des usufruitiers de pouvoir, intéressés à jouir et à exploiter le plus vite et le plus avantageusement possible.

» Vous faites, Monsieur le comte, un tableau bien triste, mais malheureusement frappant de vérité, des excès commis par les princes absolus qui ont persécuté l'É-

glise et détruit autant qu'ils le pouvaient, la liberté religieuse. Louis XIV, Henri VIII, Élisabeth, Joseph II, Ferdinand IV, Pierre-Léopold, Charles III, Frédéric-Guillaume III et tant d'autres, se sont à la vérité montrés les oppresseurs de l'Église ; mais n'étaient-ils pas encouragés, soutenus par les mêmes hommes, sortis de la même classe, ayant les mêmes principes, les mêmes intérêts que les parlementaires de nos jours? Au lieu d'agir dans une Chambre, comme ils le feraient de nos jours, ils agissaient sur une Cour. Les Choiseul, les Pombal, les Tamburini, les Ricci, les Tanucci, les Campomanes, les d'Aranda, les Godoy et cent autres pourvoyeurs de victimes voulaient du pouvoir pour leurs maîtres, les parlementaires de nos jours en veulent pour eux. Tous sont d'accord pour étouffer la liberté religieuse, qui est partout la liberté du peuple.

» A côté de ce tableau si lugubre, ne

pourrions-nous pas à notre tour, grouper les méfaits des assemblées délibérantes et les rendre plus odieux, en mettant à côté le nom de tant de princes qui ont franchement défendu la liberté de l'Église.

» Une chose bien digne de remarque, c'est que la liberté ne commence jamais en haut pour descendre en bas. Le bas n'a qu'une ressource, c'est de la garder, autant qu'il le peut, quand il a le bonheur de la posséder. C'est bien ce que voulaient les petits cantons suisses, quand ils se sont ligués contre leurs oppresseurs ; mais Dieu n'a pas promis que la victoire suivrait toujours le droit et que la force échouerait devant l'amour de la liberté. Le Sonderbund a, dans sa chute, laissé tomber la statue de la liberté, qui probablement est brisée pour jamais.

» Pour savoir si un peuple est libre, ne lisez pas sa constitution, n'écoutez pas ses orateurs, n'allez pas aux débats du forum,

ne demandez pas s'il a des journaux et s'il chante la liberté ; allez dans un village un peu loin des agitations de la capitale, et voyez ce que peuvent ses habitants. S'ils peuvent, pour eux et pour la communauté, acquérir sans entraves, posséder sans crainte et administrer sans passer par la main des commis de l'État ; s'ils peuvent, par eux-mêmes, contracter pour l'avenir, fonder des œuvres de charité, élever des établissements publics, donner à leurs enfants l'instruction et les maîtres de leur choix, s'associer pour l'industrie, pour la prière, ou même pour le plaisir, se donner des administrateurs, nommer à toutes les charges qui ne concernent que la commune, exercer leurs droits politiques sans quitter leur domicile, et mettre des limites aux pouvoirs qu'ils confèrent à leurs députés, réjouissez-vous, vous êtes chez un peuple libre. Avancez dans le pays, vous trouverez la liberté partout. Quand la li-

berté est dans la commune, elle est dans l'État. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'un peuple ainsi constitué sera un peuple heureux et qu'il n'aura pas besoin d'être gardé par des milliers de baïonnettes. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il estimera son pays, qu'il aimera son gouvernement, qu'il le défendra au besoin. Chaque habitant de village préférera la chaumière, où il compte pour quelque chose, à la capitale, où il ne compte pour rien.

» Savez-vous, Monsieur le comte, où l'on peut précisément trouver le contraire de tout cela? Partout, en Europe; aussi bien dans les républiques et les monarchies représentatives que dans les monarchies absolues. C'est-à-dire que la liberté a quitté nos climats, pour aller, qui sait où et qui peut dire jusqu'à quand?...

» Au 2 décembre, on a pu croire un moment que la liberté allait rentrer en France,

sur cette terre qu'elle aimait et qu'elle avait jadis habitée. Hélas! on a beau regarder à l'horizon politique, nulle part on ne voit poindre son aurore. Quelques rayons de liberté religieuse ont ranimé l'espérance des hommes de Dieu, et ils ont souri en voyant cette éclaircie dans un ciel de tempête. Faut-il leur en faire un crime? Vous ne le pensez pas, Monsieur le comte. Peut-être sont-ils allés jusqu'à préférer le présent au passé. C'est qu'il y avait en eux un instinct qui leur disait qu'avec le passé la liberté n'était pas possible. Sans doute, elle n'est pas sûre avec le présent, mais du moins elle est possible. On peut même dire qu'elle est probable. Un prince libre de ses actions, qui profiterait de sa liberté, pour donner la liberté à la France, en deviendrait l'idole.

» Il y a pour régner un secret que nous regardons comme infaillible; le voici en peu de mots. La liberté donnée à l'aristo-

cratie sociale est une épée à deux tranchants. D'un côté, elle tue la liberté du peuple, et de l'autre la liberté du Gouvernement, qu'elle renverse quand elle veut. Au contraire, la liberté donnée au peuple fait chérir l'autorité, aimer le Gouvernement, lui donne la force et assure son existence. Tout le secret consiste donc à restreindre, sans les détruire, les libertés de la classe aristocratique et à élargir sans mesure les libertés du peuple. C'est tout l'art de régner. Louis-Napoléon a déjà exécuté la première moitié de ce programme, le peuple français attend la seconde.

» Comme pour être vraie la liberté doit commencer dans la commune et non dans la province, et encore moins dans la capitale, je regarde comme inutile de rien dire de la province, qui se constituera d'elle-même quand la commune existera.

» On dit, et cela me semble très vrai, que

le peuple n'est pas né pour rester dans le repos, et que Dieu, comme vous le dites fort bien, ne l'a pas condamné au régime des momies. Ce n'est pas Dieu qui condamne le peuple au repos, ce sont vos constitutions et vos lois. Si c'est vrai qu'il ait besoin de mouvement et d'occupation, laissez-lui au moins la liberté de faire ses propres affaires. Qu'il s'agite dans la famille et dans la commune, au lieu de s'agiter sur et sous les pavés de la capitale. Ce qu'il vous demande, c'est avant tout la liberté, donnez-la lui, et ne l'exposez pas à la tentation de la conquérir.

» On se plaint de ce que les peuples tournent facilement au socialisme; peut-être n'est-ce pas leur faute. Ils sentent que quelque chose leur manque. Ce quelque chose, c'est la liberté. Les socialistes leur font croire qu'elle est au bout de la révolution qu'ils méditent, et les peuples croient. La longue durée de la servitude

a jusqu'à un certain point dépravé leur jugement ; ils sont devenus faciles à tromper. Ceux mêmes qui vivent dans la zone supérieure ne sont pas toujours capables d'apprécier au juste la situation de ceux à qui l'on a toujours refusé l'usage de la liberté. Supposons qu'un jour venant, la liberté soit rendue à la classe nombreuse, et qu'elle en jouisse pendant quelques générations, ses idées, ses mœurs, ses habitudes étant changées, elle ne croirait plus possible le régime sous lequel nous vivons. Supposons qu'alors un homme sensé et judicieux lisant l'histoire, vînt à tomber sur une page ainsi conçue : Vers le milieu du dix-neuvième siècle, chez le peuple le plus civilisé et le plus chrétien de l'Europe, les législateurs condamnaient à l'amende et même à la prison tout homme ou toute femme qui, sans avoir reçu la mission des chefs de l'État, se serait permis, au nom de quelques pères de famille, d'apprendre à lire, à écrire et

à connaître Dieu à quelques enfants. Cet homme, habitué au régime de la liberté, refuserait de croire à une tyrannie de cette espèce. En effet, pour que des pères de famille puissent être privés du droit le plus inaliénable, le plus sacré, le plus divin de tous ceux qui sont attachés à la condition de père, il faut être arrivé à une époque d'abaissement général, il faut des législateurs assez pervertis pour ériger en droit l'esclavage de la pensée d'un père de famille vis-à-vis de ses enfants ; ce n'est pas assez, il faut encore des peuples assez avilis pour se soumettre, des peuples qui ne sachent plus que c'est à Dieu qu'il faut obéir, plutôt qu'aux hommes.

» Vous mettez en présence deux situations fort critiques. Celle où la liberté catholique est persécutée par un prince absolu, sous qui pas une voix ne peut réclamer contre la tyrannie, et celle où la liberté peut avoir des défenseurs. Vous

concluez : « On nous permettra de ne pas » désirer le retour d'un régime qui dans » les pays les plus catholiques du monde, » ouvrait le Sacré Collége à Dubois, livrait » l'Église à Pombal et l'État à Godoy. On » nous permettra de lui préférer, malgré » les misères incontestables des hommes » et des choses, le régime qui a ouvert la » presse à Balmès et la tribune à Donoso-» Cortès. » (Page 171.)

» Nous sommes entièrement de votre avis, Monsieur le comte; oui, il vaut mieux un peu de liberté que point du tout; mais en présence de deux mauvais régimes, n'est-il pas permis d'en désirer un meilleur? Et quand le meilleur n'est pas possible, d'en désirer un moins mauvais? C'est ce que fait la presse catholique.

» Permettez-nous, Monsieur le comte, de ne pas juger la question par vos succès. La puissance de votre parole a souvent ému le Parlement. Vous avez décidé, en-

traîné d'autres orateurs fort distingués à parler en faveur de votre cause. Souvent, après vous avoir entendu, vos auditeurs se sont comme sentis pressés de faire une profession de foi de vos croyances et de votre politique; mais ils sont bien rares les hommes qui réunissent le courage de leur foi à un talent si supérieur de la parole. Ne pourrait-on point dire aussi de vous, Monsieur le comte, ce que l'empereur Alexandre de Russie disait de lui-même : N'êtes-vous point aussi un heureux accident?... Si au lieu de cet heureux accident il en fût survenu un fâcheux, qui sait si la liberté de la mauvaise parole n'eût pas décidé une persécution, et par suite la servitude de l'Église en France? Le mal est bien fort quand il se présente, couvert de fleurs, à des cœurs désireux de se décharger du fardeau de la vertu.

» Du reste, l'Église ne restera jamais sans défense, même sous les persécuteurs

les plus absolus. Quand ses apôtres ne pourront la défendre ni par la parole, ni par leurs écrits, ils la défendront par leur constance à souffrir la persécution. On les exilera, on les jettera dans des cachots, on les égorgera. En tout cela, il n'y a rien d'imprévu pour eux. Le Sauveur des hommes leur a dit : Ils vous persécuteront comme ils m'ont persécuté moi-même. Heureux ceux qui souffrent pour la justice! Eux, ils gagnent le Ciel, et la justice elle-même pour laquelle ils auront souffert brillera d'un éclat tout nouveau. La souffrance du juste est de toutes les prédications la plus puissante. L'exil d'un ministre de l'Évangile est une semence de foi; son incarcération est un signal de prières et de grâces; son sang, quand il est versé, est une rosée qui féconde la vigne du Seigneur. Les persécutions ne font de mal qu'aux persécuteurs. Que d'exemples on pourrait citer!...

» J'avais besoin de ces développements sur la liberté pour montrer ensuite que ni le clergé, ni la religion qu'il prêche, ni l'Église, ni les zélés catholiques qui la défendent selon leurs forces, ne sont opposés à la liberté. Je pourrais dire mieux et avancer qu'ils sont les seuls à la vouloir sincèrement et pour tous. Eux seuls peuvent vouloir la liberté qui leur est nécessaire pour remplir leur divine mission, eux seuls peuvent la préférer au pouvoir qui les détournerait de leur vocation.

» La liberté, cette liberté large qui n'exclut personne, qui de tous les individus de la race humaine n'en reconnaît pas un qui ne soit digne d'elle, qui élève tous les hommes sans en abaisser un seul, cette liberté est un produit chrétien. Inconnue de l'antiquité, la liberté universelle a trouvé son premier germe dans l'enseignement de la doctrine universelle. Pour

croître et se développer dans le monde civil, ce germe a dû être arrosé, cultivé par l'Église catholique, qui n'est pas seulement la source de la liberté, mais qui en est encore le modèle par sa hiérarchie et sa divine constitution.

» La plus précieuse des libertés est sans contredit la liberté religieuse. Pour le comprendre, il suffirait de mesurer la place immense que tient la religion dans le cœur de l'homme. Ses études sur le passé, ses contemplations sur le présent, ses aspirations vers l'avenir, tout le reporte vers la religion qui pour lui contient l'origine et la raison de tout. Aussi l'histoire des nations et celle du genre humain se résument dans la religion.

» Il suit de là que la liberté religieuse, celle surtout de la religion universelle, doit tenir le premier rang parmi les libertés. Priver les hommes de la liberté dans les choses qui n'ont de rapport qu'a-

vec la vie présente, est sans doute un grand mal; mais les priver de la liberté religieuse, serait le plus grand de tous les maux. Ce serait les condamner à un martyre qu'aucune expression ne pourrait rendre, parce qu'il aurait sa source dans le cœur.

» Cependant, il faut le dire, c'est à la liberté religieuse que le despotisme humain s'attaque le plus souvent. On croirait que l'orgueil humain ne sera satisfait que quand il aura détrôné Dieu, ou du moins qu'il aura effacé son nom du langage et des actes de l'humanité. Si l'on attaque les autres libertés, c'est presque toujours dans l'espoir d'arriver plus facilement à la liberté religieuse, qui du reste se lie intimement à toutes les autres. Ainsi le clergé catholique, qui combat avec tant d'énergie pour la liberté religieuse, combat par là même pour toutes les libertés. N'est-ce point parce qu'il les veut toutes, qu'on lui fait

encore, dans plusieurs pays, une guerre si acharnée?

» On se tromperait, si l'on pouvait croire que le clergé et les catholiques courtisent le pouvoir, afin de gagner son appui. Pour se maintenir pendant un temps considérable, l'erreur a besoin de la force : la véritable religion n'a besoin que de la liberté. Cependant on nous accuse d'être opposés aux formes de gouvernement qui semblent devoir être favorables à la liberté; c'est une erreur. L'Église n'a de prédilection pour aucune forme sociale à l'exclusion des autres. Elle les aime toutes, pourvu qu'elles favorisent la liberté.

» C'est surtout dans le Piémont que l'on fait aux catholiques le reproche de ne point aimer ce que l'on est convenu d'appeler les libres institutions du pays. Nous avouons avec franchise que le reproche est mérité; mais à qui la faute? La désaffection des catholiques n'est-elle point lé-

gitime? Vous allez en juger. La grande catastrophe qui, en 1848, devait engloutir l'Europe, se préparait depuis plusieurs années en Piémont comme ailleurs.

» Les sociétés secrètes, organisées dans ce but, se composaient de deux sortes d'hommes, qui, avec des pensées bien différentes, marchaient de concert et se prêtaient un mutuel secours. Les uns, bornant à l'Italie leur action et leurs projets, croyaient ne travailler que pour une certaine nationalité italienne, qui pourtant n'avait jamais existé. Les autres, guidés par l'*idée* mazzinienne, travaillaient pour le socialisme, sous le nom de république universelle. Le but commun et le plus rapproché était le renversement de l'ordre et des institutions établies. Le mot d'ordre était : Réforme! Les mazziniens aidaient volontiers les unitaires à conquérir la prétendue nationalité italienne, persuadés que quand le premier pas serait fait, ils par-

viendraient facilement à les forcer à faire le second. La même méthode était partout admise; en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, comme en Italie. Il était convenu que l'on profiterait du beau sentiment de la nationalité, si souvent froissé par les princes, pour soulever les peuples, et ensuite, par le *tour de main* si connu, leur arracher le fruit de leur conquête en les fondant tous dans le moule de la république universelle.

» De leur côté, les unitaires de la Jeune-Italie consentaient à se servir des radicaux du socialisme, pour lesquels cependant ils avaient assez de mépris, dans l'espoir de les arrêter à temps, ou de les empêcher de faire le second pas, quand ils auraient, de concert, réussi à faire le premier. Vous comprenez, Monsieur le comte, qu'il n'y avait entre eux aucun traité stipulé et que tout était tacite dans cet accord.

» Si je ne me trompe, il en a été de

même en France sous la Restauration. Les conspirateurs bourgeois se trouvaient unis aux conspirateurs socialistes; au moment de la catastrophe de Juillet, les premiers ont gardé pour eux le butin de la victoire, et les derniers ont, en regrettant leur sang versé, vivement reproché à leurs alliés d'avoir escamoté la révolution. Ils ont même demandé pardon à Dieu et aux hommes d'y avoir contribué.

Plus tard, les républicains modérés ont travaillé avec les partisans de la sociale, et au moment où la monarchie de Juillet a croulé, les socialistes ont accusé les modérés de les avoir trompés. Des bords de la Tamise, où ils expient leur triste victoire, les vainqueurs de Février expriment leurs regrets de n'avoir pas, après le triomphe, égorgé tous ces faux républicains qui ont laissé au peuple le temps de la réflexion, et à la France le temps de se mettre en garde contre la démagogie.

Leurs plaintes sont fondées, car la révolution était faite par eux et pour eux, les modérés n'étaient qu'en très petit nombre dans l'alliance.

Revenons au Piémont. La Jeune-Italie, d'accord avec la Jeune-Europe pour pousser un mouvement, avait besoin du concours du clergé, ou du moins pouvait s'en servir utilement. Le mot d'ordre des deux sociétés fut de chanter Pie IX et de placer sous ses auspices une révolution qu'il ne pouvait ni connaître, ni vouloir. Presque tout le clergé d'Italie fut entraîné dans le mouvement. Patronée, non par le Pape, mais par son nom, soutenue par une partie de l'aristocratie et par toute la classe moyenne, la révolution faisait des progrès gigantesques. On ne la voyait pas, mais on la sentait de toutes parts. Le malheureux Charles-Albert, séduit par l'idée italienne, prêta son appui à la ligue, bien persuadé qu'il ne travaillait que pour l'Italie.

» Pour répondre au cri de réforme qui se faisait partout entendre, il annonça comme devant bientôt paraître une foule de lois, dont quelques unes contenaient une tendance visiblement agressive pour la liberté religieuse du catholicisme. La loi communale refusait aux ecclésiastiques le droit de voter avec leurs concitoyens pour se choisir des administrateurs. Cette insulte publique à une classe des sujets les plus éclairés de la nation fut vivement sentie et aussi vivement exprimée par le clergé. Une loi destinée à faciliter les publications de la presse, continuait à soumettre à la censure les mandements des Évêques. Ceux-ci réclamèrent, et Mgr Charvaz, évêque de Pignerol, donna sa démission, plutôt que de vivre sous un régime qui semblait réserver ses rigueurs aux dépositaires de la vérité religieuse.

» Ici, Monsieur le comte, vous allez voir triompher votre idée sur le danger,

pour la liberté religieuse, d'un pouvoir absolu tombant entre les mains de quelques ministres ennemis de l'Église, ou tout au moins dévoués à ceux qui le sont. Les attaques contre la liberté religieuse devenant chaque jour plus violentes, le clergé dut craindre par dessus tout de voir s'établir un despotisme anti-religieux vis-à-vis duquel la religion se trouverait sans défense. Il se prit alors à désirer, ou du moins à ne pas redouter un système de représentation qui lui permettrait d'élever la voix et de faire entendre le cri des consciences alarmées.

» Le 8 février 1848, Charles-Albert donna à ses États une Constitution et un système assez complet de représentation qui aurait pu devenir, si on l'avait voulu, une véritable représentation nationale. Le premier article du Statut porte que la religion catholique, apostolique et romaine est seule la religion de l'État.

» La publication du Statut apparut au clergé comme un sûr moyen d'échapper à l'oppression dont il était menacé. A quelques-uns il se présenta comme un retour vers les antiques libertés dont l'Église et le peuple avaient joui avant le seizième siècle. Cette nouvelle franchise n'avait point été arrachée par la violence; elle n'était pas le fruit d'une émeute, ni même d'une révolution accomplie. La monarchie, qui avait jadis donné des lois bien plus libérales que jamais ne le sera le Statut, restait, en le donnant, dans tous ses droits et surtout dans les habitudes traditionnelles de la dynastie de Savoie. Comme autrefois, le prince appelait ses sujets à concourir aux principaux actes de son gouvernement.

» Persuadé qu'il y avait de la sincérité dans cet octroi de liberté (et qui pourrait douter qu'il n'y en eût en effet dans la pensée du prince?), l'Évêque d'Annecy

adressa des remercîments à l'auguste monarque qui semblait vouloir, cemme ses ancêtres, ne faire qu'un avec son peuple, et surtout gouverner catholiquement une nation entièrement catholique.

» Le Statut, en lui-même, n'avait rien de mauvais; religieux et catholique dans son expresssion, libéral dans son esprit, il semblait devoir appeler des lois propres à faire le bonheur de la nation.

» Hélas! il y a longtemps, Monsieur le comte, que l'on a dit et répété que les meilleures lois devenaient mauvaises en de mauvaises mains. C'est une grande vérité. Il n'y a pas de lois tyranniques, quand il n'y a que des magistrats honnêtes; et par contre, il n'y a point de bonnes lois avec des volontés perverses.

» La démagogie s'empara du Statut, et, par un de ces tours de main dont ses adeptes seuls sont capables, d'une loi de

liberté et de protection, elle fit une loi de despotisme et de persécution.

» Un mot d'ordre nouveau fut donné. On substitua le mot clérical, qui avait un sens plus large, au mot jésuite, que le vulgaire prenait encore dans un sens restreint, et le mot d'ordre fut : Guerre au parti clérical !

» De ce moment la guerre à l'Église et au prêtre n'a pas cessé, et toujours en présence du premier article du Statut. Les libres institutions étaient pour les catholiques, et la liberté pour les protestants, pour les juifs et toute la séquelle des hommes sans foi, qui travaillaient à la démoralisation générale. C'est une chose fort curieuse que de suivre pas à pas ce travail de transposition opéré par des avocats sur une loi qui semblait et qui était en effet plus claire que le jour. Violenter la conscience du prêtre en lui demandant des actes que sa foi réprouve, emprisonner,

chasser, exiler des Évêques pour avoir eu le courage de rester fidèles à la religion de l'État, expulser des religieux, saisir leurs biens, les chasser d'un pays où ils vivaient sous la protection des lois civiles, de la loi religieuse et de la loi fondamentale, éconduire de pauvres religieuses qui, de toutes les libertés proclamées par le Statut, ne demandaient que celle de prier et de rester cachées dans leurs cloîtres, voilà ce que l'on faisait en présence du gouvernement représentatif et du Statut, sur lequel on ne se donnait pas même la peine de jeter un voile, car chaque acte de tyrannie se faisait au nom des libres institutions.

» Ce n'est pas tout; pour obéir au parti de la république mazzinienne, qui ne peut se réaliser qu'à la condition de détruire l'autorité temporelle du Pape, on a, avec une adresse qui mériterait un autre nom, entretenu une guerre continuelle contre

le Saint-Siége. Si quelquefois les tractations semblent devoir aboutir, on trouve aussitôt cent moyens de recommencer. Pour rendre plus sûrement la paix impossible, on propose des lois évidemment entachées d'hérésie, et l'on médite de disposer des biens de l'Église, afin d'asservir plus facilement ses ministres.

» Que serait-ce, si nous voulions énumérer tous les actes arbitraires d'un pouvoir qui se croit tout permis dans l'armée, dans l'administration, dans l'enseignement et partout? Mais ce n'est pas notre but : nous n'en sommes qu'à la liberté religieuse.

» A la vue des mortelles atteintes qui lui sont portées chaque jour, nous sommes forcés de nous demander à quoi sert le gouvernement représentatif, à quoi sert le Statut? Nous ne pouvons répondre qu'uen chose : c'est qu'il devient une arme puissante dans les mains des ennemis de la

liberté. Ils se cachent derrière, tirent dessus à bout portant, et attendent sa mort pour constituer la république universelle.

» Vous nous dites, Monsieur le comte, que la liberté de la tribune et la liberté de la presse peuvent enfanter la liberté religieuse; nous sommes là pour prouver le contraire. La bonne cause n'a pas été désertée dans notre pays; beaucoup d'âmes pieuses ont prié, beaucoup de cœurs chrétiens ont gémi dans le secret, beaucoup d'écrivains courageux ont défendu les principes de la justice, beaucoup de magistrats intègres ont refusé de plier devant des exigences que condamnait leur probité, beaucoup d'esprits justes et éclairés ont donné des conseils, quelques voix éloquentes et généreuses ont protesté à la tribune, et pourtant le mal continue.

» Dans cette position que devaient faire l'épiscopat et les véritables catholiques du royaume? Ce qu'ils ont fait. Combattre les

tendances au schisme, condamner les lois entachées d'hérésie, s'opposer autant que possible à l'asservissement de l'Église, ralentir, par leur zèle, la démoralisation que les démagogues croient favorable au désordre, et qui doit être comme une espèce d'avant-garde pour l'accomplissement de leurs projets. Voilà ce que les catholiques ont fait. Sans doute, ils ont, en tout cela, fait opposition au gouvernement représentatif, peut-être même au système parlementaire, qu'ils considéraient, à tort ou à raison, comme la cause des maux dont le peuple avait à gémir. Les blâmerez-vous, Monsieur le comte? J'espère plutôt que vous applaudirez à leur conduite.

» J'ai dû parler un peu longuement de la liberté dans ses rapports avec le gouvernement représentatif, afin de montrer que cette forme sociale n'est pas plus que toute autre, ou peut-être moins que toute autre, favorable à la liberté. J'avais à cœur de

montrer qu'en la combattant les écrivains catholiques, et en particulier ceux de l'*Univers*, loin de repousser la liberté, déversaient au contraire le blâme sur les gouvernements qui refusent la liberté du bien tout en accordant la liberté du mal.

» J'ai dû aussi un peu m'étendre sur la situation du royaume sarde, pour vous montrer combien ont été impuissants les moyens que le parlementarisme a offerts aux catholiques de ce pays pour échapper à l'oppression, et aussi pour faire voir que les Évêques qui lui ont fait opposition ne pouvaient, sans une espèce d'apostasie, garder le silence en présence des dangers que courait la foi des populations confiées à leurs soins.

» Vous n'admettez pas, Monsieur le comte, toutes mes idées sur l'étendue des libertés dont le peuple peut et doit jouir. Je m'aperçois que l'*Univers* ne les approuve guère plus! Est-ce moi qui me trompe?

C'est bien probable. Cependant, jusqu'à ce que l'expérience me l'ait démontré, et malgré toute la gloire qu'il y aurait pour moi à me rendre à des adversaires tels que vous et tels que lui, vous me permettrez, Monsieur le comte, de croire que le peuple est plus qu'on ne le pense digne des libertés qu'on lui refuse. Ces petites dissidences ne m'empêcheront pas d'être toujours l'un de vos plus chauds admirateurs et l'un de ses plus fidèles et plus anciens amis. La charité ne faiblit pas devant si peu; oui, c'est si peu, que nous savons à peine sur quoi nous différons, tandis qu'unis dans la même foi, nous savons tous parfaitement sur quoi nous sommes d'accord. Restons dans cet accord admirable qui n'est possible que pour nous. Passagers renfermés dans la barque de Pierre, qu'importe que nos pieds ne touchent pas au même point du sol,

pourvu que nos regards se portent vers le même ciel?

» Agréez, Monsieur le comte, etc.

» † LOUIS,

» *Évêque d'Annecy.* »

III.

4 août 1856.

Le dernier numéro de l'*Ami de la Religion* contenait un article en faveur de l'ouvrage intitulé : L'*Univers jugé par lui-même*. Nous n'avons pas répondu à cet article, écrit d'un ton violent, peu en rapport avec l'importance de l'écrivain qui l'a

signé, et qui nous annonçait une longue suite d'agressions du même genre. Notre intention est de ne parler de l'ouvrage en question que pour le faire connaître d'une manière décisive et qui coupe court à une polémique sans dignité et sans utilité. Nous n'y renonçons pas. Nous voulons toujours faire justice d'un travail qui n'aurait pas dû voir le jour et que rien n'autorise. Mais notre tâche se trouve bien simplifiée par la lettre suivante, que Mgr l'Évêque d'Arras adresse à l'*Ami de la Religion* lui-même, en nous autorisant à la publier sans attendre que ce journal l'ait mise sous les yeux de ses lecteurs. Nous sommes bien fiers, nous l'avouons et on nous le pardonnera, du nouveau témoignage que l'illustre prélat veut bien nous donner. Dès à présent, l'attaque dont on croyait faire tant de bruit est jugée par le public. Entre la parole de Mgr l'Évêque d'Arras et l'anonyme sur lequel s'appuient

nos adversaires, il n'y a plus place pour une hésitation.

A M. le rédacteur de l'Ami de la Religion

Arras, 2 août 1856.

« Monsieur le Rédacteur,

» Votre premier article de ce jour me détermine à vous adresser les observations qui suivent, en vous priant de les insérer dans votre prochain numéro.

» L'*Univers* est depuis quelque temps en butte à des attaques tellement violentes de la part des hommes les plus connus pour leur dévoûment à la religion, que l'on se demande avec anxiété quel est le véritable but de cette coalition étrange.

» Si l'*Univers* était ce que l'on dit et s'il n'était que cela, son procès serait tout fait il faudrait le supprimer. Eh bien, je n

crains pas de le proclamer comme une profonde conviction, la suppression de l'*Univers* serait pour la religion un malheur public.

» D'abord, il m'est comme impossible de me défendre d'un rapprochement qui sans doute ne peut être légitime qu'à l'aide du vers connu :

..... Si parva licet componere magnis,

mais qui cependant offre des points de comparaison bien remarquables.

» Comment les ennemis de la religion parvinrent-ils, au dernier siècle, à faire supprimer les Jésuites en France d'abord, et plus tard dans toute l'Église? Est-ce par leurs propres forces? Oh! non, leurs attaques étaient trop suspectes et la société encore trop généralement catholique pour qu'aucune puissance osât faire ouvertement un pareil holocauste sur l'autel de l'incrédulité moderne. Les impies n'ob-

tinrent ce triomphe qu'en prenant pour alliés des hommes croyants.

» A côté de la Compagnie de Jésus il y avait des Compagnies rivales sous plusieurs rapports; rivales d'intérêt, rivales de considération et d'influence, rivales de talent et d'opinion, quelquefois rivales de parti.

» Qu'a fait l'impiété? elle a flatté ces rivalités, honorables sans doute ou innocentes d'abord; elle y a glissé de l'animosité, de la jalousie, de l'amour-propre piqué, elle y a surtout suscité l'esprit de secte; et, quand elle les eut mises de la sorte à sa disposition, elle s'est par elles transformée en ange de lumière; elle a puisé ses armes, non plus dans le répertoire des négations impies et des blasphêmes déclarés, mais dans l'Écriture-Sainte et dans les Saints-Pères. Ainsi le loup parlait sous la peau de la brebis, et c'est au nom des intérêts les plus sacrés de la vérité divine, de la sécurité des souverains

et de la paix du monde catholique, qu'il demandait la réprobation des plus fidèles et des plus courageux défenseurs du catholicisme.

» Maintenant, ces hommes qui se piquaient d'être très croyants et qui étaient devenus, sans y réfléchir, les plus puissants auxiliaires de l'incrédulité, comment s'y prirent-ils pour faire triompher un projet qui était devenu le leur, étant passé dans leur cœur après avoir été conçu dans la tête des philosophes? Ils s'y prirent précisément comme on le fait à l'égard de l'*Univers*. Ils méconnurent et s'efforcèrent de faire oublier les services rendus par les Jésuites; puis ils allèrent déterrer dans quelques-uns de leurs livres, quelques phrases plus ou moins hasardées ou malheureuses, et ils dirent fièrement au monde: Telle est la doctrine de l'infâme Compagnie de Jésus; et comme le monde, de son côté, bien que perdu par le scepticisme et

par la débauche, ne manquait pas de dire, dans son hypocrite sagesse, que la morale des Jésuites était pour lui un scandale et leur existence un sujet de trouble, les chrétiens dupes ou passionnés dont nous parlons en concluaient qu'en effet le monde serait bien meilleur si les Jésuites n'existaient pas, et que l'honneur de l'Église aussi bien que la paix publique exigeaient leur suppression.

» On a vu si cette suppression, qui, bien entendu, n'est pas et ne peut pas être ici en cause, a favorisé ou la conversion des philosophes, ou la pureté de la morale, ou l'affermissement des trônes. Ce n'est pas à vous, Monsieur le Rédacteur, que j'ai besoin d'apprendre qu'en fait, à part les motifs souverains qui l'on déterminée, cette suppression a été un boulevard de moins pour l'Église, un triomphe de plus pour l'impiété, un pas de plus pour la Révolution.

» Certes, je ne suis pas assez aveugle pour assimiler les glorieux et gigantesques travaux des Jésuites aux humbles labeurs des rédacteurs d'un journal, et je tiens à protester contre le ridicule que l'on pourrait vouloir attacher à ce rapprochement; je m'en sers uniquement pour mieux mettre ma pensée au jour.

» Les services rendus à la cause de l'Église par l'*Univers* sont ceux que rend partout le journalisme catholique, dont personne aujourd'hui ne méconnaît ni l'importance, ni la nécessité; seulement ses services sont plus grands que ceux des autres, parce qu'il est lui-même le plus grand, c'est-à-dire le plus influent et le plus répandu de tous les journaux catholiques. C'est lui qui les a tous précédés (1), et tous, pour ainsi dire, produits. Ceux

(1) L'*Ami de la Religion* est seul plus ancien, mais c'est un journal ecclésiastique.

même qui le combattent aujourd'hui, c'est lui qui les soutient et les alimente, non seulement en France, mais dans toutes les contrées de l'Europe.

» En Italie, en Angleterre, en Irlande, partout j'ai rencontré l'*Univers* chez tous les prélats comme chez tous les autres catholiques éminents. Demandez aux missionnaires de l'Amérique ou de l'Océanie, des Indes ou de la Chine, quel journal ils voient, tous vous répondront : l'*Univers*.

» Et en France, et à Paris, malgré toutes les concurrences qu'on lui fait, l'*Univers* n'est-il pas le seul qui marche de pair avec les grands journaux de tous les partis?

» Qu'il vienne tout à coup à disparaître, quel vide, quel isolement, quelle stupeur! Qui est-ce qui le remplacera? Quand est-ce qu'une autre feuille catholique aura conquis une position semblable ou équivalente?

» N'est-il pas vrai qu'à ce seul point de vue, si l'*Univers* est un journal vraiment religieux, et il est difficile de le méconnaître, sa disparition serait un grand malheur.

» Au reste, et ici je reviens à ma comparaison, pour bien savoir si la religion aurait ou non à gémir de cette suppression, veuillez réfléchir à ce que les impies en ressentiraient : tous, certainement tous en seraient réjouis, très réjouis. Donc, c'est que la religion aurait à en souffrir du dommage et de la douleur. En général, Monsieur le Rédacteur, défions-nous, éloignons-nous de ce qui doit réjouir les ennemis de Dieu : quand on s'y complaît, c'est qu'on est par quelque côté de connivence avec eux.

» Et puisque nous en sommes à cette considération, permettez-moi de vous dire, Monsieur le Rédacteur, que dans certaines questions secondaires qui vous tiennent

fort à cœur, bien qu'en deçà de quelques points condamnés elles ne soient que de pures opinions, vous avez eu le triste avantage de plaire aux mécréants et aux indifférents, tandis que l'*Univers* a eu la gloire de leur déplaire.

» Dans l'affaire des classiques, tous les hommes qui ne veulent dans l'éducation que le moins de religion possible, tous sont avec vous : n'en êtes-vous pas embarrassé? — Tous sont contre l'*Univers*, n'est-ce pas un préjugé favorable?

» Dans la question du traditionalisme et du rationalisme, où tant de nuances resteront toujours indécises, je ne vois du côté de l'*Univers* que des chrétiens et pas un seule incrédule : Je vois de votre côté toute la foule des libres penseurs, sans aucune exception. Seulement, plusieurs d'entre eux vont plus loin que vous, mais du même côté; est-ce que cela ne vous donne pas de l'inquiétude?

» Non, au contraire, c'est là ce qui vous rend, ainsi que d'autres catholiques, altiers et menaçants à l'endroit de l'*Univers!* Mais, franchement, est-ce qu'aujourd'hui surtout c'est du côté du traditionalisme ou des classiques chrétiens que vient le danger pour l'Église? est-ce qu'il ne vient pas surtout de tout ce qui peut exalter l'orgueil de la raison et flatter les convoitises sensuelles?

» Rome a émis, dites-vous, quatre propositions en faveur de l'intelligence humaine : cela prouve que Rome, qui est la colonne de la vérité, condamne l'exagération dans tous les sens. Mais cela ne prouve pas que Rome trouve là le péril le plus sérieux du moment. Écoutez-donc la voix de Rome, et dans les encycliques, et dans les allocutions au sein des Consistoires.

» Que déplore-t-elle, sinon cette curiosité superbe, cette suffisance impie de la raison

qui dédaigne l'enseignement divin et se déifie elle-même ? Quel avantage trouvez-vous donc à tant la prôner encore, cette raison de l'homme, quand c'est son orgueil qui la perd et qui perd les âmes?

» Vous voyez, Monsieur le Rédacteur, que sur ces questions accessoires on pourrait trouver que vous suivez une mauvaise voie, et cependant, soyez tranquille, je n'imiterai pas votre exemple, je ne demanderai pas pour cela votre perte, parce que, après tout, ces opinions sont libres.

» Vous dites, avec plusieurs autres, que l'*Univers* a eu bien d'autres torts, et vous vous réjouissez de ce qu'une brochure récente vient d'extraire de vingt volumes in-folio et de juxtà-poser des citations qui ne rempliraient pas en tout un numéro du journal, en donnant pour conclusions : *Voilà l'Univers*. Je viens de vous dire, Messieurs, que l'auteur des *Provinciales*

vous a devancés dans cet art facile. J'ajoute que vous ne l'avez pas égalé.

» Il y a donc, dans les vingt volumes in-folio qui composent la collection de l'*Univers,* quelques paroles mal sonnantes, au moins pour certaines oreilles. Mais d'abord la merveille serait qu'il n'y en eût pas. On a eu tort, avons-nous dit, de juger la doctrine de la Compagnie de Jésus par quelques propositions extraites des ouvrages de quelques Jésuites espagnols; et cependant ces Jésuites écrivaient de sang-froid et à loisir; ils n'étaient pas, comme le journaliste, toujours dans l'excitation de la mêlée et dans le péril des improvisations. Ils n'avaient pas à subir les secousses violentes de ces transformations politiques qui inquiètent et font vaciller les plus fermes intelligences. La seule question sérieuse est donc de savoir, non pas si l'*Univers* n'a pas un mot à retrancher ou à modifier, mais si au fond,

et dans son ensemble, il soutient les bonnes doctrines et combat les mauvaises. Qui oserait dire que non ?

» D'ailleurs, comment n'avez-vous pas remarqué que la plupart des phrases qu'on lui reproche sont antérieures à 1853? Or, dans cette année parut une Encyclique, témoignage le plus glorieux, le plus doux, le plus extraordinaire qu'un journal ait jamais reçu. Hélas! témoignage en même temps le plus redoutable par les jalousies profondes qu'il a suscitées et qui devaient éclater un jour.

» Or, cette Encyclique, elle a jugé l'*Univers* sur tout son passé. Sans doute, elle n'a pas prétendu tout justifier; mais elle a jugé que, nonobstant ses défauts, l'*Univers* ne méritait pas la condamnation dont il était frappé ou menacé; qu'au contraire, il méritait des encouragements, des félicitations, des avis.

» De quel droit venez-vous donc main-

tenant exhumer les pièces d'un procès jugé par le tribunal le plus élevé et le plus sûr qu'il y ait en ce monde?

» Le Saint-Siége a vu ce que vous ne voulez pas voir, qu'à côté de quelques paroles que l'on vous permet de juger sévèrement, il y en a des milliers qui méritent l'approbation, sinon l'admiration des catholiques et les bénédictions de l'Église.

» Au reste, Monsieur le Rédacteur, si la crainte de procurer une joie abominable aux ennemis de Dieu et de donner un démenti aux paroles apostoliques de 1853 ne suffisait pas à vos amis pour les faire renoncer au désir inqualifiable de la suppression de l'*Univers*, je vous conjurerais de penser à ceux qui souffrent persécution dans l'Église, quelque part qu'ils soient. Demandez à Nos Seigneurs de Fribourg, de Turin, de Genève, demandez aux catholiques de l'Espagne, de la Savoie, du Piémont, de la Grande-Bretagne, des

deux Amériques, demandez-leur ce qu'ils pensent de l'*Univers* : ils vous diront unanimement que c'est dans la presse leur défenseur le plus puissant, le plus intelligent et le plus courageux. Ah ! Monsieur le Rédacteur, gardons-nous de contrister de telles âmes ou de dédaigner de telles appréciations.

» Les premiers chrétiens demandaient aux martyrs des lettres de communion, et c'était un titre sacré à l'indulgence de l'Église. Je ne reconnais pas que l'*Univers* ait jamais été bien coupable ; mais l'eût-il été, le témoignage unanime des confesseurs et des martyrs de notre siècle devrait suffire encore pour vous le rendre respectable.

» La brochure qui vous réjouit cite un passage d'un de mes écrits comme étant un blâme infligé à l'*Univers* seul. C'est un blâme infligé à tous les journalistes qui

se servent de la presse comme d'un organe à leurs ressentiments et d'un instrument à leur vengeance, en usant d'un langage que la charité ne peut jamais avouer, et, permettez-moi de le dire, si je l'écrivais aujourd'hui, il s'adresserait à l'article même qui m'a inspiré ces lignes.

» Quoi ! vous préparez une série d'interpellations publiques, vous, catholique, à un journal catholique ! Mais, de grâce, voyez donc derrière vous ceux que vous allez faire rire d'un rire infernal ; et voyez donc devant vous ceux qui versent des larmes saintes et dont vous allez aigrir les plaies. Ah ! plutôt méditez ces paroles que tout à l'heure je lisais dans la prière sacrée de l'Église : *Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis. Si dixerint : veni nobiscum, insidiemur sanguini, abscondamus funiculos contra insontem frustra : deglutiamus eum sicut infernus vi-*

ventem... Fili mi, ne ambules cum eis... pedes enim eorum ad malum currunt.

» Agréez, etc.

» † P. L., *Év. d'Arras.* »